

Valeur ajoutée du tourisme **EN VALAIS**

Analyse de l'offre et de la demande touristiques 2014



Impressum

Observatoire valaisan du tourisme

Technopôle 3
3960 Sierre

T +41 27 606 90 88
F +41 27 606 90 00
info@tourobs.ch
www.tourobs.ch

Auteurs de l'étude :

Marie-Françoise Perruchoud-Massy
Julien Mabillard
Diego Rojas

Traduction allemande :

Rolf Griesser



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la formation et sécurité
Département de l'économie, de l'énergie et du territoire

Departement für Bildung und Sicherheit
Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung

Hes·so VALAIS WALLIS
Haute Ecole de Gestion & Tourisme
Hochschule für Wirtschaft & Tourismus

1	Résumé	6
	1.1 Demande touristique	6
	1.2 Offre touristique	8
	1.2.1 Chiffres relatifs à l'ensemble de l'économie valaisanne	8
	1.2.2 Importance du tourisme en Valais	8
2	Introduction	10
3	Définitions	12
	3.1 Demande touristique	12
	3.2 Offre touristique	14
	3.2.1 Valeur ajoutée brute touristique	15
	3.2.2 Compte satellite du tourisme	15
	3.2.2.1 Niveau régional/cantonal	17
4	Demande touristique	18
	4.1 Méthodologie	20
	4.2 Structure des hôtes	21
	4.2.1 Hôtes hébergés et excursionnistes	21
	4.2.2 Excursionnistes	23
	4.2.3 Propriétaires de résidences secondaires	24
	4.3 Dépenses moyennes journalières	24
	4.3.1 Dépenses journalières des clients d'hôtels	25
	4.3.2 Dépenses journalières des hôtes de la parahôtellerie	26
	4.3.3 Dépenses des propriétaires de résidences secondaires	27
	4.3.4 Dépenses journalières des excursionnistes	30
	4.3.5 Structure des dépenses journalières par catégorie de dépenses	30
	4.3.5.1 Dépenses moyennes journalières des clients d'hôtels et de la parahôtellerie pour leur hébergement	31
	4.3.5.2 Dépenses moyennes journalières des différents hôtes dans la restauration	31
	4.3.5.3 Frais de transport	32
	4.3.5.4 Frais de déplacement sur place	32
	4.3.5.5 Dépenses moyennes journalières pour les forfaits des remontées mécaniques	33
	4.3.5.6 Dépenses moyennes journalières des différents hôtes dans des activités de loisirs	33
	4.3.5.7 Autres achats sur place	34
	4.3.5.8 Autres dépenses	34

4.4	Demande touristique totale	35
4.4.1	Dépenses des clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie dans la demande globale touristique sur l'ensemble de l'année	38
4.4.2	Dépenses des clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie, par saison et par région	39
4.4.2.1	Dépenses des clients d'hôtels en hiver	39
4.4.2.2	Dépenses des hôtes de la parahôtellerie en hiver	40
4.4.2.3	Dépenses des clients d'hôtels en été	41
4.4.2.4	Dépenses des hôtes de la parahôtellerie en été	42
4.4.3	Dépenses effectuées par les excursionnistes	43
4.4.4	Dépenses des propriétaires de résidences secondaires	44
4.4.4.1	Dépenses courantes des propriétaires de résidences secondaires	44
4.4.4.2	Dépenses annuelles des propriétaires de résidences secondaires liées au logement	46
5	Offre touristique	50
5.1	Méthodologie	52
5.1.1	Indicateurs et bases statistiques	52
5.1.2	Mise en garde concernant les modifications statistiques	54
5.1.3	Estimation de la valeur ajoutée brute et du PIB valaisans	54
5.1.4	Evaluation de la part directe du tourisme 2014	56
5.1.4.1	Précisions sur la part directe du tourisme dans le chiffre d'affaires	59
5.1.5	Précisions sur l'enquête relative à l'offre	59
5.1.6	Contraintes et limites	60
5.2	Valeur ajoutée brute et emplois en Valais en 2012	64
5.3	Part touristique à la valeur ajoutée, par catégorie et par branche économiques	66
5.3.1	Prestataires touristiques	69
5.3.1.1	Remontées mécaniques	70
5.3.1.2	Transports	70
5.3.1.3	Hébergement	70
5.3.1.4	Restauration	71
5.3.1.5	Activités immobilières	71
5.3.1.6	Activités liées aux arts, aux loisirs et à la détente (culture, sport, divertissement)	72

5.3.2	Industrie	72
5.3.3	Construction	73
5.3.4	Commerce	73
5.3.4.1	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	73
5.3.4.2	Commerce de gros	73
5.3.4.3	Commerce de détail	74
5.3.5	Autres services	74
5.3.5.1	Activités de poste et de courrier	74
5.3.5.2	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	75
5.3.5.3	Activités de services administratifs et de soutien	75
5.3.5.4	Commentaires sur les autres branches de services liées au tourisme	75
5.3.6	Agriculture	77
5.3.7	Activités des ménages	77
5.4	Part touristique à la valeur ajoutée valaisanne totale	77
5.5	Part des emplois valaisans liés au tourisme	80
5.6	Bilan de l'offre touristique	83
5.7	Evolution depuis 2000	84
6	Conclusion	86
7	Travaux cités	88
8	Glossaire	89

Figure 1 : Relation entre la valeur ajoutée brute et la valeur ajoutée brute touristique (OFS, 2015f)	15
Figure 2 : Formes du tourisme en fonction de la provenance et de la destination des visiteurs (OFS, 2015g)	17
Figure 3 : Distribution des fréquences en Valais en 2014	21
Figure 4 : Distribution des fréquences touristiques par région	22
Figure 5 : Répartition des fréquences saisonnières des excursionnistes dans le Valais romand en 2014	23
Figure 6 : Répartition des fréquences saisonnières des excursionnistes en Haut-Valais en 2014	23
Figure 7 : Dépenses moyennes journalières	25
Figure 8 : Dépenses moyennes journalières toutes catégories d'hôtels confondues, en CHF	26
Figure 9 : Dépenses moyennes journalières des hôtes de la parahôtellerie, toutes catégories d'hébergement confondues, en CHF	27
Figure 10 : Dépenses annuelles moyennes par résidence secondaire en 2014	29
Figure 11 : Structure des dépenses journalières des hôtes dans les différentes catégories de dépenses	30
Figure 12 : Structure des dépenses journalières des hôtes dans les différentes catégories de dépenses par saison	30
Figure 13 : Dépenses des hôtes pour leur hébergement hôtelier ou parahôtelier	31
Figure 14 : Dépenses journalières dans les cafés-restaurants par catégorie de visiteurs	31
Figure 15 : Frais de transport par catégorie de visiteurs	32
Figure 16 : Frais de déplacement sur place par catégorie de visiteurs	32
Figure 17 : Frais des forfaits de remontées mécaniques par catégorie de visiteurs	33
Figure 18 : Frais des activités de loisirs par catégorie de visiteurs	33
Figure 19 : Autres achats par catégorie de visiteurs	34
Figure 20 : Autres dépenses par catégorie de visiteurs	34
Figure 21 : Répartition de la demande globale par catégorie de visiteurs	35
Figure 22 : Demande touristique globale en Valais	37
Figure 23 : Distribution des dépenses des clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie sur l'ensemble de l'année 2014	38
Figure 24 : Distribution des dépenses des clients de l'hôtellerie en hiver 2014 en Valais	39
Figure 25 : Distribution des dépenses des clients de la parahôtellerie en hiver 2014 en Valais	40
Figure 26 : Distribution des dépenses des clients de l'hôtellerie en été 2014 en Valais	41
Figure 27 : Distribution des dépenses des clients de la parahôtellerie en Valais (été 2014)	42
Figure 28 : Distribution des dépenses totales des excursionnistes	44
Figure 29 : Total des dépenses journalières des propriétaires de résidences secondaires en Valais (2014)	45
Figure 30 : Frais inhérents aux résidences secondaires sur l'ensemble de l'année 2014	46
Figure 31 : Frais totaux inhérents aux résidences secondaires en 2014	47
Figure 32 : Dépenses globales des propriétaires de résidences secondaires en Valais (2014)	49
Figure 33 : Processus d'estimation de la VAB valaisanne	56
Figure 34 : Méthode de calcul des différentes parts touristiques	57
Figure 35 : Méthode de calcul de la VAB touristique régionale par branche	58
Figure 36 : Valeur ajoutée brute par catégorie économique en %, en 2012 (tirée du Tableau 23)	65
Figure 37 : Emplois (EPT) par catégorie économique en %, en 2012 (tirée du Tableau 23)	65
Figure 38 : Valeur ajoutée unitaire (VAU) par catégorie économique, en CHF, en 2012 (tirée du Tableau 23)	65
Figure 39 : Valeur ajoutée brute touristique par catégorie économique en 2014, en %	77
Figure 40 : Classement des branches économiques selon leur taux de dépendance touristique (par ordre décroissant) (tiré du Tableau 24)	79
Figure 41 : Part de la VAB touristique dans la VAB totale du Haut-Valais et du Valais romand en 2014	79
Figure 42 : Répartition des emplois (EPT) touristiques entre les différentes catégories économiques en 2014	80
Figure 43 : Part des EPT touristiques dans les EPT totaux du Haut-Valais et du Valais romand en 2014	82

Tableau 1 : Formes du tourisme	20
Tableau 2 : Fréquences touristiques en Valais en 2014	21
Tableau 3 : Distribution des fréquences touristiques par région	22
Tableau 4 : Fréquences des excursionnistes	23
Tableau 5 : Nuitées des propriétaires de résidences secondaires	24
Tableau 6 : Type d'hébergement des propriétaires de résidences secondaires	24
Tableau 7 : Dépenses moyennes journalières par catégorie de touristes et par saison	24
Tableau 8 : Dépenses journalières moyennes des clients d'hôtels par catégorie d'hôtel	25
Tableau 9 : Dépenses journalières moyennes des hôtes de la parahôtellerie	26
Tableau 10 : Dépenses moyennes journalières par personne pour les propriétaires de résidences secondaires	28
Tableau 11 : Demande touristique par catégorie de visiteurs	35
Tableau 12 : Résumé des dépenses par service de consommation	36
Tableau 13 : Dépenses des clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie	38
Tableau 14 : Dépenses des clients d'hôtels en hiver, en CHF	39
Tableau 15 : Dépenses des clients de la parahôtellerie en hiver, en CHF	40
Tableau 16 : Dépenses des clients d'hôtels en été, en CHF	41
Tableau 17 : Dépenses des clients de la parahôtellerie en été, en CHF	42
Tableau 18 : Dépenses des excursionnistes par type de service de consommation	43
Tableau 19 : Dépenses moyennes journalières des propriétaires de résidences secondaires, en CHF	45
Tableau 20 : Dépenses moyennes annuelles par résidence secondaire, en CHF	46
Tableau 21 : Frais totaux inhérents aux résidences secondaires en 2014, en CHF	47
Tableau 22 : Dépenses globales des propriétaires de résidences secondaires	48
Tableau 23 : Valeur ajoutée brute estimée, emplois et valeur ajoutée unitaire estimée par branche économique en Valais en 2012	62
Tableau 24 : Parts touristiques et non touristiques de la valeur ajoutée brute dans les différentes branches économiques en 2014	67
Tableau 25 : Parts touristiques et non touristiques de l'emploi (EPT) dans les différentes branches économiques en 2014	68
Tableau 26 : Parts touristiques régionales des prestataires touristiques en 2014	69
Tableau 27 : Classement des branches économiques selon leur contribution à la valeur ajoutée brute touristique valaisanne 2014, en % (par ordre décroissant des catégories, puis des branches)	78
Tableau 28 : Classement des catégories et leurs branches selon leur contribution à l'emploi touristique en Valais en 2014, en % (par ordre décroissant des catégories, puis des branches)	81
Tableau 29 : Tableau récapitulatif de l'offre touristique en Valais en 2014	83
Tableau 30 : Tableau comparatif de l'offre touristique entre 2000 et 2014	84

Liste des abréviations

CHF : Francs suisses	PIB : Produit intérieur brut
CST : Compte satellite du tourisme	STATEM : Statistique de l'emploi de l'Office fédéral de la statistique
EPT : Emplois équivalents plein temps	STATENT : Statistique structurelle des entreprises de l'Office fédéral de la statistique
ITO : Institut Tourisme de la HES-SO Valais-Wallis	VAB : Valeur ajoutée brute
NOGA : Nomenclature générale des activités économiques	VAU : Valeur ajoutée unitaire
OFS : Office fédéral de la statistique	
OMT : Organisation mondiale du tourisme	
OVT : Observatoire valaisan du tourisme	

1.1 - Demande touristique

La demande touristique est appréhendée à l'aide de deux indicateurs principaux: les fréquences et les dépenses des visiteurs. Globalement, en 2014 en Valais, leurs fréquences ont atteint 21.6 millions et ont engendré 3.4 milliards de CHF de dépenses. Par rapport aux chiffres de l'étude sur la valeur ajoutée du tourisme en Valais publiée en 2001 par Rütter + Partner, les fréquences des visiteurs dans le canton du Valais ont diminué, passant de 25.5 millions en 2000 à 21.6 millions en 2014.

Les dépenses des clients de l'hôtellerie correspondent à 26.9% de la demande touristique globale, soit 912 millions de CHF. Les dépenses de ces hôtes effectuées en hiver avoisinent les 530 millions de CHF, ce qui représente 58% des dépenses de cette catégorie d'hôtes prises sur l'ensemble de l'année, tandis qu'elles se montent à 382 millions de CHF en été, soit 42% de leurs dépenses. En termes de fréquences, les clients d'hôtels ont été plus présents en hiver (53%) qu'en été (47%). En hiver, leurs dépenses correspondent à 15.6% de la demande touristique globale alors qu'elles n'en forment plus que 11.3% en été. Les hôtels 3 étoiles sont les plus fréquentés avec 42% du total des nuitées hôtelières, soit 1.6 millions de nuitées.

Les dépenses effectuées par les hôtes de la parahôtellerie s'élèvent à 769 millions de CHF, ce qui équivaut à 22.7% de la demande totale en 2014, 14.2% sont réalisées en hiver et 8.5% en été. La répartition des dépenses entre les saisons est favorable à l'hiver qui en comptabilise 63%, soit 482 millions de CHF. L'été se contente de 287 millions de CHF.

Les dépenses courantes des propriétaires de résidences secondaires totalisent 241 millions de CHF, 64 millions de CHF pour le Haut-Valais et 177 millions de CHF pour le Valais romand, ces dépenses correspondent à 7% de la demande touristique totale. En plus, les propriétaires de résidences secondaires ont déboursé 519 millions de CHF pour les frais annuels liés à leur logement, soit 367 millions de CHF pour le Valais romand et 152 millions de CHF pour le Haut-Valais. Le total des dépenses des propriétaires de résidences secondaires représente 760 millions de CHF ou 22.4% de la demande touristique globale.

Les fréquences des excursionnistes s'avèrent très importantes étant donné qu'elles comptent pour 39% de toutes les fréquences enregistrées en 2014. Le Haut-Valais, en accueillant 55% des excursionnistes, en a plus profité que le Valais romand. La contribution des excursionnistes à la demande touristique s'élève à 951 millions de CHF sur l'ensemble de l'année 2014, ce qui correspond à 28% de la demande touristique totale. Les excursionnistes n'habitant pas en Valais ont dépensé 776 millions de CHF. Le solde, 175 millions de CHF, provient des excursionnistes valaisans.



1.2 - Offre touristique

1.2.1 - Chiffres relatifs à l'ensemble de l'économie valaisanne

L'économie valaisanne, dans son ensemble, emploie 129'121 personnes (EPT) et génère une valeur ajoutée brute de 16.5 milliards de CHF. La catégorie des prestataires touristiques (remontées mécaniques, transports, hébergement, restauration, activités immobilières et activités liées aux arts, aux loisirs et à la détente) compte en Valais, puisqu'elle forme 10.7 % de la valeur ajoutée brute et procure 17.8 % des emplois (EPT). La différence entre la part de la VAB et celle des EPT s'explique par une valeur ajoutée unitaire (VAB/EPT) plus faible dans les branches les plus concernées par le tourisme (76'250 CHF) que la moyenne cantonale (127'646 CHF). L'industrie et l'artisanat, 16.1 % de la VAB et 13.7 % des EPT, le commerce, 13.2 % de la VAB et 13.4 % des EPT, la construction, 9.9 % de la VAB et 13.7 % des EPT sont également importants en Valais. Mais les plus importants sont les autres services qui forment plus du tiers de la VAB (35.5 %) et des EPT (37.3 %). Enfin, l'agriculture représente une part plus réduite de la VAB (1.9 %) et des EPT (4.1 %).

1.2.2 - Importance du tourisme en Valais

La part directe du tourisme, toutes branches confondues, à la VAB valaisanne atteint 14.5 %, ce qui représente 2.39 milliards de CHF, tandis qu'il fournit 24'058 emplois (EPT), soit 18.6 % des places de travail (EPT). La différence de pourcentage entre les deux indicateurs est due aux valeurs ajoutées unitaires inférieures à la moyenne des branches les plus liées au tourisme.

Les prestataires touristiques constituent les plus gros contributeurs avec 40 % de la VAB touristique (957 millions de CHF) et 58 % des EPT touristiques (13'951). Leur taux de dépendance touristique s'élève à 54.5 %. Les prestataires touristiques mis à part, ce sont les activités des ménages (20.8 %), la construction (16.6 %), le commerce (14.5 %), voire l'agriculture (11 %) qui bénéficient le plus du tourisme en Valais. Par contre, son impact sur les autres services (6.26 %) et surtout sur l'industrie/artisanat (0.56 %) est moindre.

Les branches économiques les plus dépendantes du tourisme sont l'hébergement (91.9 %), les remontées mécaniques (89.6 %), les activités liées aux arts, aux loisirs et à la détente (culture, sport et divertissement) (59.4 %), les activités immobilières (58.4 %), la restauration (50.4 %), l'industrie du bois (26.4 %), le commerce de détail (26.2 %), les transports et entreposage (21.9 %), les activités des ménages (20.8 %) et les activités de services administratifs et de soutien (18.4 %). Ce classement souligne et confirme le poids du tourisme pour les branches des prestataires touristiques.

La valeur ajoutée brute touristique est produite à 40 % par les prestataires touristiques, la contribution des quatre autres catégories les plus importantes est comprise entre 10 % et 20 % : 18.2 % proviennent des activités des ménages, 15.4 % des autres services, 13.1 % du commerce et 11.2 % de la construction. Le reste de la VAB touristique est générée par l'agriculture (1.4 %) et l'industrie/artisanat (0.6 %) qui ont un poids marginal.

Quant aux emplois (EPT) touristiques en Valais, ils sont majoritairement fournis par les prestataires touristiques (58 %). L'essentiel des places de travail restantes se trouvent, presque à parts égales, dans les autres services (14.2 %), le commerce (12.6 %) et la construction (12.4 %). Comme pour la VAB touristique, l'agriculture (2.4 %) et l'industrie/artisanat (0.4 %) ont une importance moindre.

Les branches les plus pourvoyeuses d'emplois touristiques sont l'hébergement (25.2 %), la restauration (15 %), le commerce de détail (11.4 %), la construction (bâtiment et génie civil) (9.9 %) et les remontées mécaniques (7.1 %).

La valeur ajoutée brute et les emplois touristiques mettent en évidence le poids du commerce de détail et de la construction (bâtiment et génie civil) qui profitent de l'économie des résidences secondaires, tout comme les activités des ménages comptabilisées dans la VAB touristique.

Les résultats considérés selon une perspective régionale font ressortir des différences notables. Le tourisme occupe une place bien plus importante dans le Haut-Valais où il génère 1'015 millions de CHF de valeur ajoutée brute, ce qui représente un taux de dépendance touristique régional de 24 %, et fournit 11'401 emplois (EPT), 32 % des emplois haut-valaisans. Si le Valais romand est légèrement majoritaire en chiffres absolus (1'375 millions de CHF et 12'657 EPT), ses taux de dépendances touristiques régionaux sont nettement moins élevés : 11.2 % de la VAB et 13.5 % des EPT.

Les écarts régionaux sont particulièrement frappants dans certaines branches, certains sont causés par un rapport touriste/population locale plus élevé dans le Haut-Valais, alors que d'autres sont dus à la différence de modèle touristique entre les deux régions. Ainsi, la restauration affiche un taux de dépendance touristique de 83.6 % dans le Haut-Valais contre 35 % dans le Valais romand. Le commerce de détail se trouve dans une situation analogue avec des parts touristiques de 58.3 % dans le Haut-Valais et de 14.9 % dans le Valais romand. La part haut-valaisanne dans l'hébergement touristique dépasse les deux tiers, tant du point de vue de la VAB que de l'emploi. A l'opposé, plus de 80 % des activités immobilières touristiques, VAB et EPT, sont réalisées dans le Valais romand.

Enfin, la comparaison avec la précédente étude sur la valeur ajoutée du tourisme, réalisée par Rütter + Partner et portant sur l'année 2000, permet de constater la progression de la valeur ajoutée brute et des emplois en Valais, tant touristiques que totaux. Dans ce contexte, la stagnation des prestataires touristiques entraîne une diminution de leur poids non seulement dans l'économie valaisanne prise dans son ensemble, mais aussi dans l'économie touristique. Ce sont donc des branches non spécialisées dans le tourisme qui entraînent sa progression, les caractéristiques des années 2000, fastes pour les résidences secondaires et difficiles pour l'hôtellerie, expliquent cette situation. La part relative du tourisme dans l'économie valaisanne a légèrement progressé pour ce qui est des emplois (EPT), de 17.8 % à 18.6 %, alors qu'elle s'est rétractée du point de vue de la valeur ajoutée brute, passant de 16.2 % à 14.5 %.

Au niveau régional, la tendance démographique et économique est favorable au Valais romand qui se développe plus fortement que le Haut-Valais. Néanmoins, le contraste est moins marqué dans le tourisme. La part du tourisme croît dans le Haut-Valais, alors que, dans le Valais romand, seule la part des emplois touristiques augmente faiblement, la part de la valeur ajoutée brute touristique perdant 2 %. Le tourisme est encore central dans le Haut-Valais, où il contribue significativement à la progression économique, alors que son rôle est plus réduit dans le Valais romand.

En 2000, le bureau Rütter + Partner a calculé l'apport du tourisme à l'économie valaisanne. Depuis lors, le tourisme a évolué en Valais, mais l'a-t-il fait au même rythme que les autres activités économiques? Quel est actuellement son poids dans l'économie valaisanne et en termes d'emplois?

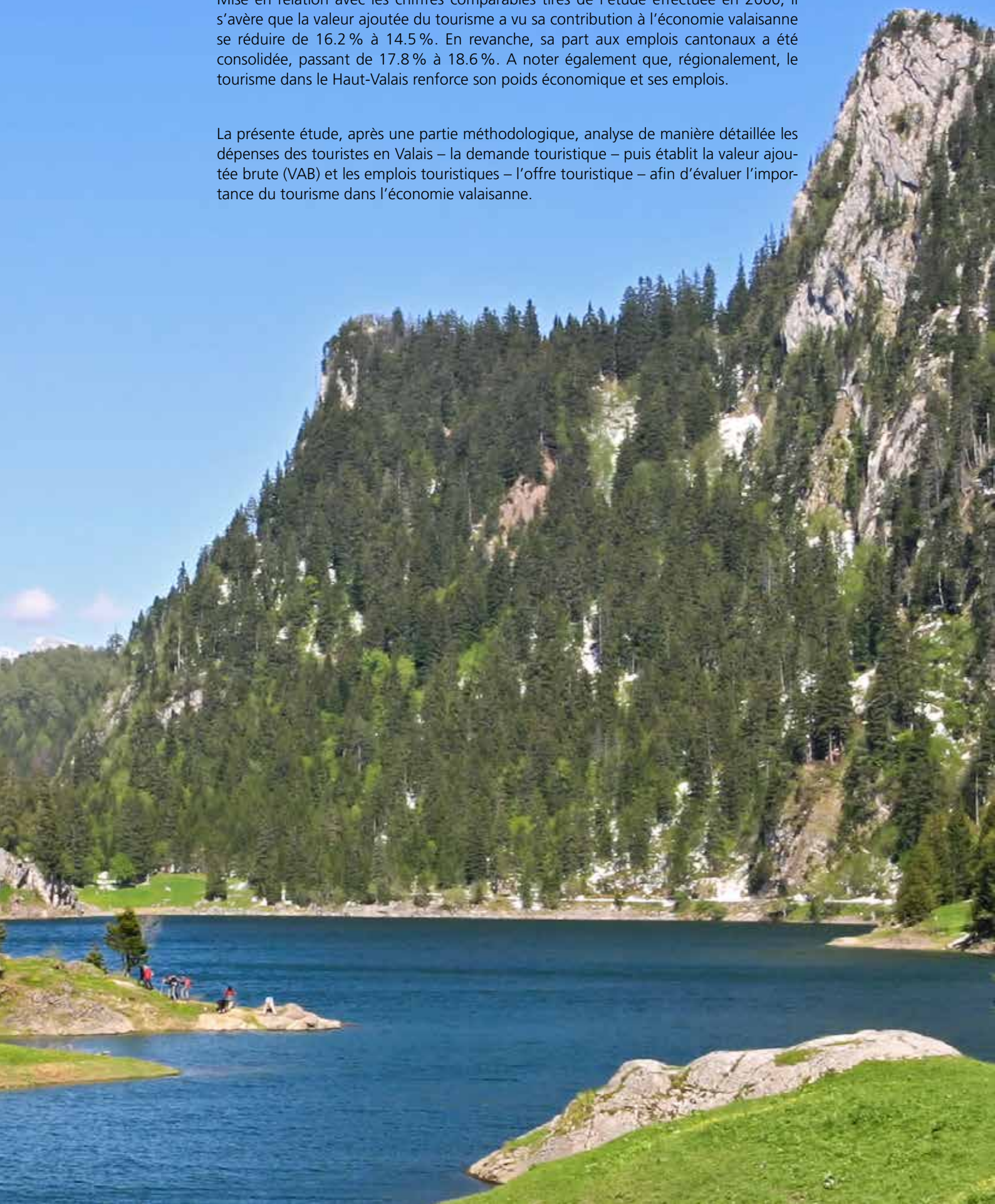
Le canton, par son Département en charge de l'économie, a souhaité obtenir des réponses à ces questions et a mandaté, pour ce faire, l'Observatoire valaisan du tourisme. Ce dernier, pour cerner cette évolution et définir le poids des branches touristiques dans l'économie du canton, a entrepris trois grandes enquêtes. La première a été effectuée auprès des hôtes dans les destinations touristiques afin d'estimer leurs dépenses dans les commerces et entreprises du canton. La deuxième a concerné les propriétaires de résidences secondaires, leurs dépenses durant leurs séjours ainsi que celles relatives à leur logement. Enfin, une troisième enquête auprès des entreprises du canton, en collaboration avec leurs associations professionnelles respectives, a permis de définir la part de leur activité qui est dédiée à des clients touristiques.

Couplées avec ses données et indicateurs propres, l'Observatoire valaisan du tourisme a ainsi pu estimer, pour l'année 2014, la valeur ajoutée du tourisme valaisan qui s'établit à 2.4 milliards de CHF, représentant les 14.5% de la valeur ajoutée brute (VAB)¹ du canton ainsi que la part d'emplois que génère le tourisme, soit 18.6% des emplois valaisans.

¹ La valeur ajoutée brute est quasi équivalente au PIB valaisan.
La différence de 0.1% représente le solde entre impôts et subventions.

Mise en relation avec les chiffres comparables tirés de l'étude effectuée en 2000, il s'avère que la valeur ajoutée du tourisme a vu sa contribution à l'économie valaisanne se réduire de 16.2 % à 14.5 %. En revanche, sa part aux emplois cantonaux a été consolidée, passant de 17.8 % à 18.6 %. A noter également que, régionalement, le tourisme dans le Haut-Valais renforce son poids économique et ses emplois.

La présente étude, après une partie méthodologique, analyse de manière détaillée les dépenses des touristes en Valais – la demande touristique – puis établit la valeur ajoutée brute (VAB) et les emplois touristiques – l'offre touristique – afin d'évaluer l'importance du tourisme dans l'économie valaisanne.



3.1 - Demande touristique

Cette étude s'appuie sur des définitions de base qui sont utilisées tout au long des analyses. La définition d'un visiteur est composée de différents aspects qui peuvent varier selon les pays et les organismes, cependant il y a trois éléments généralement utilisés au plan international: la distance, la fréquence et la durée (OFS, 2015g). Afin de garder une ligne comparative, les définitions suivantes établies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le compte satellite du tourisme ont été reprises:

- **Distance.**



Le terme visiteur concerne les personnes qui voyagent hors de leur environnement habituel. L'environnement habituel se réfère au domicile principal du voyageur, le lieu de travail ou d'études. Un critère dit de distance minimale, de 15 ou de 30 kilomètres, est généralement utilisé pour distinguer les visiteurs des résidents.

- **Fréquence.**



Une simple règle est souvent utilisée pour établir la fréquence d'un visiteur. Ce dernier doit visiter un endroit moins d'une fois par semaine en moyenne annuelle.

- **Durée.**



La durée est un indicateur qui établit une limite minimale de trois heures dans le lieu de visite.

Une autre notion importante utilisée est celle de la **saison touristique**. La saison d'hiver s'étend du 1^{er} novembre au 30 avril et la saison d'été du 1^{er} mai au 31 octobre.



3.2 - Offre touristique

L'offre touristique constitue le pendant de la demande. Elle est stimulée par les besoins des touristes qu'elle cherche à satisfaire. Les entreprises qui fournissent des biens et services touristiques forment l'offre touristique. Leur dépendance touristique varie fortement selon plusieurs facteurs, dont le secteur économique et la localisation. Par rapport à l'ensemble de l'économie cantonale, les branches d'activité peuvent être regroupées en trois catégories, en fonction de leur implication dans le tourisme :

1. Majoritairement actives dans le tourisme (l'hôtellerie par exemple);
2. Minoritairement actives dans le tourisme (la construction par exemple);
3. Sans activité liée au tourisme (l'industrie chimique par exemple).

La première et une partie de la deuxième catégorie sont reprises par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour son compte satellite du tourisme qui rassemblent les branches les plus concernées par le tourisme. En voici la liste (OFS, 2010, p. 6) :

1. Services d'hébergement ;
2. Services de restauration ;
3. Services de transport de voyageurs ;
4. Services d'agences de voyages, de voyagistes et de guides de tourisme ;
5. Services culturels ;
6. Services de loisirs et de divertissements ;
7. Services touristiques divers (principalement les services financiers et d'assurance).

Le bureau Rütter + Partner, auteur de la précédente étude sur la valeur ajoutée du tourisme en Valais, concernant l'année 2000 et publiée en 2001, désigne sous le terme de « Prestataires touristiques » les activités économiques les plus dépendantes du tourisme (Rütter + Partner, 2001). Il s'agit de l'hébergement, la restauration, les activités immobilières, les chemins de fer, les remontées mécaniques, le transport routier de voyageurs, les autres transports de voyageurs, les agences de voyages, les offices du tourisme et les activités récréatives, culturelles et sportives. Ces catégories recourent largement celles de l'OFS, ce qui dénote un certain consensus sur la qualification des secteurs principalement concernés par le tourisme.

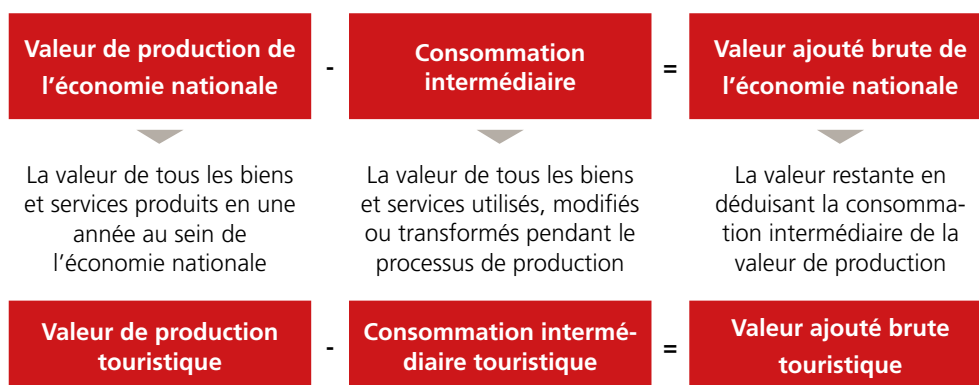
L'évaluation de l'offre touristique se fera, dans la présente étude, sur l'ensemble des branches économiques.

Comme l'objet de cette étude est l'actualisation des données obtenues pour l'année 2000, la reprise d'une classification similaire semble logique. Il faut toutefois préciser que toute comparaison directe et fine entre 2000 et 2014 est rendue délicate à cause des révisions opérées par l'OFS sur ses catégories et ses méthodes statistiques (pour plus de précisions, voir la partie 4.1 *Méthodologie*).

3.2.1 - Valeur ajoutée brute touristique

La valeur ajoutée brute mesure la différence entre la valeur de la production et la valeur de la consommation intermédiaire. Elle permet de chiffrer le supplément de valeur généré par le processus de production. La valeur ajoutée brute directe touristique, appelée « VABDT » par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), ne tient compte que de la production due à la consommation finale des touristes, c'est-à-dire que les effets indirects et induits en sont exclus (OMT, 2010).

FIGURE 1 : Relation entre la valeur ajoutée brute et la valeur ajoutée brute touristique (OFS, 2015f)



Toutes les industries traitant directement avec des touristes sont considérées. La part de valeur ajoutée brute générée par le tourisme est déterminée pour chacune d'entre elles. Cette manière de procéder rend le calcul du poids du tourisme plus précis que la seule prise en compte de la seule valeur ajoutée brute produite par les prestataires touristiques.

3.2.2 - Compte satellite du tourisme

Le tourisme, de par son caractère transversal, n'entre pas dans les branches économiques standardisées établies dans le système de comptabilité nationale. De ce fait, une méthode de comptabilisation et de présentation du poids touristique dans l'économie a été élaborée, il s'agit du compte satellite du tourisme (CST). Le CST vient compléter la comptabilité nationale en reprenant la plupart de ses concepts, c'est la signification du terme « satellite ».

Le CST a pour but de mettre en évidence les aspects de la demande et de l'offre touristiques, leurs interactions ainsi que leur répartition dans l'économie nationale. L'OMT a cherché à codifier les concepts et la méthodologie relatives au compte satellite du tourisme, notamment dans sa publication intitulée *Compte satellite du tourisme: recommandations concernant le cadre conceptuel 2008* (OMT, 2010). Elle y précise les éléments compris dans un CST complet (p. 3):

- « Des agrégats macroéconomiques pour caractériser le volume et l'importance économique directe du tourisme, comme la valeur ajoutée brute directe du tourisme (VABDT) et le produit intérieur brut direct du tourisme (PIBDT), compatibles avec les agrégats semblables utilisés pour l'ensemble de l'économie et pour d'autres activités économiques productives et domaines d'intérêt fonctionnels;
- Des données détaillées sur la consommation touristique, concept plus étendu associé à l'activité des visiteurs comme consommateurs, et une description de la façon dont cette demande est satisfaite par l'offre intérieure et les importations; ces données sont intégrées dans des tableaux établis à partir des tableaux des ressources et des emplois que l'on peut préparer à prix courants comme à prix constants;
- Des comptes de production détaillés des industries du tourisme, comprenant des données sur l'emploi, sur les relations de ces industries avec les autres activités économiques productives et sur la formation brute de capital fixe;
- Un lien entre les données économiques et les informations non monétaires sur le tourisme, comme le nombre de voyages (ou de visites), la durée des séjours, le motif du déplacement, les modes de transport, etc., qui est nécessaire pour préciser les caractéristiques des variables économiques. »

L'établissement d'un CST au niveau national bénéficie de la disponibilité de nombreuses données complètes établies par les organismes statistiques nationaux. Le CST suisse (OFS, 2015f) se présente sous la forme de six tableaux abordant les aspects suivants :

1. Consommation du tourisme récepteur, par produits et par catégories de visiteurs;
2. Consommation du tourisme interne, par produits et groupes ad hoc de visiteurs résidents;
3. Consommation du tourisme intérieur par produits et par types de tourisme;
4. Offre interne et consommation du tourisme intérieur par produits;
5. Production brute, consommation intermédiaire et valeur ajoutée brute en Suisse par produits;
6. Emploi (EPT), emploi touristique (EPT) et quote-part touristique de l'emploi.

Figure 2 : Formes du tourisme en fonction de la provenance et de la destination des visiteurs (OFS, 2015g)

		Provenance des visiteurs / visiteuses	
		Suisse	Étranger
Destination de Voyage	Suisse	Tourisme Interne	Tourisme Récepteur
	Étranger	Tourisme Émetteur	

3.2.2.1 - Niveau régional/cantonal

Dans l'idéal, le CST au niveau régional présenterait les mêmes informations qu'au niveau national. Cependant, de nombreux paramètres compliquent la réalisation d'un CST régional. L'existence d'un organisme statistique régional aussi développé qu'au niveau national est rare. De plus, l'organisme national fournit souvent des données moins précises sur les différents territoires qui le composent que sur l'ensemble du pays. Il en résulte des données moins détaillées, lacunaires ou manquantes. En conséquence, les caractéristiques et spécificités locales sont difficiles à cerner. Enfin, les frontières régionales sont plus ténues que les frontières nationales, de ce fait les mouvements (marchandises, capitaux ou humains) entre les différentes régions d'un même pays sont difficilement saisissables. Dans le même ordre d'idées, il est pratiquement impossible d'attribuer une part précise de l'activité d'entreprises opérant dans plusieurs régions à une région en particulier.

Tous ces éléments font que l'obtention de données exploitables représente un défi. Néanmoins, une dynamique allant vers l'établissement de comptes satellites régionaux s'est créée dans les années 2000. Ainsi, l'OMT a publié des recommandations propres à la mise en place de comptes satellites du tourisme régionaux comme le *Regional Tourism Satellite Account (2013)* qui leur est entièrement consacré ou *l'Annexe 7 de Compte satellite du tourisme: recommandations concernant le cadre conceptuel 2008*. Ces publications décrivent les problématiques propres au compte satellite du tourisme régional et les méthodes envisageables pour les résoudre.

La présente étude vise à s'approcher de l'établissement d'un compte satellite régional valaisan. Les diverses contraintes mentionnées font qu'un compte satellite régional est plus sommaire que son pendant national. Il doit néanmoins faire apparaître les éléments essentiels. Au niveau de la demande, ces éléments sont la consommation des excursionnistes, la consommation des touristes et la consommation totale cumulant l'ensemble des visiteurs. Au niveau de l'offre, les éléments clés sont la valeur ajoutée brute totale, la valeur ajoutée brute touristique, la quote-part touristique à la VAB, l'emploi total, l'emploi touristique et la quote-part touristique à l'emploi.





4.1 - Méthodologie

La demande touristique en Valais a été calculée en prenant en compte différents aspects tels que les fréquences en hiver et en été, respectivement dans le Haut-Valais et dans le Valais romand. Pour le développement des calculs relatifs aux fréquences des hôtes, les données récoltées par l'Observatoire valaisan du tourisme (OVT) ont été utilisées.

Étant donné l'absence de données relatives aux fréquences des excursionnistes, une méthode développée au sein de l'Institut Tourisme (ITO) a été utilisée. Elle est basée sur la mesure d'indicateurs indirects tels que les déchets de la population et des visiteurs ou tels que les comptages routiers qui rendent compte du nombre de voitures qui traversent un endroit spécifique en un moment donné.

Parallèlement, trois enquêtes auprès des hôtes ont été menées au cours de l'hiver 2013/2014 et de l'été 2014. En plus, une enquête auprès des propriétaires de résidences secondaires a été effectuée la même année sans distinction de saison. Ces enquêtes ont permis de structurer les dépenses moyennes journalières des hôtes par catégorie et par région. La structure des dépenses des hôtes hébergés a été calculée pour les saisons d'hiver et d'été, tandis que celle des propriétaires de résidences secondaires a été calculée sur l'année.

Étant donné que le périmètre de référence de notre analyse est le canton du Valais, les dépenses des voyageurs domiciliés en Valais ont été traitées comme de la consommation du tourisme interne. Les dépenses provenant des Suisses domiciliés dans d'autres cantons ainsi que des personnes domiciliées à l'étranger font partie de la consommation du tourisme récepteur du point de vue du Valais. La somme des dépenses globales du tourisme interne et du tourisme récepteur est la consommation du tourisme intérieur. Notre étude n'a pas traité du tourisme émetteur qui rend compte des dépenses des Valaisans à l'étranger ou dans d'autres régions suisses. La conceptualisation des formes du tourisme est représentée dans le *Tableau 1*.

Tableau 1 : Formes du tourisme

Résidence du voyageur		Région où la consommation (dépenses) a lieu (Région économique de référence (Valais))
Résidents en Valais		Consommation du tourisme interne
Non-résidents dans la région	Autres régions suisses	Consommation du tourisme récepteur provenant d'autres régions (par exemple d'autres cantons)
	Autres pays	Consommation du tourisme récepteur provenant d'autres pays
Total		Consommation du tourisme intérieur

Tableau adapté de Cañada, 2013, p. 11.

4.2 - Structure des hôtes

4.2.1 - Hôtes hébergés et excursionnistes

Les sources utilisées pour le calcul des nuitées dans cette étude ont été les données HESTA (statistique OFS de l'hébergement touristique) et celles de l'OVT, ces données correspondent aux fréquences cantonales classifiées par région et par type d'hébergement. Les catégories reprises dans cette enquête sont l'hôtellerie (hôtels, établissements de cure) et la parahôtellerie. Les données exploitées pour évaluer les nuitées en résidences secondaires ont été récoltées auprès des offices du tourisme. Les nuitées forfaitaires sont le résultat de la multiplication du nombre de forfaits par le nombre de jours sur lequel la destination base ses forfaits, en sachant que ce nombre varie selon les diverses destinations du canton du Valais.

En 2014, le Valais a compté 21.6 millions d'hôtes. Ce chiffre correspond, d'une part, au nombre de nuitées dans les différents types d'hébergement, y compris les résidences secondaires, et, d'autre part, au nombre de journées excursionnistes sur l'ensemble de l'année. Il apparaît donc que le nombre de journées excursionnistes, 8.3 millions, représente une partie importante des fréquences touristiques. La parahôtellerie se classe deuxième avec 5.9 millions de nuitées. L'hôtellerie a enregistré 3.9 millions de nuitées en 2014. Enfin, les résidences secondaires ont réalisé 3.5 millions de nuitées sur l'année 2014.

Tableau 2 :
Fréquences touristiques en Valais en 2014

Service de consommation	Fréquences touristiques
Hôtellerie	3'898'482
Parahôtellerie	5'889'221
Résidences secondaires	3'499'826
Total nuitées hôtes hébergés	13'287'529
Excursionnistes	8'322'261
Total fréquences	21'609'790

Figure 3 :
Distribution des fréquences en Valais en 2014

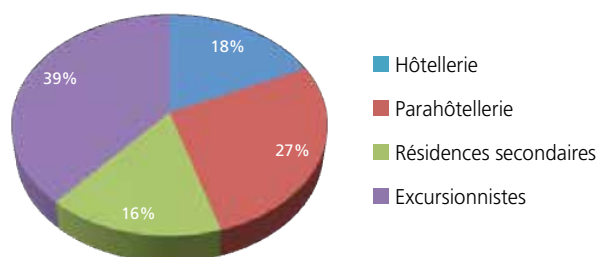
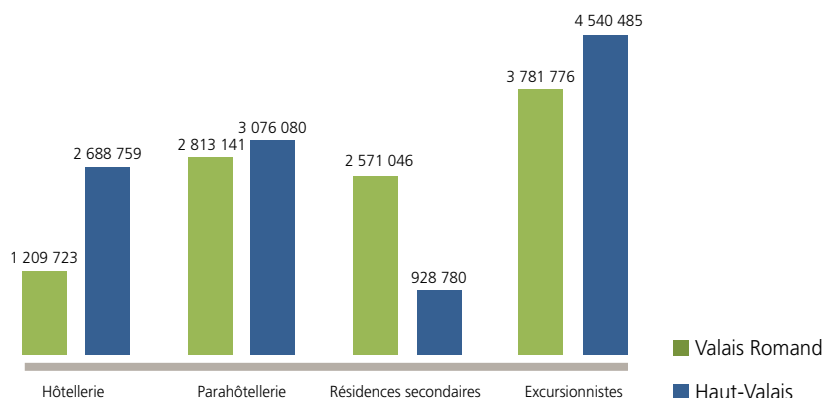


Tableau 3 : Distribution des fréquences touristiques par région

Catégorie	Valais romand	Proportion %	Haut-Valais	Proportion %
Hôtellerie	1'209'723	31%	2'688'759	69%
Parahôtellerie	2'813'141	48%	3'076'080	52%
Résidences secondaires	2'571'046	73%	928'780	27%
Excursionnistes	3'781'776	45%	4'540'485	55%
Total par région	10'375'686	48%	11'234'104	52%
Total Valais	21'609'790			

Les nuitées récoltées auprès des offices du tourisme et rassemblées au niveau cantonal par l'OVT sont présentées dans le *Tableau 3*, ces données ont été confrontées aux chiffres de HESTA (OFS, 2015i) afin de confirmer leur plausibilité. Le Haut-Valais réalise 69 % des nuitées hôtelières, cela s'explique en partie par le fait que Zermatt joue un rôle prédominant en totalisant près de 35 % des nuitées du canton du Valais. La distribution des nuitées parahôtelières est plutôt équilibrée entre les deux régions, 48 % des nuitées pour le Valais romand contre 52 % pour le Haut-Valais. Par contre, le Valais romand domine au niveau des nuitées enregistrées dans les résidences secondaires avec 73 % des nuitées. Les visites des excursionnistes sont assez bien réparties entre les deux régions, 45 % pour le Valais romand contre 55 % pour le Haut-Valais. Finalement, la distribution des fréquences, toutes catégories confondues, est presque symétrique entre les deux régions, 52 % pour le Haut-Valais avec 11.2 millions de fréquences et 48 % pour le Valais romand avec 10.4 millions. Au total, les fréquences touristiques en Valais se montent à 21.6 millions.

Figure 4 : Distribution des fréquences touristiques par région

4.2.2 - Excursionnistes

Les fréquences des excursionnistes au niveau cantonal sont presque équitablement réparties entre l'hiver, 49.8%, et l'été, 50.2%. Cependant, ce résultat final provient d'un rééquilibrage entre les deux régions, car pour le Haut-Valais l'été est la saison la plus importante avec 66% des fréquences, tandis que l'hiver domine dans le Valais romand avec 69% des fréquences annuelles.

Tableau 4 : Fréquences des excursionnistes

Saison	Valais romand*	Haut-Valais*	Valais*	Proportion Valais %
Hiver	2'612'777	1'534'488	4'147'265	49.8%
Eté	1'168'999	3'005'997	4'174'996	50.2%
Total	3'781'776	4'540'485	8'322'261	100%

*Nombre de journées excursionnistes

Figure 5 :
Répartition des fréquences saisonnières
des excursionnistes dans le Valais romand en 2014

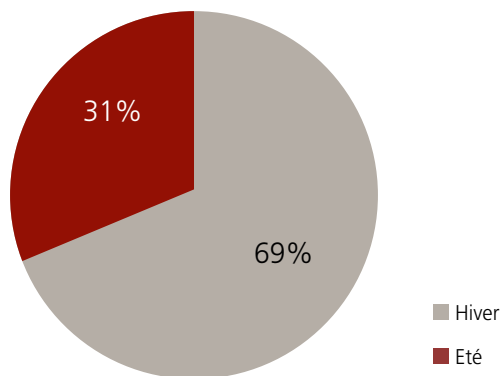
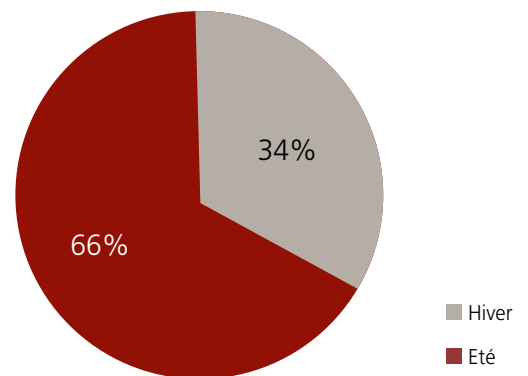


Figure 6 :
Répartition des fréquences saisonnières
des excursionnistes en Haut-Valais en 2014



4.2.3 - Propriétaires de résidences secondaires

Tableau 5 : Nuitées des propriétaires de résidences secondaires*

Résidences secondaires	Valais romand	Proportion %	Haut-Valais	Proportion %
Nombre / pourcentage	2'571'046	73%	928'780	27%
Total	3'499'826			

*Nuitées forfaitaires

Les fréquences touristiques des propriétaires de résidences secondaires dans le Valais romand sont importantes et, par conséquent, leur contribution aux dépenses globales touristiques également. L'enquête a permis de déterminer qu'en moyenne 2.9 personnes occupent le logement lors d'un séjour. Pour le Valais romand cette moyenne est un peu plus élevée, 3.1 personnes, alors que dans le Haut-Valais elle est de 2.6 personnes. Le *Tableau 6* représente la distribution des types d'hébergement des propriétaires de résidences secondaires obtenue grâce à notre enquête.

Tableau 6 : Type d'hébergement des propriétaires de résidences secondaires

Type d'hébergement	Valais romand	Haut-Valais	Valais
Chalet, villa, maison individuelle	32.9%	23.2%	30.1%
Logement (appartement) dans un immeuble en copropriété	66.6%	75.9%	69.3%
Logement en time sharing	0.5%	0.9%	0.6%

4.3 - Dépenses moyennes journalières

Les dépenses moyennes journalières varient considérablement en fonction des catégories de touristes. Au sein d'une même catégorie, par exemple l'hôtellerie, les fluctuations peuvent aussi être considérables entre les saisons et les catégories d'hôtels. Les moyennes générales des dépenses journalières figurent dans le *Tableau 7*. Le *Tableau 8* et le *Tableau 9* proposent un récapitulatif plus détaillé des dépenses journalières des clients d'hôtels et de la parahôtellerie par origine.

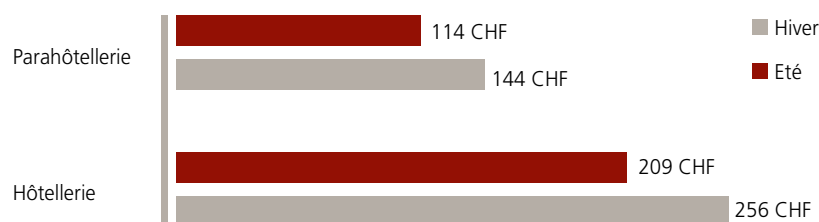
Tableau 7 : Dépenses moyennes journalières par catégorie de touristes et par saison

Catégorie de touristes	Hiver	Eté
En hôtellerie	256 CHF	209 CHF
En parahôtellerie	144 CHF	114 CHF
En résidences secondaires*	68 CHF	
Excursionnistes	114 CHF	

* Sans les frais inhérents aux résidences secondaires.

Les dépenses journalières moyennes s'avèrent plus importantes en hiver qu'en été, ceci est observé pour l'hôtellerie, mais également pour la parahôtellerie.

Figure 7 : Dépenses moyennes journalières



Ces moyennes sont, en réalité, une moyenne des moyennes, compte tenu du fait que différentes catégories d'hébergement figurent dans chaque type d'hébergement. Par exemple, les dépenses journalières moyennes des clients d'hôtels 3 étoiles en hiver se montent à 222 CHF, alors que celles des touristes fréquentant des hôtels 4 étoiles atteignent 291 CHF. En outre, cette différence n'est pas seulement influencée par la catégorie de l'hôtel, mais aussi par la provenance des hôtes.

4.3.1 - Dépenses journalières des clients d'hôtels

Dans le *Tableau 8* figure un résumé des dépenses moyennes journalières classées selon la provenance des hôtes et par catégorie d'hôtel. Elles incluent les dépenses de trajet dans les transports publics ou pour de l'essence.

Tableau 8 : Dépenses journalières moyennes des clients d'hôtels par catégorie d'hôtel

Catégorie d'hôtel	Marché	Dépenses journalières moyennes en hiver (en CHF)	Dépenses journalières moyennes en été (en CHF)	Dépenses journalières moyennes sur l'année (en CHF)
Toutes combinées ¹	Tous les marchés combinés (moyenne générale) ²	178	145	164
Toutes combinées ¹	Suisse	180	155	170
Toutes combinées ¹	Européen	168	112	142
Toutes combinées ¹	Non européen	238	208	216
3*	Tous les marchés combinés (moyenne générale) ²	222	168	194
4*	Tous les marchés combinés (moyenne générale) ²	291	251	274
5*	Tous les marchés combinés (moyenne générale) ²	366	364	365

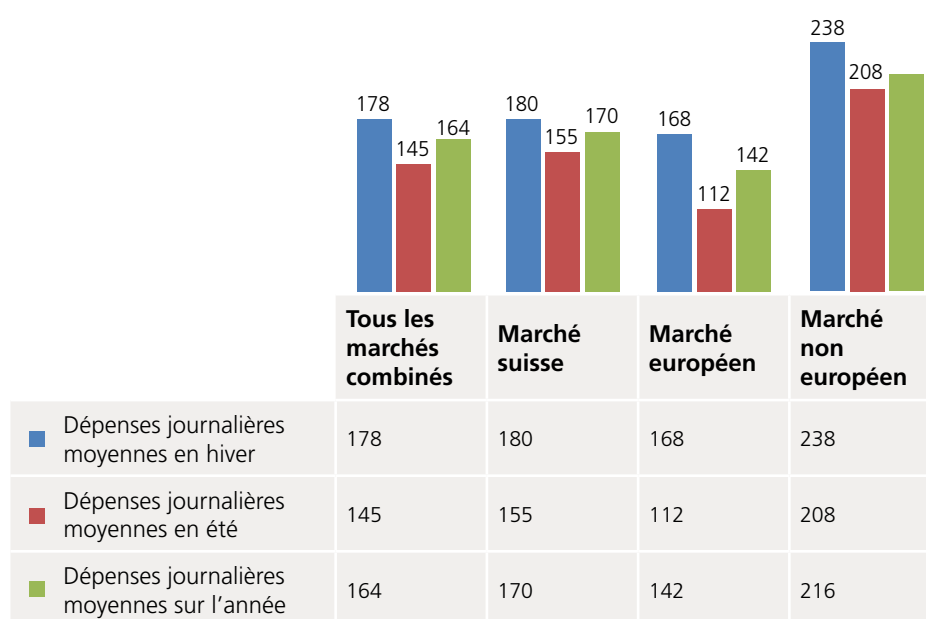
Sources : (Suisse Tourisme, 2014) et données des auteurs.

¹ Hébergements dans hôtels 3, 4 et 5 étoiles confondus. Il n'y a pas de données disponibles pour les hôtels 1 et 2 étoiles.

² Toutes provenances confondues.

La moyenne générale des dépenses des clients d'hôtels montre clairement que les visiteurs d'origine non européenne prennent la première place en déboursant 238 CHF pour l'hiver et 208 CHF pour l'été, ce qui donne une moyenne sur l'année de 216 CHF. Les visiteurs suisses prennent la deuxième place en termes de dépenses avec une moyenne journalière de 180 CHF pour l'hiver, 155 CHF pour l'été et 170 CHF sur l'année. Les hôtes européens ont dépensé en moyenne 168 CHF en hiver, 112 CHF en été, pour une moyenne annuelle de 142 CHF.

Figure 8 : Dépenses moyennes journalières toutes catégories d'hôtels confondues, en CHF



4.3.2 - Dépenses journalières des hôtes de la parahôtellerie

Pour la parahôtellerie, il a été possible de calculer les dépenses journalières moyennes par saison et sur l'ensemble de l'année pour les marchés suisse, européen et non européen. Ces résultats, présentés dans le *Tableau 9*, concernent toutes les catégories de parahôtellerie confondues.

Tableau 9 : Dépenses journalières moyennes des hôtes de la parahôtellerie*

Marché	Dépenses journalières moyennes en hiver (en CHF)	Dépenses journalières moyennes en été (en CHF)	Dépenses journalières moyennes sur l'année (en CHF)
Tous les marchés combinés (moyenne générale)**	145	101	129
Suisse	147	107	134
Européen	140	85	118
Non européen	154	159	157

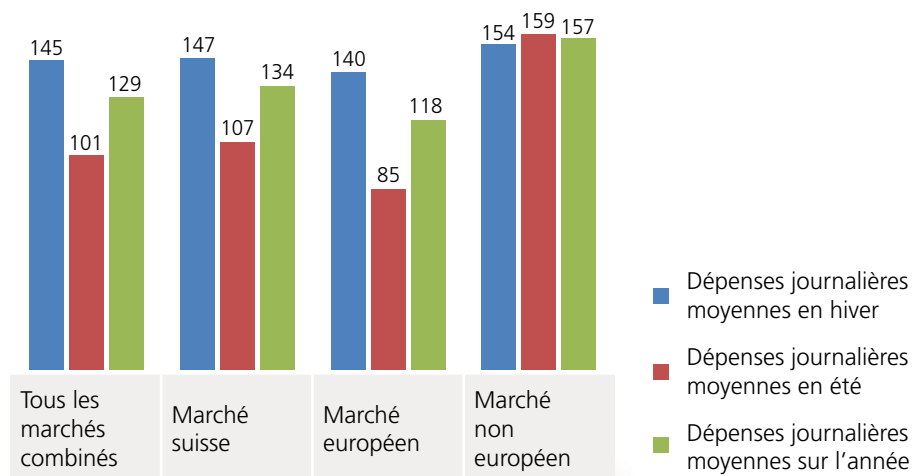
Sources : (Suisse Tourisme, 2014) et données des auteurs.

* Hébergements dans les établissements de parahôtellerie 1, 2, 3, 4 et 5 étoiles confondus.

** Regroupement de toutes les provenances.

Les dépenses des visiteurs non européens sont systématiquement plus élevées que celles des Suisses et des Européens. La moyenne générale des dépenses pour l'hiver atteint 145 CHF, la moyenne des Suisses 147 CHF, la moyenne des Européens 140 CHF et la moyenne des visiteurs non européens 154 CHF. Les résultats des dépenses pour l'été donnent le même classement, mais avec des écarts différents : la moyenne générale s'élève à 101 CHF par journée, les visiteurs suisses dépensent 107 CHF, les Européens 85 CHF et les visiteurs non européens 159 CHF.

Figure 9 :
Dépenses moyennes journalières des hôtes de la parahôtellerie,
toutes catégories d'hébergement confondues, en CHF



4.3.3 - Dépenses des propriétaires de résidences secondaires

Les calculs des dépenses des propriétaires de résidences secondaires ont été faits en deux parties. Tout d'abord, les dépenses journalières moyennes par personne liées directement au tourisme ont été analysées. Dans un deuxième temps, l'analyse a porté sur les frais annuels inhérents aux résidences secondaires, tels que les dépenses de rénovation et d'entretien des logements ainsi que les dépenses pour le mobilier et l'équipement des logements. D'autres dépenses, comme celles effectuées dans les services bancaires et financiers et les frais liés à la santé, ont aussi été prises en compte. Les propriétaires de résidences secondaires dépensent en moyenne 68 CHF par jour sur l'année, en excluant les frais annuels inhérents aux résidences secondaires. A travers l'enquête auprès des propriétaires de résidences secondaires, les dépenses liées aux activités dites touristiques ont pu être établies par personne et en moyenne journalière. Toutefois, il s'avère que ces dépenses ne représentent qu'environ 32 % de leurs dépenses annuelles, le reste (68 %) correspondant aux frais annuels inhérents aux résidences secondaires.

Tableau 10 : Dépenses moyennes journalières par personne pour les propriétaires de résidences secondaires

Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	18 CHF	26%
Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	2 CHF	3%
Forfait pour les remontées mécaniques	12 CHF	18%
Nourriture et boissons sur place (achats en grande surface, producteurs locaux)	12 CHF	18%
Activités de loisirs, culturelles, récréatives, sportives (hormis les remontées mécaniques)	3 CHF	4%
Etablissements publics (restaurants, bars sur place)	12 CHF	18%
Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/bijoux, cigarettes, etc.)	5 CHF	7%
Autres types de biens/services (femme de ménage, jardinier, baby sitting, etc.)	4 CHF	6%
Total	68 CHF	100%

En regardant les dépenses journalières moyennes des propriétaires de résidences secondaires, il apparaît que les frais de transport entre le domicile et le lieu de séjour se montent à 26 %, soit 18 CHF. Les achats de nourriture et de boissons, les dépenses dans les établissements publics ainsi que pour les forfaits des remontées mécaniques représentent pour chacun d'eux 18 %, soit le deuxième poste de dépenses, ce qui équivaut à 12 CHF par jour et par personne. Ensuite, il ressort que les achats sur place et les autres types de biens et de services représentent, dans chacune de ces deux catégories, environ 5 CHF par jour, sur l'ensemble de l'année. Les déplacements sur place engendrent les frais les plus faibles avec une dépense journalière moyenne de 2 CHF.

Les dépenses liées directement aux résidences secondaires sont plus élevées dans le Valais romand en raison d'une proportion de résidences secondaires et de fréquences touristiques plus importante que dans le Haut-Valais.

Il est important de rappeler que, lors d'un séjour, les résidences secondaires sont en moyenne occupées par 3.1 personnes dans le Valais romand, contre 2.6 personnes dans le Haut-Valais. Nos enquêtes permettent d'ajouter que les résidences secondaires dans le Valais romand comptent en moyenne 3.8 pièces, tandis que dans le Haut-Valais la taille des résidences secondaires est plus réduite, avec une moyenne de 3.2 pièces par objet. Toutes ces différences expliquent en partie l'écart des investissements en résidences secondaires dans les deux régions.

Les propriétaires de résidences secondaires du Valais romand ont davantage dépensé par résidence secondaire en 2014 (5'714 CHF) que ceux du Haut-Valais (4'529 CHF), les dépenses moyennes annuelles par résidence secondaire en Valais en 2014 se situant à 5'454 CHF. Cette moyenne se rapproche plus de la moyenne du Valais romand, étant donné que les fréquences touristiques générées dans cette région par les propriétaires de résidences secondaires sont à peu près trois fois plus importantes que dans le Haut-Valais.

Figure 10 : Dépenses annuelles moyennes par résidence secondaire en 2014



Le calcul des dépenses globales des propriétaires de résidences secondaires montre que les dépenses liées au logement représentent les 2/3 de leurs dépenses annuelles totales.

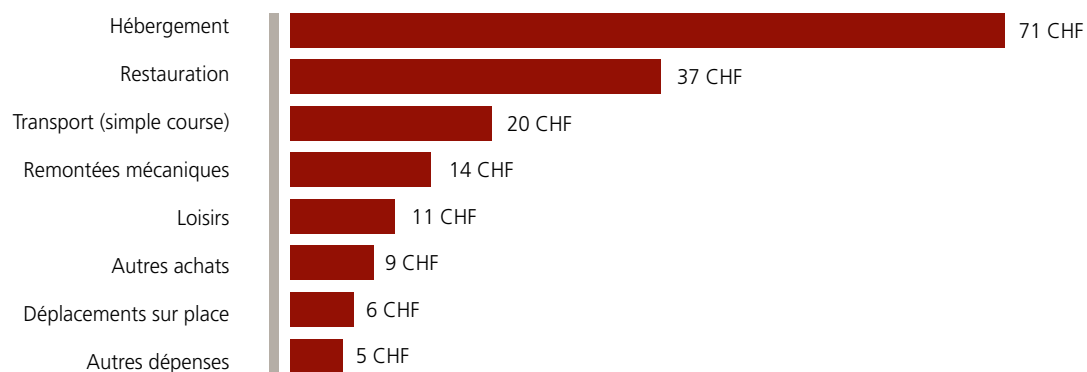
4.3.4 - Dépenses journalières des excursionnistes

Les visiteurs à la journée, ou excursionnistes, dépensent en moyenne 114 CHF par journée, les frais de voyage représentent une proportion importante de ces dépenses. Les dépenses moyennes des excursionnistes de provenance externe au Valais atteignent 119 CHF, contre 97 CHF pour les Valaisans.

4.3.5 - Structure des dépenses journalières par catégorie de dépenses

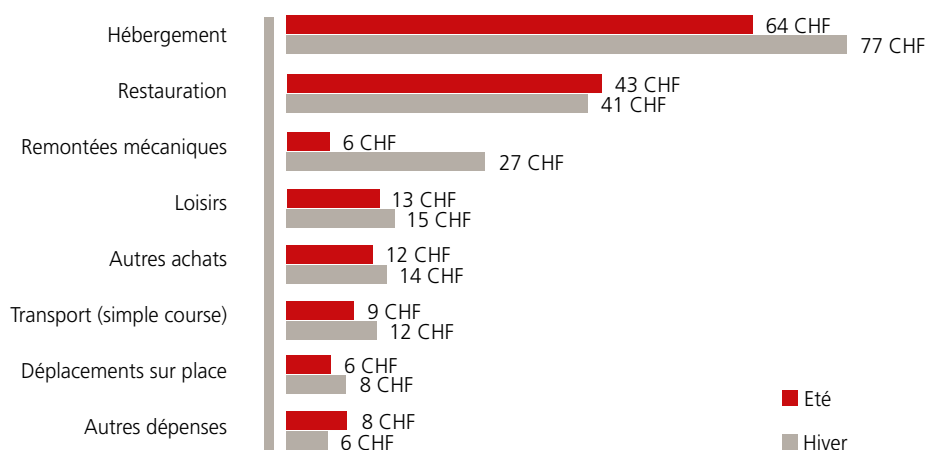
Dans la structure des dépenses des hôtes pris dans leur ensemble, l'hébergement, avec une moyenne de 71 CHF, représente le poste de dépenses le plus important, suivi de la restauration avec 37 CHF.

Figure 11 : Structure des dépenses journalières des hôtes dans les différentes catégories de dépenses



La structure des dépenses classées par saison montre systématiquement que les dépenses sont plus importantes en hiver, sauf dans la restauration (et dans les déplacements sur place) où la moyenne des dépenses des hôtes est de 43 CHF en été, alors qu'elle est de 41 CHF en hiver. Sans surprise, l'hébergement engendre les dépenses les plus importantes, tant en été qu'en hiver. Le classement des données par saison ne concerne que les hôtes de l'hôtellerie et de la parahôtellerie.

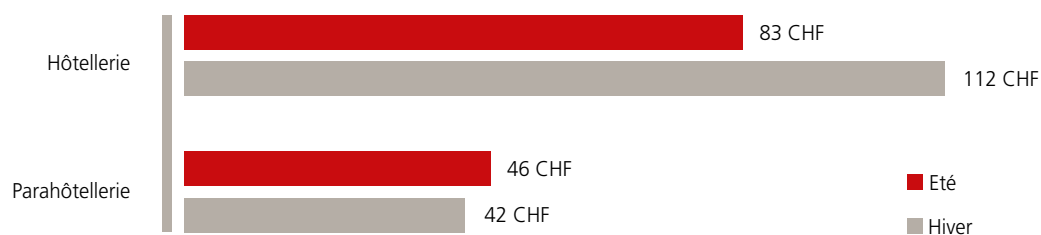
Figure 12 : Structure des dépenses journalières des hôtes dans les différentes catégories de dépenses par saison



4.3.5.1 - Dépenses moyennes journalières des clients d'hôtels et de la parahôtellerie pour leur hébergement

Dans l'hôtellerie, les clients dépensent pour leur hébergement plus en hiver (112 CHF) qu'en été (83 CHF). En revanche, les clients en parahôtellerie dépensent plus pour l'hébergement en été (46 CHF) qu'en hiver (42 CHF).

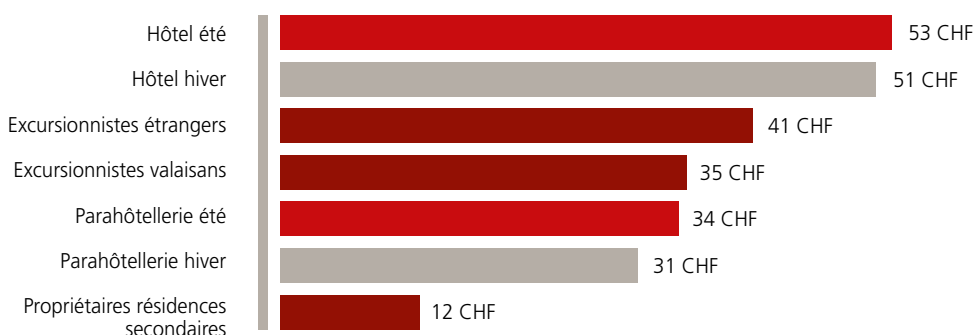
Figure 13 : Dépenses des hôtes pour leur hébergement hôtelier ou parahôtelier



4.3.5.2 - Dépenses moyennes journalières des différents hôtes dans la restauration

Les clients d'hôtels, toutes catégories d'hôtels confondues, ont dépensé plus de 50 CHF par jour en été et en hiver dans les cafés-restaurants. Les propriétaires de résidences secondaires ont dépensé 12 CHF en moyenne. Il faut ici tenir compte du fait qu'une proportion considérable de leurs dépenses liées à l'alimentation se fait dans des commerces de détail, ceci sera traité plus loin.

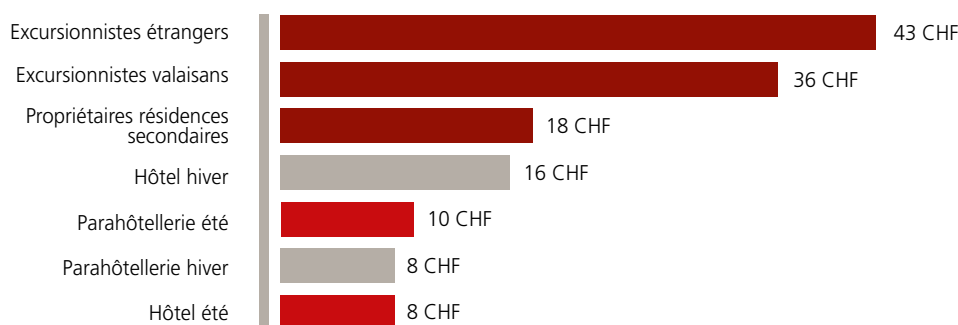
Figure 14 : Dépenses journalières dans les cafés-restaurants par catégorie de visiteurs



4.3.5.3 - Frais de transport

Ce sont les excursionnistes étrangers au canton, soit les personnes venant d'un autre canton ou d'un autre pays, qui dépensent en moyenne le plus pour leurs frais de transport (simple course), avec 43 CHF par jour. Ils sont suivis des excursionnistes valaisans, avec une moyenne de 36 CHF.

Figure 15 : Frais de transport par catégorie de visiteurs

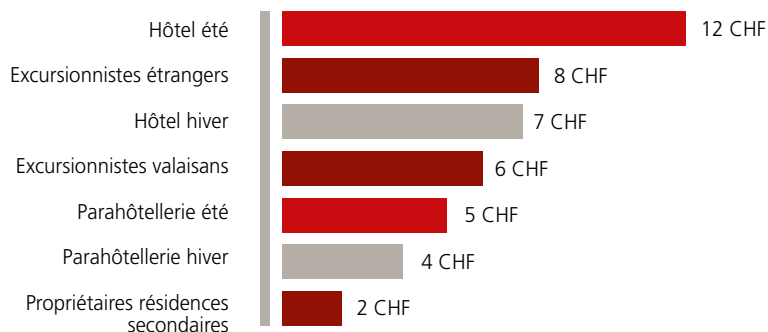


4.3.5.4 - Frais de déplacement sur place

Ces frais correspondent aux dépenses en carburant, véhicules de location, taxi, bus et train.

Les frais les plus élevés liés aux déplacements sur place sont supportés par les clients d'hôtels en été avec une moyenne journalière de 12 CHF. Les clients d'hôtels, toutes catégories d'hôtels confondues, ont dépensé 7 CHF en hiver pour leurs déplacements sur leur lieu de vacances. Les dépenses journalières moyennes, sur l'ensemble de l'année, occasionnées par les déplacements sur place des excursionnistes étrangers et valaisans ont été de 8 CHF et 6 CHF. Les propriétaires de résidences secondaires sont ceux qui dépensent le moins pour leurs déplacements sur place (2 CHF).

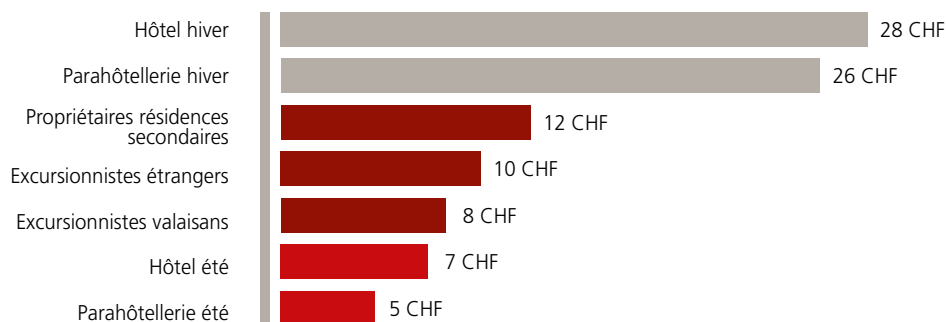
Figure 16 : Frais de déplacement sur place par catégorie de visiteurs



4.3.5.5 - Dépenses moyennes journalières pour les forfaits des remontées mécaniques

Les clients d'hôtels, en hiver, ont dépensé en moyenne 28 CHF dans les forfaits des remontées mécaniques. En hiver, les hôtes de la parahôtellerie ont dépensé en moyenne 26 CHF. En été, ces moyennes descendent à 5 CHF pour les hôtes de la parahôtellerie et à 7 CHF pour les clients d'hôtels. Les excursionnistes étrangers ont dépensé en moyenne 10 CHF, contre 8 CHF pour les excursionnistes valaisans. Les propriétaires de résidences secondaires ont dépensé en moyenne 12 CHF par jour sur l'ensemble de l'année.

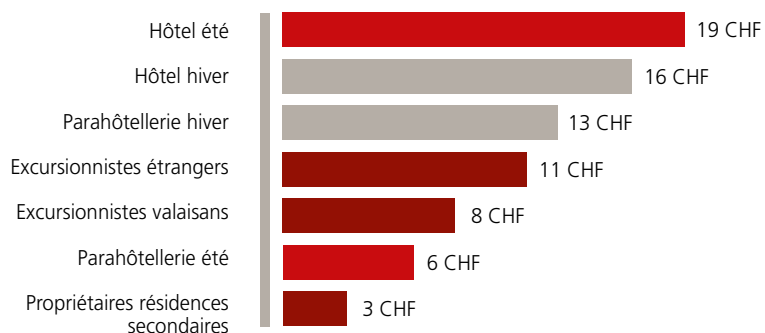
Figure 17 : Frais des forfaits de remontées mécaniques par catégorie de visiteurs



4.3.5.6 - Dépenses moyennes journalières des différents hôtes dans des activités de loisirs

Pour les loisirs, ce sont une nouvelle fois les clients d'hôtels qui dépensent le plus. Ces dépenses s'avèrent plus importantes en été qu'en hiver, avec une moyenne journalière de 19 CHF pour l'été et de 16 CHF pour l'hiver. Les touristes dépensant le moins dans ce domaine sont les propriétaires de résidences secondaires, avec une moyenne de 3 CHF. Les hôtes de la parahôtellerie dépensent 13 CHF par jour en hiver, ce qui est plus du double par rapport à l'été (6 CHF). Les excursionnistes étrangers ont dépensé en moyenne 11 CHF et les Valaisans 8 CHF.

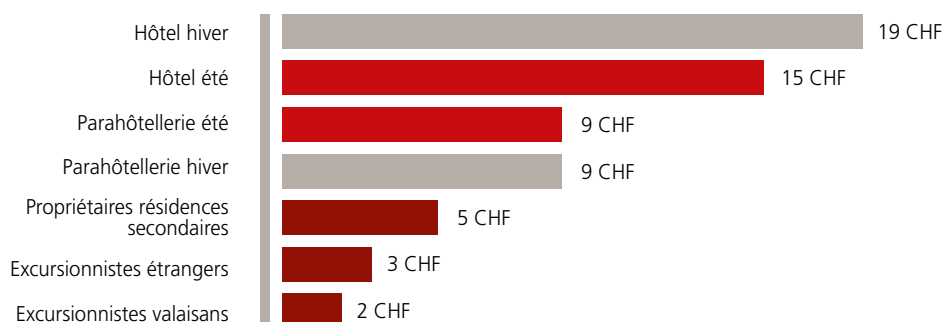
Figure 18 : Frais des activités de loisirs par catégorie de visiteurs



4.3.5.7 - Autres achats sur place

Les autres achats sur place concernent des dépenses en articles tels que les souvenirs, les vêtements, les bijoux et les cigarettes. Les clients des hôtels en hiver ont dépensé en moyenne 19 CHF, contre 15 CHF en été. Les excursionnistes étrangers, avec une moyenne journalière de 3 CHF, et les excursionnistes valaisans, avec 2 CHF par jour, dépensent le moins. Quant aux hôtes de la parahôtellerie, ils ont dépensé en moyenne 9 CHF, tant en hiver qu'en été.

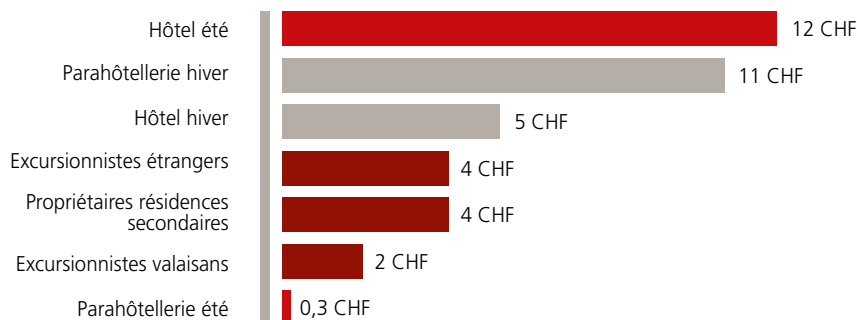
Figure 19 : Autres achats par catégorie de visiteurs



4.3.5.8 - Autres dépenses

Les autres dépenses correspondent aux frais et dépenses qui n'ont pas été compris dans la catégorie « Autres achats ». Les clients d'hôtels ont dépensé en moyenne 12 CHF en été, contre 5 CHF en hiver. Les hôtes de la parahôtellerie ont dépensé 11 CHF en moyenne en hiver, mais seulement 30 centimes par jour en été. Les excursionnistes étrangers et les propriétaires de résidences secondaires ont dépensé 4 CHF, en moyenne par jour, contre 2 CHF pour les excursionnistes valaisans.

Figure 20 : Autres dépenses par catégorie de visiteurs



4.4 - Demande touristique totale

La demande touristique totale est calculée sur la base de toutes les dépenses réalisées par les visiteurs dans le canton du Valais. Ces dépenses sont multipliées par les fréquences touristiques enregistrées dans les deux régions, Haut-Valais et Valais romand. Le *Tableau 11* présente un résumé des résultats obtenus lors des analyses. Il permet d'observer les apports à la demande touristique des quatre grands types de touristes confondus, à savoir les clients d'hôtels, de la parahôtellerie, les excursionnistes et les propriétaires de résidences secondaires.

Les clients d'hôtels (27 %) et de la parahôtellerie (23 %) contribuent à 50 % à la demande touristique globale du canton, ce qui correspond à 1'680 millions de CHF. Les excursionnistes apportent 28 % de la demande, avec 951 millions de CHF, tandis que les propriétaires de résidences secondaires, avec 760 millions de CHF, contribuent à hauteur de 22 % à la demande touristique globale.

Selon le *Tableau 12* résumant les dépenses par catégorie, les services d'hébergement fournis par l'hôtellerie et la parahôtellerie génèrent 19 % de la demande totale touristique, ce qui correspond à 630.8 millions de CHF. Dans le Valais romand, les services d'hébergement reçoivent 237 millions de CHF, ce qui correspond à 14 % de la demande touristique de la région qui est de 1'639 millions de CHF. La demande touristique dans le Haut-Valais atteint 1'753 millions de CHF, dont 393 millions de CHF pour les services d'hébergement qui représentent 22 % de la contribution de cette région. Finalement, les dépenses globales faites dans les des deux régions sont assez similaires, cependant, comme cette section le montrera, la structure des dépenses des deux régions est différente.

La restauration joue un rôle capital dans la consommation des visiteurs en 2014, elle représente 22 % de la demande touristique totale. Les dépenses dans cette catégorie se montent à 353 millions de CHF dans le Valais romand et à 410 millions de CHF dans le Haut-Valais, pour un total cantonal de 763 millions de CHF. La restauration bénéficie des dépenses des propriétaires de résidences secondaires et des excursionnistes, qui comptent pour 55 % des fréquences touristiques. C'est la raison pour laquelle elle prend la première place dans les catégories de dépenses, devant le secteur de l'hébergement.

Tableau 11 :

Demande touristique par catégorie de visiteurs

Service de consommation	Dépenses (en CHF)	Proportion en %
Hôtellerie	911'696'676	27%
Parahôtellerie	769'262'927	23%
Excursionnistes	951'432'379	28%
Résidences secondaires	760'200'709	22%
Total	3'392'592'690	100%

Figure 21 :

Répartition de la demande globale par catégorie de visiteurs

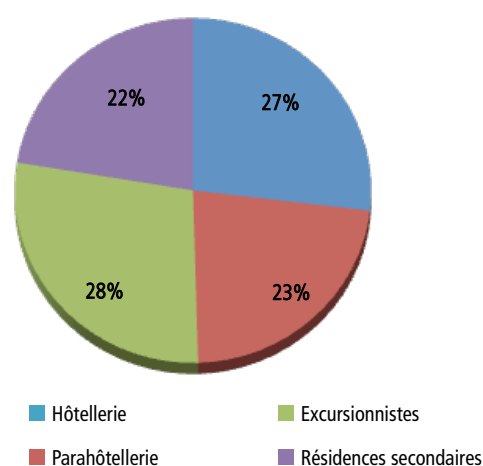


Tableau 12 : Résumé des dépenses par service de consommation

Service de consommation	Valais romand		Haut-Valais		Valais	
	Dépenses (en CHF)	Proportion en %	Dépenses (en CHF)	Proportion en %	Dépenses (en CHF)	Proportion en %
1. Hébergement	237'420'383	14%	393'358'861	22%	630'779'244	19%
2. Restauration	352'840'744	22%	410'074'289	23%	762'915'033	22%
3. Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	241'944'960	15%	272'058'652	16%	514'003'611	15%
4. Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	57'221'983	3%	72'728'241	4%	129'950'224	4%
5. Remontées mécaniques	135'458'088	8%	161'708'209	9%	297'166'296	9%
6. Activités de loisirs (p. ex. : excursions organisées, visites, location, activités sportives (forfaits de ski exclus))	98'460'847	6%	128'657'067	7%	227'117'914	7%
7. Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/ bijoux, cigarettes, etc.)	66'146'197	4%	90'406'737	5%	156'552'935	5%
8. Autres dépenses*	82'835'278	5%	72'461'998	4%	155'297'276	4%
9. Dépenses annuelles moyennes par résidence secondaire**	367'093'360	22%	151'716'797	9%	518'810'157	15%
Total	1'639'421'839	100%	1'753'170'851	100%	3'392'592'690	100%
Distribution en %	48.3%		51.7%		100%	

* Y compris l'achat de nourriture et de boissons sur place (achats en grande surface, producteurs locaux).

** Frais inhérents aux résidences secondaires, tels que les frais d'entretien et de rénovation, d'ameublement (mobilier, équipement électronique et ménager) et des services bancaires et financiers.

Les frais de transport apportent 514 millions de CHF à la demande touristique globale selon les résultats de nos enquêtes. Les frais journaliers de transport ont été calculés en prenant les frais simple course (en retenant l'hypothèse que le trajet de l'aller est payé dans le canton ou le pays de résidence des hôtes) et en les divisant par la durée de séjour afin d'avoir des résultats journaliers. Comme en témoigne la *Figure 15*, les frais de transport des excursionnistes étrangers et valaisans s'élèvent à respectivement 43 CHF et 36 CHF.

Les déplacements sur place représentent 4% de la demande touristique globale, 57 millions de CHF pour le Valais romand et 72 millions de CHF pour le Haut-Valais, soit environ 130 millions de CHF pour le Valais. Cette rubrique inclut les frais de carburant, de location de véhicule, de taxi, de bus et de train.

Les dépenses totales dans les remontées mécaniques s'élevaient à environ 297 millions de CHF, ce qui correspond à 9% de la demande touristique globale. Le Valais romand en reçoit 135 millions de CHF et le Haut-Valais 162 millions de CHF. Cette différence s'explique par le fait que le Valais romand accueille une importante proportion de résidents secondaires (73 %) par rapport au Haut-Valais (27 %). Ces visiteurs dépensent en moyenne 12 CHF pour les forfaits des remontées mécaniques, tandis que les dépenses moyennes en hiver des clients d'hôtels et des clients de la parahôtellerie se montent à respectivement 28 CHF et 26 CHF. Les clients d'hôtels sont plus nombreux dans le Haut-Valais, à 69 %, tout comme, à un degré moindre, les hôtes de la parahôtellerie, à 52 %.

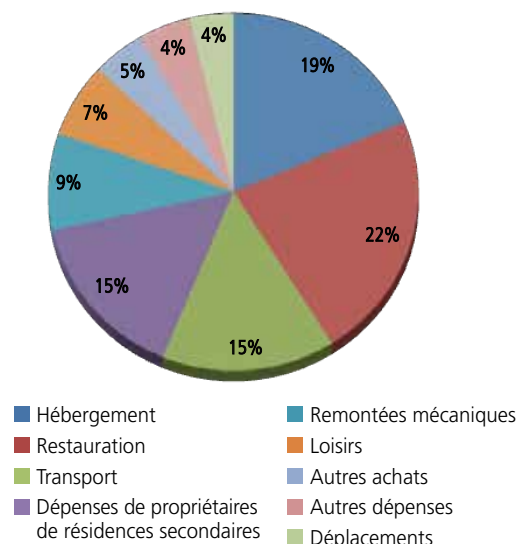
Les activités de loisirs, telles que les excursions organisées, les visites de divers lieux culturels et de divertissement ainsi que les activités sportives (à l'exception des forfaits de ski), ont contribué à hauteur de 227 millions de CHF à la demande touristique, ce qui équivaut à 7 % de la demande touristique globale.

La rubrique « Autres achats » regroupe les dépenses effectuées sur place. Elle concerne des articles comme les vêtements, les souvenirs, les montres ou les bijoux, les cigarettes, etc. Les clients d'hôtels dépensent davantage par rapport au reste des visiteurs. En hiver, ils dépensent en moyenne 19 CHF par jour et par personne, contre 15 CHF en été. Ils sont suivis par les hôtes de la parahôtellerie qui dépensent 9 CHF, en hiver comme en été. Etant donné l'importante proportion des clients d'hôtels dans le Haut-Valais, les dépenses globales dans cette rubrique sont d'environ 157 millions de CHF, tandis qu'elles se limitent à 66 millions de CHF dans le Valais romand, car les résidents secondaires ne dépensent, en moyenne, que 5 CHF par personne. Quant aux excursionnistes valaisans et étrangers, bien que représentant une part importante des visiteurs, ils ne dépensent, respectivement, que 2 CHF et 3 CHF en moyenne par jour.

La catégorie « Autres dépenses » comprend tous les autres types de dépenses qui n'ont été évoqués ni sous « Autres achats » ni dans les autres rubriques des dépenses traitées précédemment. Elle forme près de 4 % de la demande touristique globale valaisanne, pour un montant total de 155 millions de CHF.

Les dépenses annuelles moyennes par résidence secondaire correspondent aux frais inhérents aux résidences secondaires. Ces dépenses sont nettement plus importantes dans le Valais romand, puisque près des trois quarts des fréquences touristiques ont lieu dans cette région, comme en témoigne le *Tableau 5*. Les dépenses effectuées par les propriétaires de résidences secondaires dans le Valais romand s'élevaient à 367 millions de CHF, ce qui équivaut à 71 % des frais inhérents aux résidences secondaires en Valais. Le Haut-Valais, avec 152 millions de CHF, contribue à cette demande touristique à hauteur de 29 %.

Figure 22 :
Demande touristique globale en Valais



4.4.1 - Dépenses des clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie dans la demande globale touristique sur l'ensemble de l'année

Le *Tableau 11* montre que les clients d'hôtels et de la parahôtellerie représentent environ 50 % de la demande touristique globale. Ces hôtes ont dépensé, pour l'ensemble de l'année, 1'680 millions de CHF. Leurs dépenses sont principalement destinées à l'hébergement (38 %), pour un montant de 631 millions de CHF. La restauration constitue leur second poste de dépenses avec 390 millions de CHF, soit 23 % de leurs dépenses totales. Ils ont également dépensé environ 104 millions de CHF en transport entre leur lieu de domicile et leur lieu de vacances (simple course). Les frais de déplacements sur place, qui comprennent les frais d'essence, s'élèvent à 63 millions de CHF. Les frais pour les forfaits des remontées mécaniques équivalent à 11 % des dépenses de ces visiteurs, c'est-à-dire à environ 178 millions de CHF. Les visiteurs logés dans des hôtels et en parahôtellerie contribuent à 60 % des dépenses liées aux remontées mécaniques qui s'élèvent, toutes catégories de visiteurs confondues, à 297 millions de CHF.

Les dépenses dans les activités de loisirs atteignent 127 millions de CHF. Elles sont légèrement supérieures à celles regroupées dans la rubrique « Autres achats sur place » qui se montent à 118 millions de CHF. Les autres types de dépenses totalisent 68 millions de CHF, ce qui correspond à 4 % de la contribution à la demande touristique globale des clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie.

Figure 23 :

Distribution des dépenses des clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie sur l'ensemble de l'année 2014

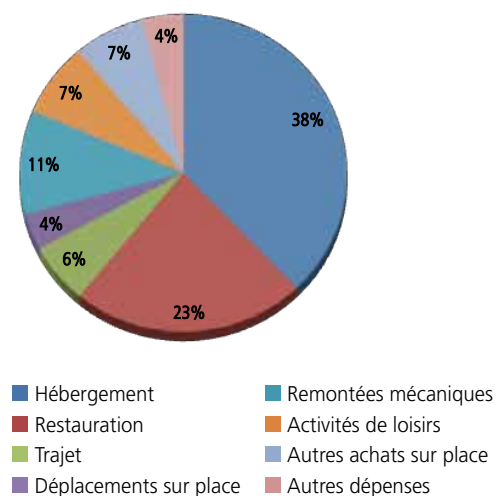


Tableau 13 : Dépenses des clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie

Service de consommation - Hôtellerie et Parahôtellerie	Dépenses CHF	Proportion %
Hébergement	630'779'244	38%
Restauration	390'241'990	23%
Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	103'731'994	6%
Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	63'444'127	4%
Remontées mécaniques	178'374'244	11%
Activités de loisirs (p. ex. : excursions organisées, visites, location, activités sportives (forfaits de ski exclus))	127'280'718	7%
Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/bijoux, cigarettes, etc.)	118'232'763	7%
Autres dépenses	68'874'523	4%
Total	1'680'959'602	100%

4.4.2 - Dépenses des clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie, par saison et par région

4.4.2.1 - Dépenses des clients d'hôtels en hiver

Les clients de l'hôtellerie ont dépensé 530 millions de CHF en hiver en 2014, 368 millions de CHF dans le Haut-Valais et 162 millions de CHF dans le Valais romand. Cette différence s'explique par le fait que les fréquences touristiques des clients d'hôtels dans le Haut-Valais sont proportionnellement plus importantes que dans le Valais romand (voir *Tableau 3 : Distribution des fréquences touristiques par région*).

Les dépenses dans l'hébergement représentent 43% des dépenses des hôtes de cette catégorie en hiver, soit 225 millions de CHF. La restauration joue un rôle important avec une contribution de 106 millions de CHF, qui correspond à 20% des dépenses des clients d'hôtels en hiver, tandis que 66 millions de CHF sont destinés aux remontées mécaniques, soit 13% des dépenses des clients d'hôtels en hiver.

Figure 24 :
Distribution des dépenses des clients de l'hôtellerie en hiver 2014 en Valais

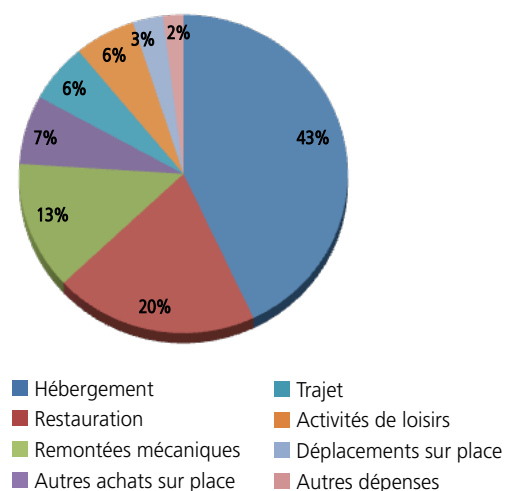


Tableau 14 : Dépenses des clients d'hôtels en hiver, en CHF

Service de consommation	Haut-Valais	Valais romand	Valais
Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	23'681'431	10'451'588	34'133'019
Hébergement	156'200'619	68'937'746	225'138'365
Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	10'209'411	4'505'832	14'715'244
Remontées mécaniques	45'892'185	20'254'105	66'146'290
Restauration	73'740'808	32'544'846	106'285'654
Activités de loisirs (p. ex. : excursions organisées, visites, location, activités sportives (forfaits de ski exclus))	23'618'493	10'423'811	34'042'304
Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/bijoux, cigarettes, etc.)	26'696'788	11'782'389	38'479'177
Autres dépenses	7'571'430	3'341'583	10'913'013
Sous-Total	367'611'166	162'241'900	529'853'066
Taux	69.4%	30.6%	100%
Total	529'853'066		

4.2.2.2 - Dépenses des hôtes de la parahôtellerie en hiver

Les clients hébergés en parahôtellerie dépensent 482 millions de CHF, ce qui correspond à 14.2 % de la demande touristique globale. Le Haut-Valais apporte 254 millions de CHF et le Valais romand 228 millions de CHF, cette différence est due à la structure des fréquences touristiques résumée dans le *Tableau 3*.

La moitié des dépenses des clients de la parahôtellerie se répartissent entre l'hébergement et la restauration. L'hébergement en reçoit 29 %, ce qui équivaut à 140 millions de CHF, et la restauration 21 %, soit 103 millions de CHF. Les hôtes ont également dépensé 88 millions de CHF dans les remontées mécaniques et 43 millions de CHF, ou 9 % de leurs dépenses, pour des activités de loisirs.

Figure 25 :
Distribution des dépenses des clients de la parahôtellerie en hiver 2014 en Valais

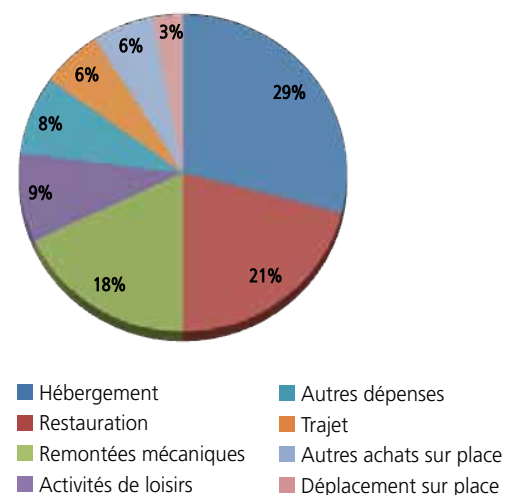


Tableau 15 : Dépenses des clients de la parahôtellerie en hiver, en CHF

Service de consommation	Haut-Valais	Valais romand	Valais
Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	14'662'763	13'193'108	27'855'871
Hébergement	73'838'145	66'437'314	140'275'460
Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	7'755'433	6'978'102	14'733'535
Remontées mécaniques	46'330'578	41'686'843	88'017'421
Restauration	54'053'699	48'635'872	102'689'571
Activités de loisirs (p. ex. : excursions organisées, visites, location, activités sportives (forfaits de ski exclus))	22'881'492	20'588'070	43'469'562
Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/bijoux, cigarettes, etc.)	15'455'435	13'906'330	29'361'765
Autres dépenses	18'754'786	16'874'985	35'629'771
Sous-Total	253'732'332	228'300'625	482'032'956
Taux	52.6%	47.4%	100%
Total	482'032'956		

4.4.2.3 - Dépenses des clients d'hôtels en été

Les clients de l'hôtellerie ont dépensé 382 millions de CHF en été, soit 11.3 % de la demande touristique globale. Les dépenses les plus importantes sont destinées à l'hébergement qui perçoit 150 millions de CHF, soit 39 % du total des dépenses, dont 46.5 millions de CHF dans le Valais romand et 103.5 millions de CHF dans le Haut-Valais. La restauration bénéficie de 25 % des dépenses de cette catégorie d'hôtes, ce qui représente 96 millions de CHF pour le canton, environ 66 millions de CHF pour le Haut-Valais et 30 millions de CHF pour le Valais romand. Enfin, 13 millions de CHF sont allés aux remontées mécaniques, 9 millions de CHF dans le Haut-Valais et 4 millions de CHF dans le Valais romand.

34 millions de CHF ont été dépensés dans des activités de loisirs et 28 millions de CHF dans des achats sur place de type vêtements ou souvenirs.

Figure 26 :
Distribution des dépenses des clients de l'hôtellerie en été 2014 en Valais

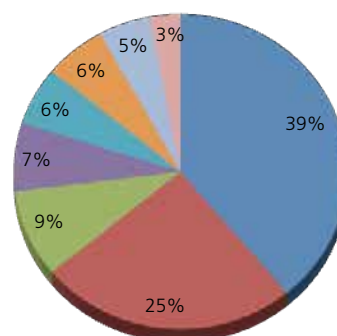


Tableau 16 : Dépenses des clients d'hôtels en été, en CHF

Service de consommation	Haut-Valais	Valais romand	Valais
Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	12'054'677	5'428'152	17'482'829
Hébergement	103'585'811	46'644'096	150'229'907
Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	14'919'932	6'718'360	21'638'292
Remontées mécaniques	8'798'172	3'961'766	12'759'938
Restauration	65'974'979	29'708'154	95'683'133
Activités de loisirs (p. ex. : excursions organisées, visites, location, activités sportives (forfaits de ski exclus))	23'786'568	10'710'955	34'497'522
Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/bijoux, cigarettes, etc.)	19'246'918	8'666'777	27'913'695
Autres dépenses	14'919'932	6'718'360	21'638'292
Sous-Total	263'286'990	118'556'619	381'843'609
Taux	69.0%	31.0%	100%
Total	381'843'609		

4.4.2.4 - Dépenses des hôtes de la parahôtellerie en été

Les hôtes de la parahôtellerie en été ont dépensé 287 millions de CHF, ce qui équivaut à 8.5 % de la demande touristique globale. Les visiteurs du Valais romand ont dépensé 138 millions de CHF et ceux du Haut-Valais 149 millions de CHF.

Figure 27 :
Distribution des dépenses des clients de la parahôtellerie en Valais (été 2014)

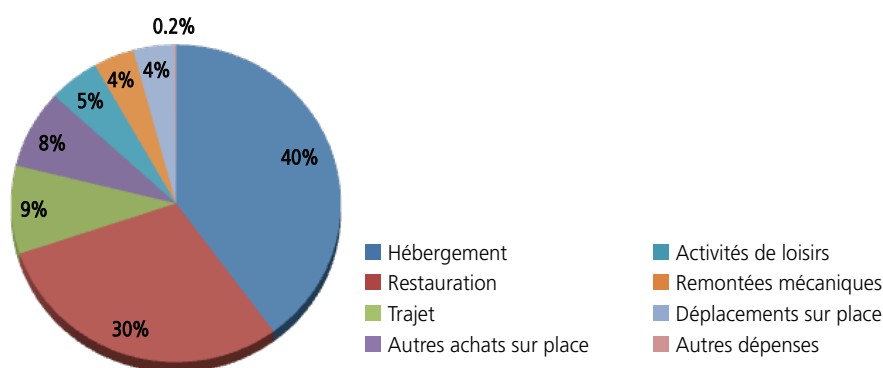


Tableau 17 : Dépenses des clients de la parahôtellerie en été, en CHF

Service de consommation	Haut-Valais	Valais romand	Valais
Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	12'586'648	11'673'626	24'260'274
Hébergement	59'734'285	55'401'226	115'135'512
Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	6'411'054	5'946'003	12'357'057
Remontées mécaniques	5'940'765	5'509'829	11'450'594
Restauration	44'402'261	41'181'370	85'583'632
Activités de loisirs (p. ex. : excursions organisées, visites, prix de location, activités sportives (forfaits de ski exclus))	7'923'029	7'348'301	15'271'330
Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/bijoux, cigarettes, etc.)	11'662'038	10'816'087	22'478'125
Autres dépenses	359'772	333'675	693'447
Sous-Total	149'019'853	138'210'117	287'229'970
Taux	51.9%	48.1%	100%
Total	287'229'970		

Les dépenses les plus importantes ont été effectuées pour l'hébergement, 115 millions de CHF, soit 40 % des dépenses. Les hôtes dans le Haut-Valais ont dépensé 60 millions de CHF, contre 55 millions de CHF dans le Valais romand. Les dépenses dans le secteur de la restauration ont aussi été assez conséquentes, puisqu'elles représentent 30 % des dépenses totales, soit 85.5 millions de CHF pour le Valais, 44.5 millions de CHF pour le Haut-Valais et 41 millions de CHF pour le Valais romand. L'hébergement et la restauration cumulent ainsi 70 % des dépenses des clients de la parahôtellerie en été. Les frais de transport entre le lieu de domicile et le lieu de séjour (simple course) représentent 9 % des dépenses, soit 24 millions de CHF.

Les autres achats de produits sur place s'élèvent à 22 millions de CHF, alors que les dépenses dans des activités de loisirs ne représentent que 5 % des dépenses, c'est-à-dire 15 millions de CHF.

4.4.3 - Dépenses effectuées par les excursionnistes

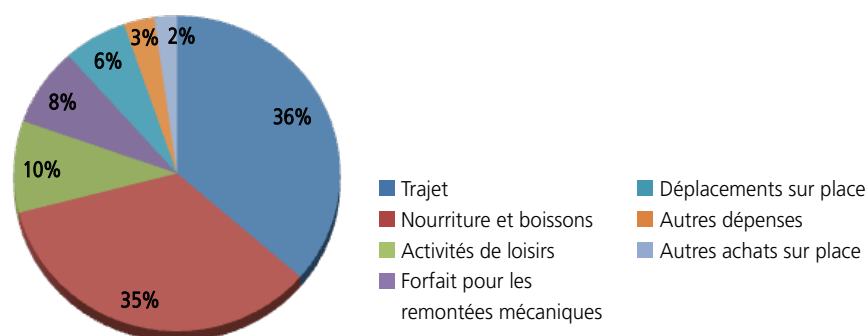
Les excursionnistes ont dépensé 951 millions de CHF sur l'ensemble de l'année 2014, principalement pour les frais de transport entre leur domicile et leur lieu de séjour (simple course), environ 345 millions de CHF, et dans la restauration, 329 millions de CHF. Ces deux catégories de dépenses forment 71 % de la contribution totale effectuée par les excursionnistes. Les frais liés aux déplacements sur place approchent les 60 millions de CHF. Quant aux dépenses pour les forfaits des remontées mécaniques, elles atteignent 8 % des dépenses totales des excursionnistes, ce qui équivaut à 76 millions de CHF sur l'ensemble de l'année.

Tableau 18 : Dépenses des excursionnistes par type de service de consommation

Service de consommation - Excursionnistes	Dépenses (en CHF)	Proportion %
Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	345'914'745	36%
Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	59'994'013	6%
Forfait pour les remontées mécaniques	76'348'837	8%
Nourriture et boissons (p. ex. : courses alimentaires, restaurants, cafés)	329'450'192	35%
Activités de loisirs (p. ex. : excursions organisées, visites, location, activités sportives (forfaits de ski exclus))	89'456'040	10%
Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/ bijoux, cigarettes, etc.)	21'262'145	2%
Autres dépenses	29'006'408	3%
Total	951'432'379	100%

Les activités de loisirs, dont les forfaits de remontées mécaniques sont exclus, ont comptabilisé 89 millions de CHF de dépenses. Les achats de vêtements, souvenirs, montres et bijoux ont rapporté 21 millions de CHF, contre 29 millions de CHF pour les dépenses dans d'autres services et produits.

Figure 28 :
Distribution des dépenses totales des excursionnistes



4.4.4 - Dépenses des propriétaires de résidences secondaires

Les dépenses des propriétaires de résidences secondaires sont calculées en deux parties. Dans un premier temps, les dépenses courantes concernant des activités effectuées lors des séjours des résidents dans leur logement sont comptabilisées. Dans un deuxième temps, les dépenses annuelles liées au logement, telles que les frais de rénovation et d'entretien, sont prises en compte.

4.4.4.1 - Dépenses courantes des propriétaires de résidences secondaires

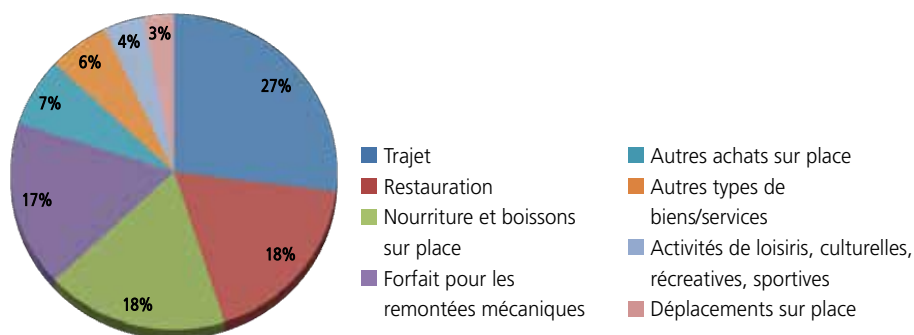
Les dépenses courantes calculées journalièrement (cf. *Tableau 10*) sont multipliées par les fréquences touristiques des propriétaires de résidences secondaires et donnent une demande de 241 millions de CHF sur l'ensemble de l'année. Les catégories de dépenses les plus importantes sont les frais de transport (64 millions de CHF) et les achats de nourriture et de boissons dans des commerces (43.6 millions de CHF).

Tableau 19 : Dépenses moyennes journalières des propriétaires de résidences secondaires, en CHF

Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	64'356'873
Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	6'512'083
Forfait pour les remontées mécaniques	42'443'216
Nourriture et boissons sur place (achats en grande surface, producteurs locaux)	43'601'484
Activités de loisirs, culturelles, récréatives, sportives (hormis les remontées mécaniques)	10'381'157
Restauration	43'222'851
Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/bijoux, cigarettes, etc.)	17'058'027
Autres types de biens/services (femme de ménage, jardinier, baby sitting, etc.)	13'814'862
Total	241'390'552

Les dépenses dans la restauration et pour les forfaits des remontées mécaniques ont aussi été très importantes, elles s'élèvent à 43 millions de CHF et 42 millions de CHF. Les achats d'articles sur place atteignent 17 millions de CHF alors que les dépenses dans d'autres types de services, tels que les services de nettoyage, de jardinerie et de baby sitting, se montent à 13.8 millions de CHF. Enfin, plus de 6.5 millions de CHF ont été consacrés aux déplacements sur place.

Figure 29 :
Total des dépenses journalières des propriétaires de résidences secondaires en Valais (2014)



4.4.4.2 - Dépenses annuelles des propriétaires de résidences secondaires liées au logement

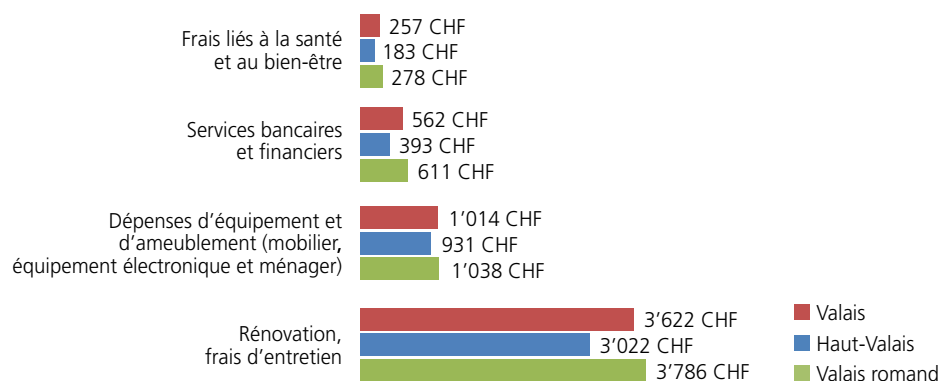
Au total, la moyenne cantonale des dépenses pour les frais liés au logement et à la santé², par résidence secondaire, sur l'année s'élève à 5'454 CHF. Le niveau des dépenses est plus élevé dans le Valais romand (5'714 CHF) que dans le Haut-Valais (4'529 CHF) de 1'185 CHF.

Les différences régionales sont marquées, les dépenses étant clairement plus élevées dans le Valais romand.

Tableau 20 : Dépenses moyennes annuelles par résidence secondaire, en CHF

Service de consommation	Valais romand	Haut-Valais	Valais
Rénovation, frais d'entretien	3'786	3'022	3'622
Dépenses d'équipement et d'ameublement (mobilier, équipement électronique et ménager)	1'038	931	1'014
Services bancaires et financiers	611	393	562
Frais liés à la santé et au bien-être	278	183	257
Total	5'714	4'529	5'454

Figure 30 : Frais inhérents aux résidences secondaires sur l'ensemble de l'année 2014



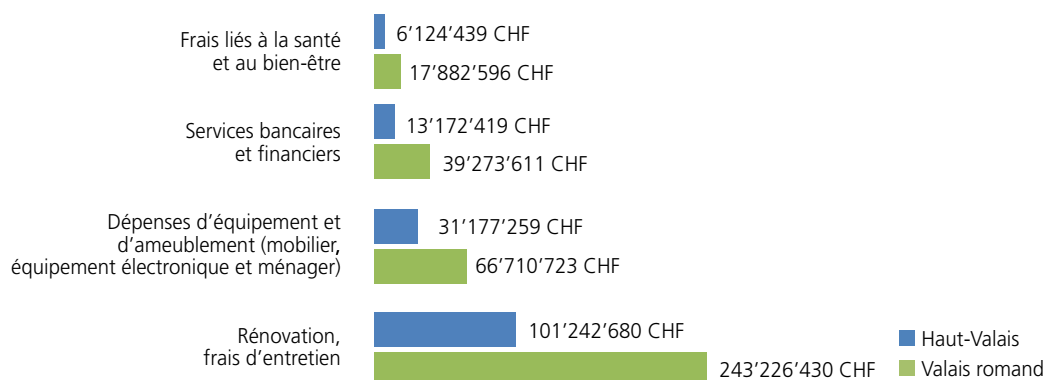
² Dans les questionnaires aux résidents secondaires, les frais de santé ont été déclarés par année et non par personne, ce qui implique de les insérer dans ce tableau et non dans le Tableau 10.

La multiplication de ces dépenses moyennes annuelles par le nombre de résidences secondaires aboutit à une demande de 519 millions de CHF pour l'ensemble de l'année 2014.

Tableau 21 : Frais totaux inhérents aux résidences secondaires en 2014, en CHF

Service de consommation	Valais romand	Haut-Valais	Valais
Rénovation, frais d'entretien	243'226'430	101'242'680	344'469'111
Dépenses d'équipement et d'ameublement (mobilier, équipement électronique et ménager)	66'710'723	31'177'259	97'887'982
Services bancaires et financiers	39'273'611	13'172'419	52'446'029
Frais liés à la santé et au bien-être	17'882'596	6'124'439	24'007'035
Total	367'093'360	151'716'797	518'810'157

Figure 31 : Frais totaux inhérents aux résidences secondaires en 2014



Additionnées des dépenses des résidents secondaires lors de leurs séjours (241 millions de CHF), les dépenses totales de ce type d'hôtes représentent 22.4 % de la demande touristique globale du Valais et se chiffrent à 760 millions de CHF.

Tableau 22 : Dépenses globales des propriétaires de résidences secondaires

Service de consommation - Résidences secondaires	Dépenses (en CHF)	Proportion %
Transport : Trajet (entre le domicile et le lieu de séjour)	64'356'873	8%
Transport : Déplacements sur place (carburant, véhicule de location, taxi, bus, train)	6'512'083	1%
Forfait pour les remontées mécaniques	42'443'216	6%
Nourriture et boissons sur place (achats en grande surface, producteurs locaux)	43'601'484	6%
Activités de loisirs, culturelles, récréatives, sportives (hormis les remontées mécaniques)	10'381'157	1%
Etablissements publics (restaurants, bars sur place)	43'222'851	6%
Autres achats sur place (vêtements, souvenirs, montres/bijoux, cigarettes, etc.)	17'058'027	2%
Autres types de biens/services (femme de ménage, jardinier, babysitting, etc.)	13'814'862	2%
Rénovation, frais d'entretien*	344'469'111	45%
Dépenses d'équipement et d'ameublement (meublier, équipement électronique et ménager)*	97'887'982	13%
Services bancaires et financiers*	52'446'029	7%
Frais liés à la santé et au bien-être**	24'007'035	3%
Total	760'200'709	100%

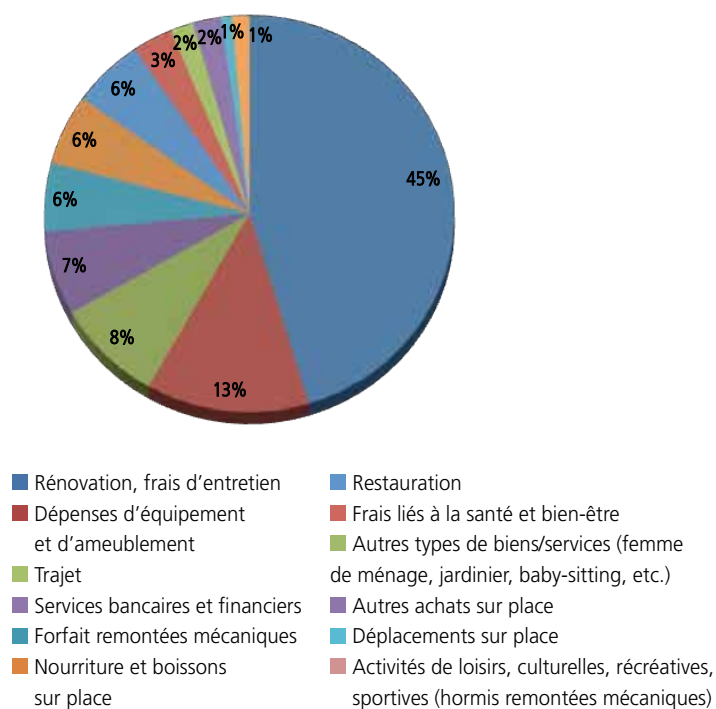
* Frais inhérents aux résidences secondaires, tels que les frais d'entretien et de rénovation, d'ameublement (meublier, équipement électronique et ménager) et des services bancaires et financiers.

** Ces dépenses ont été calculées en moyenne par résidence secondaire sur l'ensemble de l'année.

Les 344 millions de CHF dépensés pour la rénovation et l'entretien des résidences secondaires comptent presque pour la moitié (45 %) de toutes les dépenses de cette catégorie de visiteurs. Les frais concernant l'équipement et l'ameublement des résidences secondaires représentent 13 % des dépenses globales de cette catégorie, soit 98 millions de CHF.

La demande touristique ne donne que des informations partielles sur l'impact économique du tourisme dans le canton du Valais. Pour cette raison, il est nécessaire d'analyser son pendant : l'offre touristique, qui sera mesurée par la valeur ajoutée brute du tourisme. L'étude de la valeur ajoutée du tourisme dans l'économie valaisanne est traitée dans le chapitre suivant.

Figure 32 :
Dépenses globales des propriétaires de résidences secondaires en Valais (2014)



5 - Offre touristique

Si l'offre touristique concerne tous les biens et services vendus directement à des touristes, son évaluation ne se fait pas au niveau du chiffre d'affaires réalisé par ces ventes, mais par la valeur ajoutée brute qui en résulte. La difficulté inhérente à l'établissement de la valeur ajoutée brute du tourisme est de distinguer, le plus précisément possible, la part des ventes directes touristiques et non touristiques. Contrairement à d'autres secteurs économiques correspondant à des branches spécifiques, le tourisme est présent, de manière plus ou moins diffuse, dans nombre d'entre elles ; c'est là que réside tout l'intérêt, mais aussi la difficulté, de l'établissement de la valeur ajoutée brute du tourisme.





5.1 - Méthodologie

La procédure d'estimation de l'offre, via la valeur ajoutée, a été choisie en fonction des contraintes relatives à la disponibilité des données. Elle est décrite en détail dans les paragraphes suivants.

L'objectif est de déterminer la part touristique dans chaque branche d'activité, ce qui permet ensuite de pondérer les résultats en fonction de l'importance de la branche dans l'économie valaisanne. En l'absence de données sur la valeur ajoutée par branche économique en Valais, il a été décidé de reconstruire le PIB valaisan à partir des valeurs fournies par l'Office fédéral de la statistique pour l'ensemble de la Suisse. Ce procédé part du niveau national pour revenir au niveau cantonal (approche descendante ou « top-down »), il vise à estimer la valeur ajoutée de chaque branche pour le Valais. La validation des données se fait en vérifiant que la somme des résultats obtenus par branche est proche de la valeur ajoutée ou du PIB cantonal. L'année de référence est 2012, car il s'agit de l'année la plus récente pour laquelle des données définitives étaient disponibles au moment de la réalisation de cette étude.

5.1.1 - Indicateurs et bases statistiques

L'analyse de l'offre reposant sur la segmentation de l'économie selon les diverses activités qui la composent, il s'agit, tout d'abord, de préciser la manière dont elles sont réparties. L'indicateur utilisé à cette fin est la classification des branches établie par l'OFS sous l'appellation **Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) 2008**, 2008 représentant l'année de sa dernière révision (OFS, 2008). La NOGA 2008 est divisée en cinq niveaux de précision dans la caractérisation des activités, le premier niveau comporte 21 catégories tandis que le cinquième en possède 794. Le niveau NOGA principalement utilisé est le deuxième, il comprend 88 catégories, appelées « divisions », identifiées par un code à deux chiffres. La classification n'a pas été reprise telle quelle, mais a été adaptée aux besoins et contraintes. C'est pourquoi certaines catégories résultent d'un regroupement de divisions, alors que d'autres reprennent un niveau NOGA plus détaillé. Etant donné que la correspondance avec les divisions n'est pas totale, **le terme de « branche » sera utilisé pour désigner les différentes catégories économiques.**

En outre, l'OFS fournit divers indicateurs permettant de caractériser l'économie suisse. Ils sont repris dans cette étude puisque l'évaluation du poids touristique régional dépend des données économiques générales et nationales. Ces indicateurs sont succinctement présentés ci-dessous.

La valeur ajoutée brute (VAB) s'obtient en retranchant la consommation intermédiaire de la valeur de la production totale. Elle mesure l'augmentation de valeur apportée par les entreprises aux biens qu'elles acquièrent (qui constituent la consommation intermédiaire) afin de fabriquer leurs produits finis ou de fournir leurs services. Elle est disponible par branche économique au niveau national (OFS, 2015a), mais pas au niveau cantonal (OFS, 2015d), pour lequel des regroupements moins fins sont réalisés.

Le produit intérieur brut (PIB) correspond à la VAB additionnée du solde entre impôts et subventions. Il caractérise la performance de l'économie dans sa globalité. Connu du grand public, cet indicateur est très souvent évoqué lorsqu'il s'agit de chiffrer les performances économiques d'un pays ou d'une région. L'OFS communique la valeur du PIB de chaque canton (OFS, 2015b).

L'emploi est mesuré en **équivalents plein temps (EPT)**. Sa confrontation avec les valeurs liées à la production permet de déceler des secteurs à forte ou à faible valeur ajoutée, au travers de la valeur ajoutée unitaire, qui est mesurée en divisant la VAB par les EPT. La Statistique de l'emploi (STATEM) et la Statistique structurelle des entreprises (STATENT) (OFS, 2015c) de l'OFS fournissent le nombre d'EPT au niveau national, cantonal et par branches économiques.

Le niveau des salaires est défini comme le salaire mensuel brut médian. Les salaires composent une part importante de la valeur ajoutée. La statistique produite par l'OFS, dans son Enquête suisse sur la structure des salaires, distingue les branches économiques et les grandes régions (région lémanique, espace Mittelland, Suisse du Nord-Ouest, Zurich, Suisse orientale, Suisse centrale et Tessin), mais pas les cantons individuellement (OFS, 2014).

La valeur ajoutée unitaire (VAU) correspond à la productivité mesurée en divisant simplement la valeur ajoutée brute par les EPT d'une branche, d'un regroupement de branches ou de l'ensemble de l'économie.

5.1.2 - Mise en garde concernant les modifications statistiques

Les simulations et les comparaisons sont compliquées par la révision de nombreux indicateurs et catégories statistiques de l'OFS essentiels pour notre étude. En particulier, les codes NOGA ont été révisés en 2002 et 2008, ce qui complique la comparaison avec l'étude de Rütter + Partner de 2001 qui s'appuie sur la classification NOGA 1995. Un autre changement important est à relever : le remplacement du registre des entreprises (RE) par la Statistique structurelle des entreprises (STATENT), introduite en 2013 (OFS, 2015h, p. 14). La STATENT bouleverse la comptabilisation des EPT, car elle est plus exhaustive et tient mieux compte des très petites entreprises, ce qui a pour conséquence d'augmenter le nombre d'EPT. Cette différence se retrouve par rapport à la Statistique de l'emploi (STATEM), calculée selon l'ancienne méthode et dont la révision, prévue en 2015, n'était pas encore effective lors de nos simulations. Une attention particulière a dû être apportée à l'utilisation de chiffres provenant de la même statistique, c'est pourquoi cette étude s'appuie sur les chiffres de la STATENT, qui, en plus, fait figure de nouvelle référence d'après l'OFS elle-même (OFS, 2015h, p. 17). Pour résumer, ces changements ont provoqué une rupture statistique dans les données de l'OFS qui entrave la comparaison des résultats antérieurs et postérieurs aux réformes.

5.1.3 - Estimation de la valeur ajoutée brute et du PIB valaisans

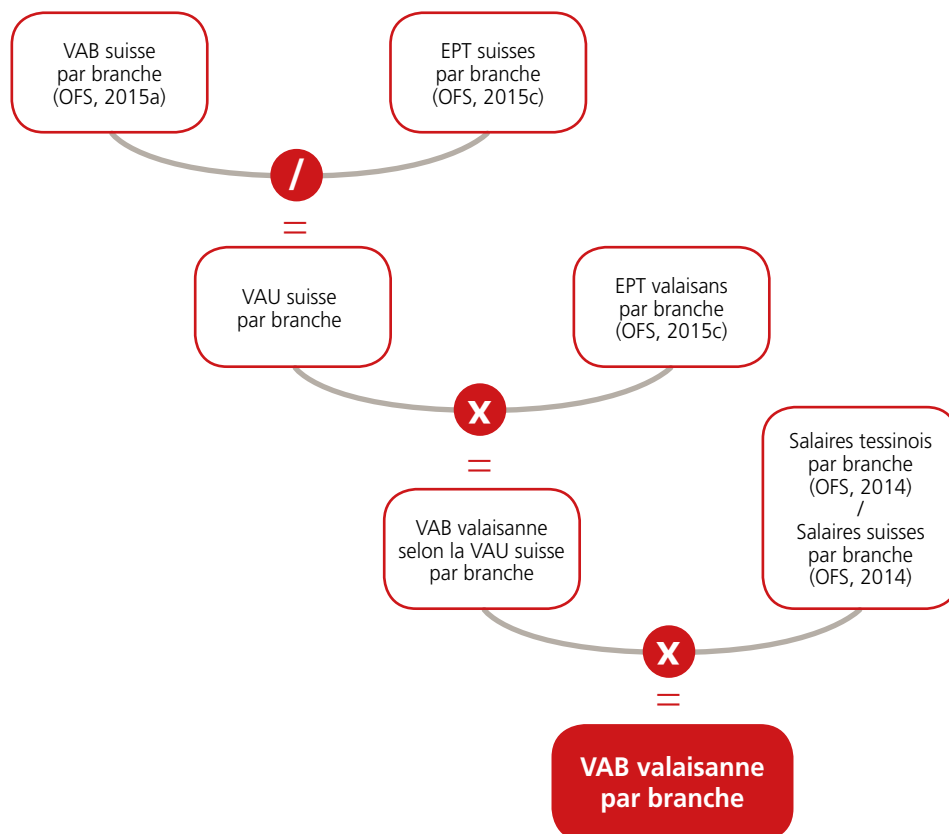
La première étape a consisté à diviser la valeur ajoutée brute suisse de chaque branche (OFS, 2015a) par le nombre d'emplois en équivalents plein temps correspondant (OFS, 2015c) afin d'obtenir la valeur ajoutée unitaire (VAU) suisse par branche. Ensuite, ces chiffres sectoriels de valeur ajoutée unitaire ont été multipliés par les emplois en équivalents plein temps valaisans (OFS, 2015c) pour aboutir à la valeur ajoutée brute valaisanne par branche selon la valeur ajoutée unitaire suisse. Les VAB valaisannes de l'agriculture et de la production des ménages ne sont pas estimées, mais reprises des chiffres fournis par l'OFS, qui détaille ces branches dans sa statistique sur la VAB par canton (OFS, 2015d). Afin de parvenir au produit intérieur brut, la différence entre revenu des impôts et subventions doit encore être ajoutée. Cette dernière opération a été réalisée en prenant la différence entre le PIB valaisan (OFS, 2015b) et la VAB valaisanne (OFS, 2015d), tous deux communiqués par l'OFS, qui a été additionnée à la VAB estimée.

La valeur ajoutée unitaire valaisanne étant plus faible que la moyenne suisse, les résultats doivent encore être corrigés. L'idéal aurait été de réaliser cet ajustement en utilisant les différences salariales entre le Valais et la Suisse. Malheureusement, aucune donnée spécifique au canton du Valais n'est disponible. En effet, les statistiques fédérales intègrent le Valais dans la région lémanique qui comprend également Vaud et Genève, deux cantons à la structure économique et salariale fort différente de celle du Valais. La recherche d'informations auprès de différents organismes de l'administration cantonale et d'organisations syndicales a confirmé l'absence de données précises. Il s'avère que le panel valaisan utilisé par l'OFS est trop restreint pour être significatif. Il est à noter que les cantons ont la possibilité de demander un élargissement de leur panel à l'OFS afin de disposer d'informations exploitables, cependant, le Valais ne l'a pas fait jusqu'à présent.

Toutefois, l'écart salarial entre le Valais et la moyenne suisse se situe dans une fourchette allant de 10 % à 20 %, d'après les contacts pris avec des organisations syndicales. Cette estimation concorde avec la différence d'environ 15 % entre les simulations du PIB valaisan réalisées selon la méthode décrite ci-dessus et le PIB valaisan mesuré par Rütter + Partner pour l'an 2000 et l'OFS pour 2012 (OFS, 2015b).

Finalement, l'option choisie prend pour référence un canton comparable au niveau salarial: le Tessin. Le Tessin cumule les avantages de disposer de données spécifiques produites par l'OFS et d'être un canton à « faible salaire » comme le Valais, selon la Société des employés de commerce (SEC Suisse, 2014). Son statut particulier semble également devoir assurer la pérennité de la fourniture des données par l'OFS, ce qui constitue un argument supplémentaire pour le prendre comme référence. Le pourcentage relatif des salaires tessinois par rapport aux salaires suisses (différence par rapport à la médiane) a été établi pour chaque branche économique sur la base des chiffres de l'OFS (OFS, 2014). Il a ensuite été repris pour corriger les chiffres valaisans, calculés à la valeur suisse, afin d'obtenir le PIB selon la valeur tessinoise. Une correction supplémentaire a été apportée aux branches financières et d'assurance, dont les résultats étaient manifestement surévalués, en prenant pour référence les chiffres de la VAB valaisanne fournis par l'OFS (OFS, 2015d).

Le PIB ainsi estimé, pour 2012, est très proche du chiffre du PIB valaisan calculé par l'OFS, puisque leur différence est d'environ un pour mille (16.980 milliards de CHF contre 16.960 milliards de CHF pour l'OFS (OFS, 2015b)). Ces simulations permettent de valider le choix méthodologique fait dans le cadre de cette étude.

Figure 33 : Processus d'estimation de la VAB valaisanne

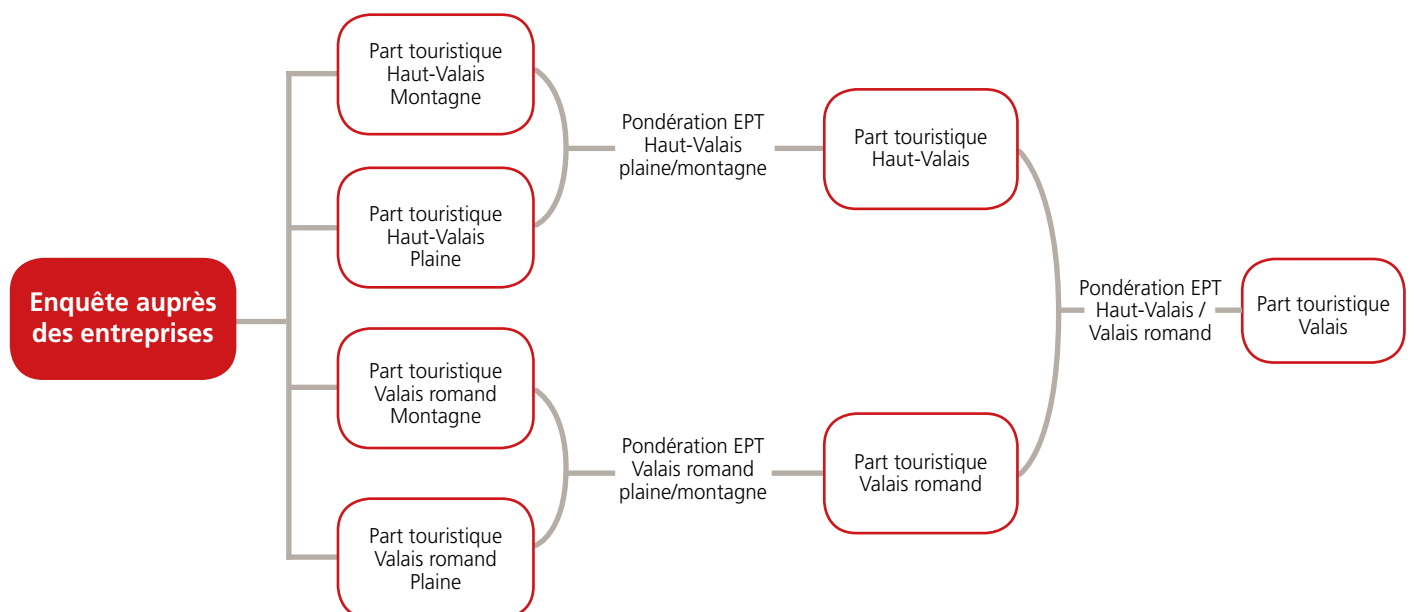
5.1.4 - Evaluation de la part directe du tourisme 2014

L'étape suivante consiste à appliquer la part du tourisme relative à chaque branche pour aboutir au montant de la valeur ajoutée brute directement généré par le tourisme. Des consultations ponctuelles du compte satellite du tourisme suisse ainsi que de diverses études cantonales ont été effectuées afin de vérifier la crédibilité de certains résultats (Forschungsstelle für Wirtschaftspolitik der Hochschule für Technik und Wirtschaft Chur, 2008; Hoff, Schwehr, & Rütter, 2015; Rütter+Partner, 2004; Rütter Soceco, tiresia, Line@soft, 2014). Dans le cadre de cette étape, une enquête a été menée auprès des entreprises valaisannes afin de déterminer la part touristique de leur chiffre d'affaires, leur taille ainsi que leur lieu d'implantation.

La question sur le lieu d'implantation des entreprises part de l'idée que le Valais est loin de constituer un canton monolithique, des différences existent, notamment, entre zones urbaines et rurales, plaine et montagne ainsi qu'entre ses deux régions linguistiques. De plus, cette étude vise à saisir la différence de l'importance économique du tourisme entre le Haut-Valais et le Valais romand. Il paraît aussi intéressant de comparer deux régions connues pour développer des modèles touristiques différents : large prédominance de l'hôtellerie et de la parahôtellerie pour le Haut-Valais contre un tourisme orienté sur les résidences secondaires dans le Valais romand.

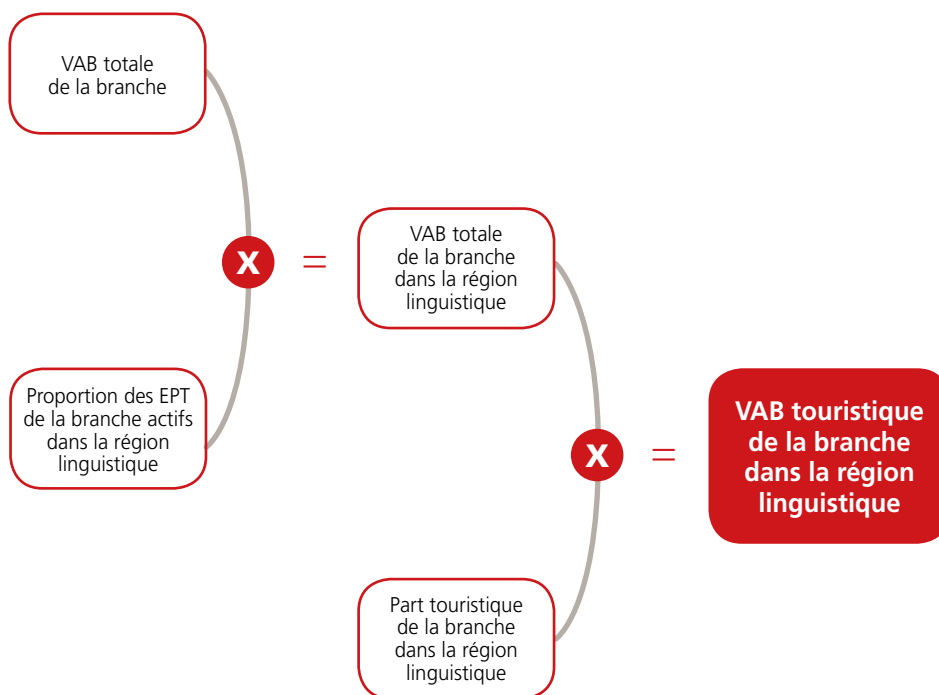
La taille de chaque entreprise, donnée par son nombre d'employés EPT, est utilisée pour pondérer son chiffre d'affaires touristique. Les données recueillies ont été regroupées par branche d'activité, elles ont ensuite été réparties entre les régions linguistiques, puis entre la plaine et la montagne. A partir de là, les taux régionaux ont été reconstitués en fonction du poids relatif de la plaine et de la montagne dans chaque région linguistique. Il est en effet indubitable que les entreprises sises à la montagne dépendent nettement plus fortement du tourisme que celles sises en plaine. Enfin, la part touristique cantonale a été établie en effectuant une ultime pondération liée à la répartition entre le Haut-Valais et le Valais romand des emplois de chaque branche. Après confrontation avec les résultats obtenus dans l'enquête relative à la demande, quelques ajustements complémentaires ont été appliqués dans la répartition entre Haut-Valais et Valais romand. Pour les branches touristiquement plus marginales avec un faible nombre de répondants, les répartitions régionales ont été abandonnées, la part touristique cantonale a ainsi été calculée directement à partir de l'ensemble des réponses, c'est par exemple le cas des activités de poste.

Figure 34 : Méthode de calcul des différentes parts touristiques



La part touristique régionale de chaque branche est ensuite appliquée à sa VAB totale régionale, estimée en multipliant la VAB cantonale de la branche par la pondération régionale des EPT (voir *Figure 35*). Les montants du Haut-Valais et du Valais romand sont ensuite additionnés afin d'obtenir la VAB touristique valaisanne de cette branche. L'opération est répétée pour toutes les branches, la somme des montants obtenus donne la valeur de la VAB directement générée par le tourisme en Valais. Pour les branches sans parts régionales définies, le calcul a directement été effectué au niveau cantonal. La même méthodologie a été appliquée pour obtenir l'importance du tourisme dans l'emploi. Il faut encore relever que les estimations de la VAB et du PIB généraux se réfèrent à l'année 2012, faute de données définitives plus récentes, tandis que la part touristique concerne l'année 2014.

Figure 35 : Méthode de calcul de la VAB touristique régionale par branche



5.1.4.1 - Précisions sur la part directe du tourisme dans le chiffre d'affaires

Il est important de préciser que l'enquête se concentrait sur **la part directe du tourisme** dans le chiffre d'affaires des entreprises, c'est-à-dire que seules les prestations directement vendues à des touristes devaient être comptabilisées. **Les revenus générés indirectement par le tourisme ne sont donc pas pris en compte dans l'enquête.** Afin d'illustrer ce qui vient d'être exposé, prenons l'exemple d'une boulangerie: lorsqu'elle vend du pain à un touriste, une boulangerie tire un revenu direct du tourisme ; par contre, la vente de pain à un hôtel, qui le proposera ensuite à des touristes, constitue un revenu indirect du tourisme. Dans le premier cas, la boulangerie fait directement affaire avec le touriste. Dans le second cas, la boulangerie ne traitant pas directement avec le touriste, c'est l'hôtel qui bénéficiera du revenu direct généré par le tourisme quand il vendra le pain du boulanger à ses clients touristes.

Souvent, la part touristique dans l'économie cumule les revenus directs et indirects, ce qui génère un taux plus élevé que la simple comptabilisation de la part directe. Cette mise au point est nécessaire afin d'éviter que les taux obtenus dans cette enquête soient comparés avec ceux de l'étude de Rütter et Partner de 2001 qui additionnent les parts directes et indirectes. En effet, ce sont ces chiffres (25.4 % de la VAB et 27.3 % des EPT) qui sont le plus fréquemment utilisés par les différentes personnes s'exprimant sur le poids du tourisme en Valais. En tenant compte de ces précisions, **la comparaison des résultats entre 2000 et 2014 doit prendre pour référence les taux de 16.2 %, qui représente la part touristique directe de la VAB en Valais, et de 17.8 %, qui concerne les EPT, estimés en 2000 par Rütter et Partner (pp. 131, 136).**

5.1.5 - Précisions sur l'enquête relative à l'offre

L'évaluation de l'importance touristique dans l'offre a été effectuée grâce à une enquête pour laquelle une large part des entreprises valaisannes a été sollicitée. L'enquête a été publiée en ligne dès le mois de juillet 2015 pour se terminer, après des relances et des prises de contact complémentaires, à la fin décembre 2015.

L'enquête auprès des entreprises visait à récolter un maximum de réponses afin de parvenir à une représentativité élevée, tant au niveau de l'ensemble de l'économie valaisanne qu'au niveau des différentes branches économiques. En effet, comme la méthode de calcul choisie repose sur le découpage par branche, il était important de pouvoir s'appuyer sur des données fiables pour chacune d'entre elles. La distribution du questionnaire a été faite, en très grande partie, en collaboration avec les organisations faitières valaisannes qui ont transmis l'enquête à leurs membres. 31 associations ont été sollicitées directement, dont certaines forment un regroupement de plusieurs associations à l'instar du Bureau des Métiers. Ce procédé visait à favoriser le retour des questionnaires en bénéficiant de l'appui des organisations professionnelles, exprimé dans un message d'accompagnement, et de la crédibilité dont elles bénéficient auprès de leurs membres. La collecte

ciblée d'adresses d'entreprises œuvrant dans des secteurs sans association faïtière a permis de compléter le panel d'établissements touchés par l'enquête. Des réponses complémentaires ont été apportées par des entretiens téléphoniques directs lorsque le nombre de réponses était insuffisant dans une branche ou pour des branches spécifiques, comme la poste. Au total, 5'300 entreprises ont été sollicitées.

En cas de renouvellement régulier de l'enquête sur la valeur ajoutée touristique, il serait souhaitable de mettre en place une collaboration formalisée avec les organisations faïtières valaisannes. Elle permettrait d'automatiser la transmission des enquêtes et d'établir une relation de confiance entre les diverses parties prenantes (enquêteurs, faïtières et entreprises).

Dans le but d'obtenir un bon taux de réponse et d'éviter de rebuter les sondés, le questionnaire se voulait court. Les questions principales portaient sur le pourcentage du chiffre d'affaires directement lié aux touristes et sur le nombre annualisé d'emplois en équivalents plein temps. La branche d'activité et la localisation de l'entreprise complétaient le questionnaire.

Le choix de passer par les organisations faïtières combiné à la mise en ligne du questionnaire a posé quelques problèmes. En plus de ne pas regrouper la totalité des entreprises de leur branche, ces organisations ne possédaient, le plus souvent, qu'une partie des adresses électroniques de leurs membres, ce qui a réduit l'ampleur de la distribution de l'enquête. Près de 900 entreprises au total ont rempli le questionnaire ce qui correspond à un taux de réponse évalué à 17 %. Les entreprises de transport public et les remontées mécaniques, les assurances ainsi que les hôtels ont été les plus enclins à participer.

5.1.6 - Contraintes et limites

Comme mentionné dans la description méthodologique, plusieurs contraintes affectent la précision des estimations faites au niveau de la VAB et du PIB. Tout d'abord, comme il n'existe pas de données sur la VAB segmentées par branche NOGA de deuxième niveau pour le Valais, il est donc nécessaire de procéder à des estimations qui sont elles-mêmes compliquées par l'absence d'informations sur les salaires valaisans. Cette dernière contrainte pourrait être éliminée si le Valais demandait à l'OFS d'étendre sa statistique salariale pour lui. Les estimations obtenues seraient alors plus solides et précises.

Les différentes statistiques de l'OFS recourent à des regroupements de branches NOGA de deuxième niveau. Ces derniers ne correspondant pas toujours entre eux, leur utilisation combinée oblige à utiliser leur plus petit dénominateur commun. Cela a pour conséquence de devoir cumuler des regroupements qui altèrent la finesse de la division par branches initialement prévue par le deuxième niveau NOGA.

Il faut également souligner que les statistiques à disposition ne permettent pas d'effectuer des estimations pour 2014, année de l'enquête, à cause du décalage provoqué par le temps nécessaire au recueil et au traitement des données par l'OFS. Cela engendre un désaccord entre les taux touristiques obtenus de 2014 et les chiffres des VAB et des EPT de 2012 sur lesquels ils s'appliquent.

La simplification de la démarche qui consiste à considérer que le même taux touristique s'applique tant à la VAB qu'aux EPT peut gommer des différences existantes. Il est tout à fait possible que les affaires réalisées avec les touristes accaparent plus les employés qu'elles ne génèrent de valeur ajoutée ou inversement.

L'ensemble des pondérations reposent sur l'emploi (EPT), pour lequel des statistiques relativement détaillées sont disponibles à plusieurs échelles, alors que la valeur ajoutée n'est approfondie qu'au niveau suisse, d'où la nécessité de réaliser une estimation de la VAB au niveau cantonal déjà.

En analysant les réponses obtenues lors de l'enquête auprès des entreprises, il semble vraisemblable que les entreprises se sentant concernées par le tourisme ont plus volontiers participé, tirant ainsi les parts touristiques vers le haut.

Dans certains secteurs, comme les banques, la gestion des déchets ou l'énergie, les entreprises arrivaient mal, voire n'arrivaient pas du tout, à évaluer la part touristique de leur activité, ce qui rend leurs résultats plus approximatifs. Parfois, il a même fallu recourir à des estimations ad hoc afin de pallier ce problème.

Tableau 23: Valeur ajoutée brute estimée, emplois et valeur ajoutée unitaire estimée par branche économique en Valais en 2012

Branche économique	Classification NOGA	Valeur ajoutée brute (mio CHF)	Part de la valeur ajoutée brute cantonale (%)	Emplois (EPT)	Part de l'emploi cantonal (%)	Valeur ajoutée unitaire (CHF/EPT)
Prestataires touristiques		1'754.2	10.7%	23'006.0	17.8%	76'249.7
Remontées mécaniques, funiculaires, téléphériques	493903	153.9	0.9%	1'900.0	1.5%	81'000.0
Transports et entreposage	49-52	570.4	3.5%	4'400.9	3.4%	129'609.9
Hébergement	55	362.0	2.2%	6'591.5	5.1%	54'919.2
Restauration	56	373.5	2.3%	7'131.5	5.5%	52'373.3
Activités immobilières	68	194.7	1.2%	1'554.3	1.2%	125'265.4
Activités liées aux arts, aux loisirs et à la détente	90 - 93	99.7	0.6%	1'427.8	1.1%	69'827.7
Industrie/artisanat		2'664.1	16.1%	17'656.8	13.7%	150'882.4
Industries extractives	05 - 09	26.5	0.2%	168.2	0.1%	157'550.5
Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac	10 - 12	254.7	1.5%	1'968.0	1.5%	129'420.7
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	13 - 15	6.3	0.0%	100.9	0.1%	62'438.1
Industrie du papier et du carton, imprimerie	17 - 18	49.6	0.3%	606.0	0.5%	81'848.2
Cokéfaction et raffinage, industrie chimique	19 - 20	734.3	4.5%	4'705.2	3.6%	156'061.4
Industrie pharmaceutique	21	240.8	1.5%	758.7	0.6%	317'385.0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	22 - 23	78.3	0.5%	551.2	0.4%	142'053.7
Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	24 - 25	301.1	1.8%	3'341.7	2.6%	90'103.8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	26	88.5	0.5%	714.7	0.6%	123'828.2
Fabrication d'équipements électriques	27	16.2	0.1%	224.0	0.2%	72'321.4
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	28	119.6	0.7%	1'062.3	0.8%	112'585.9
Industrie automobile, fabrication d'autres matériels de transport	29 - 30	2.3	0.0%	16.3	0.0%	141'104.3
Fabrication de meubles, autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipement	31 - 33	77.9	0.5%	1'008.0	0.8%	77'281.7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	35	627.5	3.8%	1'974.3	1.5%	317'834.2
Captage, traitement et distribution d'eau, traitement des eaux usées, traitement et élimination des déchets, dépollution	36 - 39	40.5	0.2%	457.3	0.4%	88'563.3
Construction		1'617.7	9.9%	17'731.0	13.7%	91'235.7
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles	16	174.9	1.1%	2'252.5	1.7%	77'647.1

Branche économique	Classifica- tion NOGA	Valeur ajoutée brute (mio CHF)	Part de la valeur ajoutée brute cantonale (%)	Emplois (EPT)	Part de l'emploi cantonal (%)	Valeur ajoutée unitaire (CHF/EPT)
Construction (bâtiment et génie civil)	41 - 43	1'442.8	8.8%	15'478.5	12.0%	93'213.2
Commerce		2'164.1	13.2%	17'335.6	13.4%	124'835.6
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	45	240.0	1.5%	3'058.3	2.4%	78'475.0
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	46	902.5	5.5%	3'791.2	2.9%	238'051.3
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	47	1'021.6	6.2%	10'486.1	8.1%	97'424.2
Autres services		5'875.9	35.5%	48'091.8	37.3%	122'180.9
Activités de poste et de courrier	53	118.2	0.7%	1'022.3	0.8%	115'621.6
Edition, médias audiovisuels, diffusion	58 - 60	43.6	0.3%	502.0	0.4%	86'852.6
Télécommunications	61	169.7	1.0%	571.6	0.4%	296'885.9
Programmation, autres activités informatiques, services d'information	62 - 63	93.3	0.6%	702.2	0.5%	132'868.1
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	64	350.0	2.1%	2'162.8	1.7%	161'827.3
Assurance	65	557.0	3.4%	2'167.8	1.7%	256'942.5
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	69 - 71	575.7	3.5%	5'482.7	4.2%	105'003.0
Recherche-développement scientifique	72	56.0	0.3%	297.5	0.2%	188'235.3
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	73 - 75	49.6	0.3%	816.1	0.6%	60'776.9
Activités de services administratifs et de soutien	77 - 82	419.0	2.5%	6'134.7	4.8%	68'300.0
Administration publique ; enseignement ; sécurité sociale obligatoire	84 - 85	1849.3	11.2%	10'619.1	8.3%	174'148.5
Activités pour la santé humaine	86	960.3	5.8%	8'102.5	6.3%	118'519.0
Hébergement médico-social et social et action sociale	87 - 88	449.8	2.7%	6'196.8	4.8%	72'585.9
Autres services	94 - 96	184.4	1.1%	3'313.7	2.6%	55'647.8
Agriculture, sylviculture et pêche	01-03	306.0	1.9%	5'300.1	4.1%	57'734.8
Activités des ménages	97-98	2'099.8	12.7%	-	-	-
Total général		16'481.8	100.0%	129'121.3	100.0%	127'645.9
Solde entre impôts et subventions		497.7				
PIB VS		16'979.5				
PIB VS "effectif" (OFS)		16'960.4				
Différence entre PIB estimé et effectif		0.11%				

L'application de la méthodologie décrite au chapitre précédent, l'utilisation des résultats des enquêtes et la réalisation d'analyses aboutissent à la présentation, dans ce chapitre, des chiffres relatifs à la valeur ajoutée brute, aux emplois et à la part touristique en Valais.

5.2 - Valeur ajoutée brute et emplois en Valais en 2012

Le *Tableau 23* présente les activités économiques sous une forme proche de celle utilisée par Rütter + Partner, tout en se tenant au classement par branches de la NOGA 2008. En plus des branches économiques, le tableau mentionne les codes NOGA concernés, la VAB, exprimée en millions de francs suisses, les EPT et la valeur ajoutée unitaire (VAB/EPT). Les deux dernières lignes du tableau sont consacrées au passage de la VAB au PIB.

Les branches sont réparties dans des catégories établies en fonction des grands secteurs économiques et des spécificités propres au tourisme. La catégorie des prestataires touristiques a déjà été définie comme regroupant les branches les plus dépendantes du tourisme. Ces branches font toutes partie du secteur des services. La branche des transports constitue un cas particulier, en raison de la difficulté à séparer le transport des voyageurs, très lié au tourisme, et le transport de marchandises, qui ne tire pas de revenus directs du tourisme.

La seconde catégorie correspond pratiquement au secteur de l'industrie. Le travail du bois et la construction (bâtiment et génie civil) ont néanmoins été catégorisés à part, sous « Construction ». Cette distinction a été voulue pour faire ressortir des branches fortement liées aux résidences secondaires. Ce sont donc aussi des branches qui se distinguent du reste du secteur industriel en tirant d'importants revenus générés par le tourisme, alors que la plupart des autres branches industrielles ne sont pas directement concernées par le tourisme.

Ensuite, le commerce forme une catégorie à part entière, car les activités de vente méritent d'être séparées afin de mettre en évidence des branches, surtout le commerce de détail, qui jouent un rôle non négligeable dans l'économie touristique.

La catégorie intitulée « Autres services » ne concerne que les services qui ne sont considérés ni comme des prestataires touristiques, ni comme du commerce. Quelques activités fortement liées au tourisme sont noyées dans une branche relativement peu concernée par cette activité, c'est par exemple le cas des agences de voyages et des organismes de promotion et d'information touristiques qui sont comptabilisés sous « Activités de services administratifs et de soutien ».

La catégorie relative à l'agriculture constitue également une branche.

Enfin, les « activités des ménages » représentent une catégorie particulière qui concerne les activités économiques des ménages privés. Les activités comprises dans cette catégorie ne doivent pas produire de plus-value hors du ménage. Elles se divisent en activités « en tant qu'employeurs de personnel domestique » (cuisiniers, concierges, baby-sitters, jardiniers, etc.) et « en tant que producteurs de biens et services pour

usage propre » (cuisine, enseignement, soins, culture, etc., interne au ménage) (OFS, 2008). Cette catégorie concerne aussi les résidents secondaires et, en conséquence, le tourisme.

Par catégorie, la valeur ajoutée brute et les emplois valaisans s'établissent ainsi :

Figure 36 :
Valeur ajoutée brute par catégorie économique en %, en 2012 (tirée du Tableau 23)

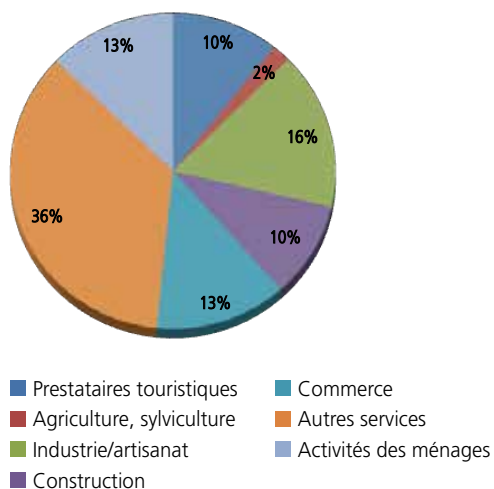
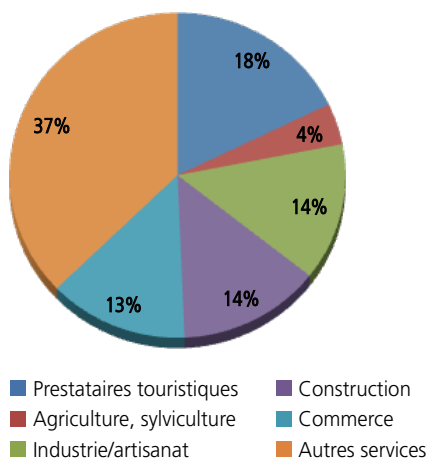
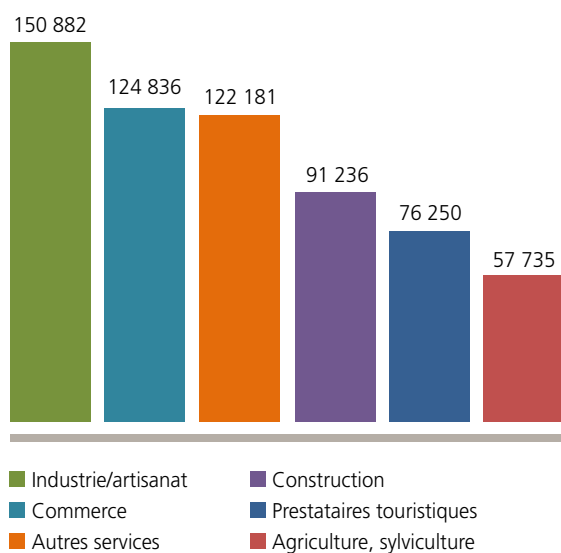


Figure 37 :
Emplois (EPT) par catégorie économique en %, en 2012 (tirée du Tableau 23)



Ainsi, le secteur primaire représente 4.1 % des emplois et 2 % de la valeur ajoutée brute. Le secteur secondaire, formé de l'industrie, l'artisanat et la construction, comprend 27.4 % des emplois (dont la moitié dans la construction) et 26 % de la valeur ajoutée brute. Quant aux prestataires touristiques (remontées mécaniques, transports, hébergement, restauration, activités immobilières et activités liées aux arts, aux loisirs et à la détente), qui sont particulièrement concernés par cette étude puisqu'ils regroupent les branches les plus dépendantes du tourisme, ils représentent 10.7 % de la valeur ajoutée brute et 17.8 % des emplois (EPT) valaisans. Ces différences de pourcentage traduisent les écarts de valeur ajoutée brute par emploi (EPT) tels qu'ils ressortent de la Figure 38.

Figure 38 :
Valeur ajoutée unitaire (VAU) par catégorie économique, en CHF, en 2012 (tirée du Tableau 23)



Avec une valeur ajoutée unitaire (VAU) de quelque 150'000 CHF, l'industrie et l'artisanat détiennent la palme de ce classement. En revanche, les prestataires touristiques ont une VAU, de 76'250 CHF, près de deux fois moindre que l'industrie. L'agriculture ferme la marche avec 57'735 CHF de valeur ajoutée brute par EPT.

En tenant compte de toutes ces précisions, il est déjà possible de constater que les prestataires touristiques ont un poids certain dans l'économie valaisanne qui, malgré une baisse de 1 % à 2 %, reste dans le même ordre de grandeur qu'en 2000 (Rütter + Partner, 2001). Néanmoins, l'analyse de la valeur ajoutée unitaire, résumée dans la *Figure 38*, fait ressortir des chiffres nettement plus faibles que la moyenne pour le groupe des prestataires touristiques, qui est crédité d'une valeur ajoutée unitaire de 40 % inférieure à la moyenne cantonale. L'hébergement et la restauration génèrent une valeur ajoutée unitaire encore plus basse puisqu'ils n'atteignent pas la moitié de la moyenne, seuls les activités immobilières et les transports se distinguent véritablement. A propos de l'hébergement et de la restauration, leur poids dans l'emploi est notable car ils fournissent à eux deux plus d'un emploi sur dix en Valais. En comparaison avec 2000, la valeur ajoutée unitaire des prestataires touristiques enregistre une augmentation en-dessous de la tendance générale de l'économie valaisanne (6 % contre 18 %).

Au niveau des autres catégories ayant un lien particulier avec le tourisme, l'importance de la construction dans l'économie valaisanne peut être mise en exergue, puisqu'elle génère près de 10% de la VAB et occupe plus de 13 % des EPT. L'apport de plus de deux milliards de francs suisses des activités des ménages à la valeur ajoutée brute valaisanne est aussi remarquable. Enfin, si les parts dans l'économie valaisanne de la plupart des catégories sont relativement similaires, elles oscillent entre 10 % et 18 %, l'agriculture, en-dessous de 5 %, se situe nettement plus en retrait, alors que les autres services dominant en dépassant le tiers.

En résumé, ces premières indications générales et intermédiaires vont dans le sens d'une baisse du poids du tourisme en Valais, causée par une croissance plus faible des branches très touristiques que l'ensemble des autres branches.

5.3 - Part touristique à la valeur ajoutée, par catégorie et par branche économiques

Le calcul des parts touristiques à la valeur ajoutée s'appuie principalement sur l'enquête en ligne réalisée auprès des entreprises, via leur association faitière (voir *chapitre 5.1.5*).

Les résultats généraux cantonaux présentant les chiffres, par catégorie et par branche, des EPT, de la VAB, des VAB touristique et non touristique ainsi que de la part touristique directe, par rapport à la VAB totale de la branche, figurent dans les deux tableaux suivants.

Tableau 24: Parts touristiques et non touristiques de la valeur ajoutée brute dans les différentes branches économiques en 2014

Branche économique	Valeur ajoutée brute (mio CHF)	VAB touristique (mio CHF)	VAB non touristique (mio CHF)	Part touristique directe (VAB)
Prestataires touristiques	1'754.2	956.7	797.5	54.54%
Remontées mécaniques, funiculaires, téléphériques	153.9	137.9	16.0	89.65%
Transports et entreposage	570.4	124.9	445.5	21.90%
Hébergement	362.0	332.8	29.2	91.94%
Restauration	373.5	188.2	185.3	50.39%
Activités immobilières	194.7	113.7	81.0	58.41%
Activités liées aux arts, aux loisirs et à la détente	99.7	59.2	40.5	59.38%
Industrie/artisanat	2'664.1	14.8	2'649.3	0.56%
Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac	254.7	3.0	251.7	1.15%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	627.5	7.1	620.4	1.14%
Captage, traitement et distribution d'eau, traitement des eaux usées, déchets, dépollution	40.5	4.7	35.8	11.51%
Construction	1'617.7	268.1	1'349.6	16.57%
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles	174.9	46.2	128.7	26.43%
Construction (bâtiment et génie civil)	1'442.8	221.9	1'220.9	15.38%
Commerce	2'164.1	312.7	1'851.4	14.45%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	240.0	12.1	227.9	5.06%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	902.5	33.3	869.2	3.68%
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	1'021.6	267.3	754.3	26.17%
Autres services	5'875.9	368.0	5'507.9	6.26%
Activités de poste et de courrier	118.2	6.0	112.2	5.00%
Edition, médias audiovisuels, diffusion	43.6	0.0	43.6	0.00%
Télécommunications	169.7	7.4	162.3	4.38%
Programmation, autres activités informatiques, services d'information	93.3	0.1	93.2	0.15%
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	350.0	36.4	313.6	10.40%
Assurance	557.0	29.8	527.2	5.34%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	575.7	41.5	534.2	7.22%
Recherche-développement scientifique	56.0	0.0	56.0	0.00%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	49.6	1.9	47.7	3.73%
Activités de services administratifs et de soutien	419.0	76.9	342.1	18.35%
Administration publique ; enseignement ; sécurité sociale obligatoire	1'849.3	84.1	1'765.2	4.55%
Activités pour la santé humaine	960.3	58.1	902.2	6.05%
Hébergement médico-social et social et action sociale	449.8	0.0	449.8	0.00%
Autres services	184.4	25.8	158.6	14.00%
Agriculture, sylviculture	306.0	33.8	272.2	11.04%
Activités des ménages	2'099.8	435.9	1'663.9	20.76%
Total général	16'481.8	2'390.0	14'091.8	14.50%

Tableau 25: Parts touristiques et non touristiques de l'emploi (EPT) dans les différentes branches économiques en 2014

Branche économique	Emplois (EPT)	EPT touristiques	EPT non touristiques	Part touristique directe (EPT)
Prestataires touristiques	23'006.0	13'950.9	9'055.1	60.64%
Remontées mécaniques, funiculaires, téléphériques	1'900.0	1'703.3	196.7	89.65%
Transports et entreposage	4'400.9	838.0	3'562.9	19.04%
Hébergement	6'591.5	6'060.2	531.3	91.94%
Restauration	7'131.5	3'593.7	3'537.8	50.39%
Activités immobilières	1'554.3	907.8	646.5	58.41%
Activités liées aux arts, aux loisirs et à la détente	1'427.8	847.9	579.9	59.39%
Industrie/artisanat	17'656.8	97.8	17'559.0	0.55%
Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac	1'968.0	22.7	1'945.3	1.15%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1'974.3	22.5	1'951.8	1.14%
Captage, traitement et distribution d'eau, traitement des eaux usées, déchets, dépollution	457.3	52.6	404.7	11.50%
Construction	17'731.0	2'975.6	14'755.4	16.78%
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles	2'252.5	595.4	1'657.1	26.43%
Construction (bâtiment et génie civil)	15'478.5	2'380.2	13'098.3	15.38%
Commerce	17'335.6	3'038.3	14'297.3	17.53%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3'058.3	154.7	2'903.6	5.06%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	3'791.2	139.6	3'651.6	3.68%
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	10'486.1	2'744.0	7'742.1	26.17%
Autres services	48'091.8	3'409.8	44'682.0	7.09%
Activités de poste et de courrier	1'022.3	51.1	971.2	5.00%
Edition, médias audiovisuels, diffusion	502.0	0.0	502.0	0.00%
Télécommunications	571.6	25.0	546.6	4.37%
Programmation, autres activités informatiques, services d'information	702.2	1.0	701.2	0.14%
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2'162.8	224.9	1'937.9	10.40%
Assurance	2'167.8	115.8	2'052.0	5.34%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	5'482.7	395.6	5'087.1	7.22%
Recherche-développement scientifique	297.5	0.0	297.5	0.00%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	816.1	30.5	785.6	3.74%
Activités de services administratifs et de soutien	6'134.7	1'126.0	5'008.7	18.35%
Administration publique ; enseignement ; sécurité sociale obligatoire	10'619.1	486.0	10'133.1	4.58%
Activités pour la santé humaine	8'102.5	490.0	7'612.5	6.05%
Hébergement médico-social et social et action sociale	6'196.8	0.0	6'196.8	0.00%
Autres services	3'313.7	463.9	2'849.8	14.00%
Agriculture, sylviculture	5'300.1	585.2	4'714.9	11.04%
Activités des ménages	0.0	-	-	-
Total général	129'121.3	24'057.6	105'063.7	18.63%

De ces tableaux et de leur analyse, les éléments suivants ressortent, par catégorie :

5.3.1 - Prestataires touristiques

Les résultats confirment le statut de cette catégorie construite dans le but de regrouper les branches les plus dépendantes du tourisme. La part touristique de la catégorie atteint 54.5 % pour une VAB de 957 millions de CHF et 13'951 emplois EPT. Seuls les transports enregistrent une part touristique directe inférieure à 50 %, en raison de la prise en compte des transports de marchandises qui font nettement baisser le taux touristique de la branche. Ceci étant dit, deux types de branches peuvent être distingués parmi les prestataires touristiques. Premièrement, des branches presque exclusivement dépendantes du tourisme qui comprennent les remontées mécaniques et l'hébergement, la part de leur valeur ajoutée brute générée directement par le tourisme avoisinant ou dépassant les 90 %. Deuxièmement, des branches dont la valeur ajoutée provient majoritairement du tourisme (entre 50 % et 60 %), mais dont les autres sources de revenus ne sont pas négligeables. Les branches de ce deuxième type sont ainsi moins sensibles aux variations de la conjoncture touristique. La restauration, les activités immobilières ainsi que les activités liées aux arts, aux loisirs et à la détente (culture, sport et divertissement) correspondent à ce type.

Les constats cantonaux doivent être légèrement nuancés par les différences apparaissant entre le Haut-Valais et le Valais romand (*Tableau 26*). Elles concernent la restauration et les activités immobilières dont la dépendance touristique varie fortement entre les deux régions. Dans le Haut-Valais, ces deux branches ont un profil plus proche des branches presque exclusivement dépendantes du tourisme, leur taux s'élevant respectivement à 83.6 % et 75.8 %. Par contre, le Valais romand est plus proche des taux cantonaux. Le cas de la restauration est le plus singulier, car il révèle un écart très marqué entre le Haut-Valais, où elle est essentiellement touristique, et le Valais romand, où le tourisme ne totalise qu'un peu plus d'un tiers de sa VAB directe, ce qui incite à penser que la clientèle y est plutôt locale. Enfin, les transports, hors remontées mécaniques, sont également sensiblement plus liés au tourisme dans le Haut-Valais.

Tableau 26 : Parts touristiques régionales des prestataires touristiques en 2014

Branche	Haut-Valais	Valais romand	Valais
Remontées mécaniques	93.63%	85.23%	89.65%
Transports sans remontées mécaniques	27.54%	16.39%	21.90%
Hébergement	94.22%	87.62%	91.94%
Restauration	83.62%	35.08%	50.39%
Activités immobilières	75.80%	55.91%	58.41%
Culture, sport, divertissement	58.16%	59.73%	59.38%

5.3.1.1 - Remontées mécaniques

La part touristique des remontées mécaniques s'élève à 89.65 %. Cela paraît normal pour une branche dont la plupart des activités sont liées au transport de voyageurs et aux stations de ski, seuls quelques téléphériques ou funiculaires faisant office de transports publics. La part non touristique est principalement due à la fréquentation des stations par des locaux. Le Haut-Valais est majoritaire avec ses 75 millions de CHF de VAB touristique contre 62.9 millions de CHF pour le Valais romand, le poids de Zermatt semble expliquer en grande partie cette répartition. Avec leurs 137.9 millions de francs suisses de VAB touristique, les remontées mécaniques apportent plus de 5 % de la valeur ajoutée touristique cantonale.

5.3.1.2 - Transports

Les transports regroupent tous les services de transports de personnes et de marchandises, excepté les remontées mécaniques et les activités de poste. Ces services sont relativement différents puisqu'ils peuvent concerner les marchandises, les touristes ou les pendulaires. En plus, les transports de voyageurs peuvent être des transports publics ou privés. Malgré l'incorporation du transport de fret, ils dépassent les 20 % de dépendance touristique et créent près de 125 millions de CHF de valeur ajoutée brute touristique. Selon nos estimations, pour les seuls services de transport de voyageurs, la part touristique atteindrait le tiers de leur VAB.

5.3.1.3 - Hébergement

Loin de ne concerner que les hôtels, la branche de l'hébergement comptabilise aussi les maisons et appartements de vacances, les campings, les auberges de jeunesse et les refuges de montagne. Les principaux types d'hébergement qui ne sont pas compris dans cette branche sont les logements de vacances qui n'appartiennent pas à leur loueur, ils sont classés sous « activités immobilières », et les résidences secondaires ainsi que les biens gérés par des particuliers.

L'hébergement est non seulement la branche la plus dépendante du tourisme, mais aussi celle qui apporte la plus grande contribution à la valeur ajoutée touristique (332.8 millions de CHF) et, surtout, à l'emploi, plus d'un quart des emplois touristiques se trouvant dans l'hébergement en Valais. Cette proportion grimpe même jusqu'à 35 % dans le Haut-Valais, où l'hébergement est très présent. En effet, plus des deux tiers de la valeur ajoutée brute et des emplois touristiques de la branche proviennent du Haut-Valais. Ces chiffres ne font que refléter la différence de modèle touristique entre le Haut-Valais et le Valais romand.

5.3.1.4 - Restauration





Les restaurants, y compris la restauration rapide et la restauration collective, les services des traiteurs et les débits de boisson, composent une branche dont la dépendance touristique varie fortement en fonction de leur localisation. En effet, s'ils sont bien représentés sur tout le territoire cantonal, leur clientèle varie: dans les lieux touristiques, les revenus proviennent essentiellement d'excursionnistes ou de touristes en vacances dans la région, tandis qu'ailleurs ce sont les clients locaux qui fréquentent ces établissements lors de leur journée de travail ou de leur temps libre. Le contraste flagrant entre le Haut-Valais et le Valais romand, 84 % contre 35 % de dépendance touristique, indique que la restauration dans le Haut-Valais répond aux besoins des touristes, alors qu'elle sert plutôt les habitants locaux dans le Valais romand. Sur l'ensemble du canton, la restauration tire la moitié de sa valeur ajoutée du tourisme (188 millions de CHF). Près de 3'600 emplois EPT répondent aux besoins touristiques de la branche.

5.3.1.5 - Activités immobilières

La branche immobilière regroupe principalement l'achat, la location, la vente, la gestion, le courtage et l'évaluation de biens immobiliers. Elle est importante sur le plan touristique grâce aux activités liées aux résidences secondaires ainsi qu'aux logements de vacances. Cette importance est confirmée par une dépendance touristique de 58 %. Comparativement à l'hébergement, le rapport entre le Haut-Valais et le Valais romand s'inverse: le Valais romand pèse plus de 80 % de la valeur ajoutée brute et des emplois touristiques de la branche, confirmant une fois de plus la différence régionale de modèle touristique. Ce constat ne se répercute pas sur les taux touristiques régionaux puisque le Haut-Valais enregistre un taux de dépendance touristique plus élevé que le Valais romand (76 % contre 56 %). Cela semble s'expliquer par des activités de gestion d'autres biens immobiliers que les résidences secondaires (résidences principales, bureaux, etc.) également très développées dans le Valais romand, ainsi la part touristique n'y atteint que 56 %. La situation dans le Haut-Valais est inversée, les activités immobilières y sont relativement peu développées et très dépendantes du tourisme.

5.3.1.6 - Activités liées aux arts, aux loisirs et à la détente (culture, sport, divertissement)

Cette branche associe quatre divisions :

-  • Les activités artistiques concernent la création artistique (littérature, peinture, théâtre, musique) et la gestion de salles de spectacles vivants, les cinémas en sont donc exclus.
-  • La gestion des musées, bibliothèques, jardins botaniques, zoos et sites historiques.
-  • L'organisation de jeux de hasard et d'argent.
-  • Les activités sportives, récréatives et de loisirs. Tant la gestion d'installations sportives que la pratique sportive sont prises en compte. L'exploitation de terrains de golf, de parcs d'attractions ou les activités des guides de montagne en font, par exemple, partie.

L'ensemble de ces activités, dont le lien avec le tourisme est très variable de l'une à l'autre, totalise une valeur ajoutée brute touristique de 59 millions de CHF pour une part touristique de 59 %. Si les parts touristiques du Valais romand et du Haut-Valais sont similaires (60 % et 58 %), la branche est plus développée dans la région francophone d'où elle tire plus des trois quarts de sa valeur ajoutée brute et de sa valeur ajoutée brute touristique.

5.3.2 - Industrie

Avec la création d'une catégorie séparée dédiée aux industries de la construction, le lien entre tourisme et industrie disparaît presque totalement. C'est pourquoi la plupart des branches industrielles ne figurent pas dans le *Tableau 24*. Le poids de l'industrie dans le tourisme, tout comme du tourisme dans l'industrie, est ainsi inférieur à 1 %.

L'industrie alimentaire dépasse ce seuil en réalisant quelques ventes directes, marginales, à des touristes. Cela concerne, par exemple, les laiteries et les entreprises de production de viande séchée, mais pas les vigneron-encaveurs, car ils figurent sous « Agriculture ».

Les entreprises industrielles de distribution d'énergie, de distribution et de traitement d'eau ainsi que de gestion des déchets font également affaire avec les touristes, les résidents secondaires en l'occurrence. La différence entre la branche de l'énergie (1 %) et celle de l'eau et des déchets (11 %) est due au fait que l'importante valeur ajoutée brute générée par la production d'électricité ne concerne pas directement le tourisme.

5.3.3 - Construction

Avec une valeur ajoutée brute qui représente près de 10 % de celle de l'économie valaisanne, la construction, prise dans son ensemble, mérite une catégorie spécifique. En plus, son rôle dans l'économie touristique valaisanne, principalement par les résidences secondaires, justifie sa mise en évidence. Tant la branche de la construction (bâtiment et génie civil) que l'industrie du bois sont actives dans la réalisation, la rénovation ou les travaux d'entretien des résidences secondaires. Elles ont bénéficié d'un marché favorable dans les années 2000 qui se confirme en 2014. Ainsi, plus du quart de la VAB de l'industrie du bois et plus de 15 % de la VAB de la construction (bâtiment et génie civil) proviennent du tourisme. En cumulant les deux branches, cela représente près de 3'000 emplois (EPT) et 268 millions de CHF de valeur ajoutée brute.

5.3.4 - Commerce

Les trois branches classées sous « Commerce » diffèrent quant à leur fonctionnement. Si le commerce de détail est voué à être en contact avec des clients finaux, donc aussi avec des touristes, le commerce de gros traite essentiellement avec des intermédiaires. La nature des produits vendus est également déterminante. En conséquence, la part touristique directe varie entre ces branches. Ensemble, elles occupent plus de 3'000 personnes (EPT) et produisent 313 millions de CHF de valeur ajoutée brute grâce au commerce direct avec des touristes.

5.3.4.1 - Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles

Il s'agit d'une branche majoritairement tournée vers la clientèle locale. Elle peut toutefois être amenée à traiter avec des touristes, notamment en cas de réparation, dépannage, voire de vente, dans le cas de garages spécialisés, comme sa part touristique de 5 % le montre.

5.3.4.2 - Commerce de gros

Les caractéristiques du commerce de gros sont proches de celles de l'industrie alimentaire. Sa nature est de vendre à d'autres entreprises et, de ce fait, il ne pratique que marginalement la vente directe à des consommateurs. Sa part touristique directe ne s'élève ainsi qu'à 3.7 %.

5.3.4.3 - Commerce de détail

Le commerce de détail est la branche commerciale la plus concernée par le tourisme. Son hétérogénéité fait que les commerces sont plus ou moins liés au tourisme en fonction des produits vendus et de leur situation. Le type de clientèle touristique varie aussi selon les produits proposés. Les commerces alimentaires et de produits ménagers sont fréquentés par les touristes cuisinant pour eux-mêmes et s'occupant de leur logement, il s'agit principalement de résidents secondaires et d'adeptes de la parahôtellerie. Par contre, les clients d'hôtels sont plutôt présents dans les magasins de souvenirs ou de produits de luxe (montres, bijoux, vêtements, etc.). Enfin, les stations-service profitent également de la venue de touristes et d'excursionnistes motorisés en Valais.

Les résultats de l'enquête montrent que le tourisme constitue une part non négligeable de la valeur ajoutée brute du commerce de détail puisqu'elle atteint 26 %. Le contraste régional est marqué, les commerces haut-valaisans étant nettement plus tournés vers les touristes que ceux du Valais romand (58 % contre 15 %). Le rapport plus élevé entre touristes et population dans le Haut-Valais (32 touristes pour cent habitants, contre 13 touristes pour cent habitants dans le Valais romand) pourrait l'expliquer en partie. La VAB et les EPT touristiques, respectivement de 267 millions de CHF et de 2'744, du commerce de détail contribuent à plus de 85 % à ceux de l'ensemble de la catégorie « Commerce ».

5.3.5 - Autres services

Cette catégorie étant amputée des branches les plus touristiques, elle se retrouve naturellement avec un taux de dépendance touristique relativement faible de 6.2 %. Malgré tout, en regroupant quinze branches, les autres services produisent une valeur ajoutée brute touristique de 368 millions de CHF.

5.3.5.1 - Activités de poste et de courrier

L'estimation de la part touristique de la branche a été faite en interrogeant directement La Poste. L'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication laisse supposer un recul des services postaux traditionnels au profit des multiples possibilités de communications instantanées. Le recul des activités en lien avec les touristes, constaté par La Poste, le confirme. Ainsi, la part touristique à sa valeur ajoutée brute atteint à peine 5 %.

5.3.5.2 - Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite

Les activités bancaires sont concernées par cette branche dont 10 % de la valeur ajoutée brute provient du tourisme. Cette part relativement importante a été estimée à partir de contacts directs avec certains instituts bancaires et de gestion de fortune. Les éléments pris en compte concernent principalement les emprunts bancaires pour les résidences secondaires ainsi que la gestion du patrimoine mobilier non seulement des résidents secondaires, mais également des résidents bénéficiant de forfaits fiscaux dont la présence en Valais est étroitement liée au tourisme.

5.3.5.3 - Activités de services administratifs et de soutien

Cette branche, qui correspond à une section selon la NOGA 2008, regroupe des divisions très hétérogènes qui vont des activités de location aux activités administratives, en passant par les activités liées à l'emploi, les agences de voyages, la sécurité privée, le nettoyage ou l'aménagement paysager. La présence d'entreprises très concernées par le tourisme, principalement les agences de voyages, les guides touristiques et les organismes de promotion touristique, fait grimper le taux touristique global de la branche. D'autres activités tirent profit de la présence de touristes, comme les entreprises de location spécialisées dans le matériel de sport ou de loisirs. Par contre, les activités liées à l'emploi, dans lesquelles figurent les agences de placement et de travail temporaire, ne sont pas directement concernées par le tourisme. Malgré ces contrastes, les activités de services administratifs et de soutien forment la branche la plus dépendante du tourisme de leur catégorie avec une part touristique à la valeur ajoutée brute de 18 %, ce qui représente 77 millions de CHF de VAB touristique et plus de 1'100 emplois (EPT). La part touristique est plus grande dans le Haut-Valais où elle atteint 28 %, contre 16 % dans le Valais romand.

5.3.5.4 Commentaires sur les autres branches de services liées au tourisme

Les recettes touristiques des entreprises actives dans les télécommunications proviennent essentiellement des prestations vendues aux propriétaires de résidences secondaires. Il peut s'agir de la fourniture d'une ligne téléphonique, d'une connexion internet ou de programmes de radio et de télévision. La part touristique obtenue est de 4 %. Comme dans le domaine postal, ce taux semble voué à baisser, par l'utilisation se généralisant d'objets mobiles connectés.

Les assurances sont surtout sollicitées par les résidents secondaires désirant se couvrir contre les divers risques liés à la propriété d'un logement. La proportion touristique à leur valeur ajoutée brute, qui atteint 5.3 %, est proche de la branche des télécommunications dont la clientèle touristique est similaire.

Les fiduciaires, les bureaux d'architectes et d'ingénieurs ainsi que les cabinets d'avocats et de notaires font partie de la branche « Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie » dont le taux touristique atteint 7 %. Comme pour les assurances et les télécommunications, leur principale clientèle touristique est constituée de résidents secondaires, que ce soit en vue de la construction ou de la modification de biens immobiliers ou, ensuite, afin de gérer ou de défendre leurs biens et intérêts situés en Valais.

La branche des « Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques » est peu concernée par le tourisme. Néanmoins, elle n'est pas complètement imperméable au tourisme, car plus de 3 % de sa valeur ajoutée brute est réalisée grâce à lui. Les vétérinaires, notamment, profitent de la présence de touristes.

La part touristique de l'administration publique et de l'enseignement se monte à 4.6 %. L'enseignement concerne essentiellement la population locale. Toutefois, la présence en Valais d'écoles internationales privées fréquentées par de nombreux étudiants ainsi que d'élèves accueillis dans les divers établissements d'enseignement valaisans dans le cadre de séjours ou d'échanges de quelques mois font que sa part touristique n'est pas nulle. Pour l'administration publique, les calculs ont été effectués en prenant en compte le temps de travail consacré par les employés communaux aux activités directement liées aux touristes et en s'appuyant sur des travaux d'étudiants ayant traité de la question pour certaines communes.

Les médecins, infirmiers et autres dentistes travaillant dans la branche de la santé humaine sont amenés à traiter des touristes, lorsque ces derniers sont victimes d'accidents ou de maladies. Ces interventions ne sont pas rares, comme les nombreux accidents de ski ou d'alpinisme le montrent, puisqu'elles représentent 6 % des activités pour la santé humaine.

Parmi les activités comprises dans les autres services, les activités de réparation de biens personnels et domestiques (meubles, électroménager, électronique, équipements sportifs, etc.), les salons de coiffure, de massage et de beauté, les saunas, les solariums et, surtout, les stations thermales sont celles qui bénéficient le plus du tourisme. La présence des bains thermaux, générateurs d'une forte valeur ajoutée et essentiellement touristiques, dans cette branche explique son taux de dépendance touristique relativement élevé de 14 %.

5.3.6 - Agriculture

L'agriculture correspond à une catégorie et à une branche. Cette dénomination est réductrice puisque la chasse, la pêche, y compris l'aquaculture, et la sylviculture y sont également intégrées. L'importance touristique obtenue pour l'agriculture est de 11 %. La vente directe, dont les marchés en station, qui connaît un essor certain, permet de proposer les produits du terroir aux touristes. Si une partie des fruits et légumes ainsi que des produits laitiers sont vendus par ce biais, il semble que le vin soit celui qui en profite le plus. En effet, la multiplication des manifestations combinant les objectifs d'accroître les échanges entre producteurs et consommateurs et d'attirer les amateurs de vin habitant hors du Valais, telles que les « Caves ouvertes des Vins du Valais », les balades œnologiques ou les événements locaux dédiés à un cépage emblématique, a probablement renforcé ce canal de vente.

5.3.7 - Activités des ménages

Cette branche spéciale, classée à part, a pour but de saisir la valeur ajoutée brute qui est produite par ou pour les ménages. Comme constaté dans l'analyse générale de l'économie valaisanne (voir 5.2 *Valeur ajoutée brute et emplois en Valais en 2012*), les activités des ménages représentent une part importante de la valeur ajoutée brute qui se retrouve dans les revenus liés au tourisme, par l'intermédiaire des résidences secondaires. L'estimation de la part touristique se réfère donc au taux de résidences secondaires tout en tenant compte de leur utilisation moins intensive qu'une résidence principale. La dépendance touristique ainsi obtenue s'élève à 20 % et génère une valeur ajoutée brute touristique de 436 millions de CHF qui représente 18 % de la VAB touristique totale valaisanne. Cette part à la VAB touristique des activités des ménages est encore plus grande dans le Valais romand où elle atteint 20 %.

5.4 - Part touristique à la valeur ajoutée valaisanne totale

Après avoir passé en revue l'ensemble des branches plus ou moins concernées par le tourisme, une analyse plus globale des résultats est présentée ci-après.

La *Figure 39* illustre la répartition de la valeur ajoutée brute touristique totale du Valais, entre les différentes catégories établies, qui confirme la prépondérance des prestataires touristiques (40 %). Ils sont suivis, dans l'ordre décroissant, par les activités des ménages (18 %), les autres services (15 %), le commerce (13 %) et la construction (11 %). L'agriculture (2 %) et l'industrie (1 %) complètent le tout en apportant une très modeste contribution.

Figure 39 :
Valeur ajoutée brute touristique par catégorie économique en 2014, en %

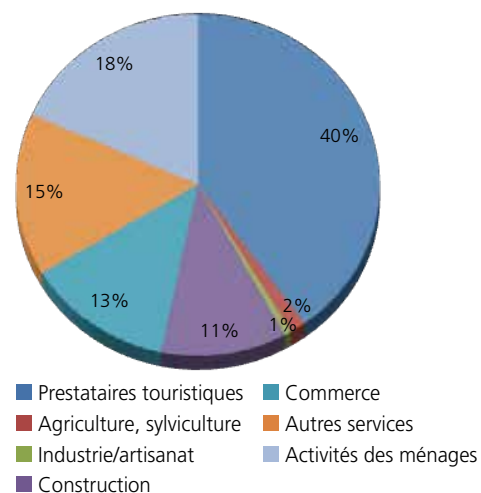
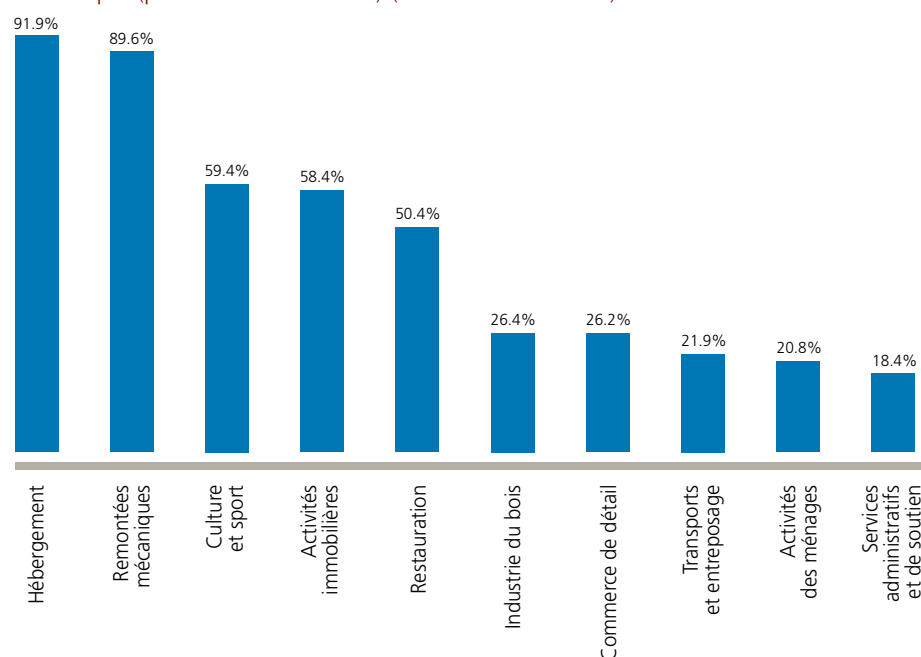


Tableau 27 : Classement des branches économiques selon leur contribution à la valeur ajoutée brute touristique valaisanne 2014, en % (par ordre décroissant des catégories, puis des branches)

Branche	Part de la VAB touristique
Prestataires touristiques	40.03%
Hébergement	13.92%
Restauration	7.87%
Remontées mécaniques	5.77%
Transports et entreposage	5.23%
Activités immobilières	4.76%
Culture et sport	2.48%
Activités des ménages	18.24%
Autres services	15.40%
Administration publique et enseignement	3.52%
Activités de services administratifs et de soutien	3.22%
Activités pour la santé humaine	2.43%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	1.74%
Activités des services financiers	1.52%
Assurance	1.25%
Autres services	1.08%
Télécommunications	0.31%
Activités de poste et de courrier	0.25%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.08%
Programmation, autres activités informatiques	0.00%
Commerce	13.08%
Commerce de détail	11.18%
Commerce de gros	1.39%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	0.51%
Construction	11.22%
Construction (bâtiment et génie civil)	9.28%
Industrie du bois	1.93%
Agriculture, sylviculture	1.41%
Agriculture, sylviculture	1.41%
Industrie/artisanat	0.62%
Production / distribution d'énergie	0.30%
Eau et déchets	0.20%
Industrie alimentaire	0.13%
Total général	100%

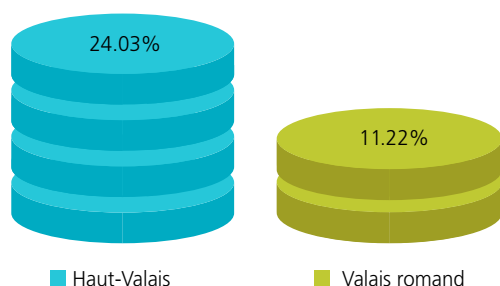
Figure 40 : Classement des branches économiques selon leur taux de dépendance touristique (par ordre décroissant) (tirée du Tableau 24)



Le tourisme participe, à des degrés très divers, aux revenus des branches économiques. Sa contribution approche les 100 % pour l'hébergement (91.9%), alors qu'elle est nulle pour plusieurs branches industrielles. Cependant, ses retombées ne sont pas cantonnées aux prestataires touristiques, mais elles touchent une grande partie de l'économie valaisanne.

Sur le plan de la contribution touristique de chaque branche, le *Tableau 27* met en évidence que, malgré la large diffusion du tourisme dans l'économie valaisanne, les principaux apports proviennent d'un nombre restreint de branches, la part touristique de la plupart d'entre elles se situant au-dessous de 3 %. Ainsi, les sept branches dont la contribution dépasse 5 % forment plus des trois quarts de la valeur ajoutée brute touristique valaisanne. Il s'agit soit de branches essentiellement touristiques, soit de branches créant une valeur ajoutée brute élevée dont une partie est réalisée grâce au tourisme.

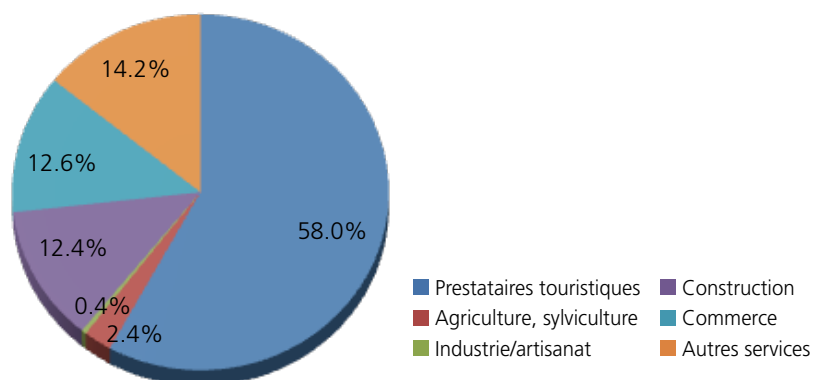
Figure 41 : Part de la VAB touristique dans la VAB totale du Haut-Valais et du Valais romand en 2014



Sur l'ensemble du canton, la valeur ajoutée brute touristique se monte à 2.39 milliards de CHF ce qui représente 14.5% de la valeur ajoutée brute totale créée en Valais. La contribution du Haut-Valais à la valeur ajoutée brute touristique valaisanne est forte puisqu'elle atteint 42.5 %, 1'015 millions de CHF, alors qu'elle n'atteint que 25.6 % de la VAB totale. Ces chiffres s'expliquent par le poids plus important du tourisme dans le Haut-Valais que dans le Valais romand. Cela se traduit dans leur dépendance touristique respective par des taux sensiblement différents de 24 % pour le Haut-Valais, contre 11.2 % pour le Valais romand.

5.5 - Part des emplois valaisans liés au tourisme

Figure 42 : Répartition des emplois (EPT) touristiques entre les différentes catégories économiques en 2014



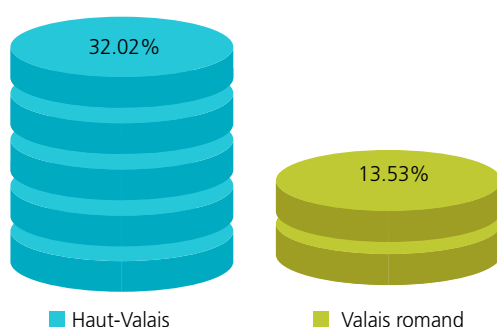
La répartition de l'emploi touristique, telle que représentée à la *Figure 42*, met encore plus en évidence la prépondérance des prestataires touristiques. Le caractère intensif en main d'œuvre des prestataires touristiques et le fait que les activités des ménages sont effectuées en compte propre, donc sans comptabilisation d'emplois, expliquent que la part des prestataires touristiques est nettement plus grande dans l'emploi que dans la valeur ajoutée brute (58% contre 40%). Par contre, la part des autres catégories reste quasiment identique.

Tableau 28 : Classement des catégories et leurs branches selon leur contribution à l'emploi touristique en Valais en 2014, en % (par ordre décroissant des catégories, puis des branches)

Branche	Part des EPT touristiques
Prestataires touristiques	57.99%
Hébergement	25.19%
Restauration	14.94%
Remontées mécaniques	7.08%
Activités immobilières	3.77%
Culture et sport	3.52%
Transports et entreposage	3.48%
Autres services	14.17%
Activités de services administratifs et de soutien	4.68%
Activités pour la santé humaine	2.04%
Administration publique et enseignement	2.02%
Autres services	1.93%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	1.64%
Activités des services financiers	0.93%
Assurance	0.48%
Activités de poste et de courrier	0.21%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.13%
Télécommunications	0.10%
Programmation, autres activités informatiques	0.00%
Commerce	12.63%
Commerce de détail	11.41%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	0.64%
Commerce de gros	0.58%
Construction	12.37%
Construction (bâtiment et génie civil)	9.89%
Industrie du bois	2.47%
Agriculture, sylviculture	2.43%
Agriculture, sylviculture	2.43%
Industrie/artisanat	0.41%
Eau et déchets	0.22%
Industrie alimentaire	0.09%
Production / distribution d'énergie	0.09%
Total général	100.00%

L'hébergement (25%) et la restauration (15%) sont les deux branches les plus pourvoyeuses d'emplois (EPT) touristiques, puisqu'elles en cumulent à elles seules 40%. Le commerce de détail, la construction (bâtiment et génie civil) et les remontées mécaniques constituent les autres principales branches du point de vue de l'emploi touristique. L'analyse de l'emploi touristique confirme l'importance du commerce de détail et de la construction (bâtiment et génie civil) dans l'économie touristique valaisanne dont le cumul dépasse les 20%, tant au niveau des EPT que de la VAB.

Figure 43 : Part des EPT touristiques dans les EPT totaux du Haut-Valais et du Valais romand en 2014



La répartition régionale des emplois touristiques renforce le constat posé dans l'analyse de la valeur ajoutée brute sur la différence d'impact du tourisme entre le Haut-Valais et le Valais romand. En effet, la différence y est encore plus marquée avec une dépendance touristique de près d'un tiers (32%) pour le Haut-Valais, contre 13.5% pour le Valais romand. Le Haut-Valais emploie ainsi 47.4% des EPT touristiques valaisans, ce qui équivaut à 11'401 EPT sur un total de 24'058. En considérant le Valais dans sa totalité, la part des emplois (EPT) touristiques sur l'ensemble des emplois (EPT) atteint 18.6%. Le constat d'une part touristique plus grande pour l'emploi que pour la valeur ajoutée brute se vérifie une nouvelle fois, cela s'explique toujours par la différence de valeur ajoutée unitaire entre les branches les plus impliquées dans le tourisme et celles qui le sont moins.

5.6 - Bilan de l'offre touristique

Tableau 29 : Tableau récapitulatif de l'offre touristique en Valais en 2014
(les pourcentages entre parenthèses représentent la part régionale du total cantonal)

		Haut-Valais	Valais romand	Valais
VAB (en millions de CHF)		4'222.3 (25.6%)	12'259.5 (74.4%)	16'481.8
VAB touristique (en millions de CHF)	Total	1'014.7 (42.5%)	1'375.3 (57.5%)	2'390.0
	dont Prestataires touristiques	505.9 (52.9%)	450.8 (47.1%)	956.7
Taux de VAB touristique		24.03%	11.22%	14.50%
EPT		35'601 (27.6%)	93'520 (72.4%)	129'121 ^a
EPT touristiques	Total	11'401 (47.4%)	12'657 (52.6%)	24'058
	dont Prestataires touristiques	7'731 (55.4%)	6'220 (44.6%)	13'951
Taux d'EPT touristiques		32.02%	13.53%	18.63%

Sources : ^a (OFS, 2015c) ; données des auteurs.

Le *Tableau 29* récapitule les chiffres principaux, montants absolus et pourcentages, relatifs à l'offre touristique en Valais présentés tout au long de cette partie. L'importance du tourisme pour le Valais en ressort, tant du point de vue de la valeur ajoutée que des emplois. La prépondérance du tourisme dans le Haut-Valais est également bien visible à travers ses taux élevés de VAB et d'EPT touristiques ainsi que par le contraste entre son poids dans l'économie générale (EPT et VAB) et dans le tourisme (EPT touristique et VAB touristique).

A l'aide du *Tableau 29*, il est possible de poursuivre encore un peu plus cette analyse régionale en abordant les prestataires touristiques. Leur VAB et leurs EPT touristiques sont majoritairement générés dans le Haut-Valais, à respectivement 52.9% et 55.4%. Il semble que cela soit lié à la différence de modèle touristique entre le Haut-Valais et le Valais romand : l'économie touristique haut-valaisanne s'appuie sur les branches typiquement touristiques comme l'hébergement ou les remontées mécaniques, alors que celle du Valais romand laisse une plus grande part aux branches non spécialisées dans le tourisme, de par une plus grande présence de résidents secondaires. Les besoins et les comportements des résidents secondaires étant plus proches des habitants à l'année que ne le sont ceux des touristes fréquentant des hôtels, les retombées économiques du tourisme sont plus largement réparties entre les branches lorsque les résidences secondaires dominent.

5.7 - Evolution depuis 2000

Tableau 30 : Tableau comparatif de l'offre touristique entre 2000 et 2014 (les pourcentages entre parenthèses représentent la part régionale du total cantonal)

		Haut-Valais		Valais romand		Valais	
		2000 ^a	2014	2000 ^a	2014	2000 ^a	2014
Population (Office cantonal de statistique et de péréquation, 2015)		79'034 (29%)	82'284 (25%)	196'598 (71%)	249'479 (75%)	275'632	331'763
VAB (en millions de CHF)		3'737 (31%)	4'222 (26%)	8'191 (69%)	12'260 (74%)	11'928	16'482
VAB touristique (en millions de CHF)	Total	850 (44%)	1'015 (42%)	1'080 (56%)	1'375 (58%)	1'930	2'390
	dont Prestataires touristiques	490* (51%)	506 (53%)	475* (49%)	451 (47%)	965*	957
Taux de VAB touristique		22.7%	24.0%	13.2%	11.2%	16.2%	14.5%
EPT		35'104 (32%)	35'601 (28%)	75'247 (68%)	93'520 (72%)	110'351	129'121 ^b
EPT touristiques	Total	9'920 (51%)	11'401 (47%)	9'690 (49%)	12'657 (53%)	19'610	24'058
	dont Prestataires touristiques	7'630* (57%)	7'731 (55%)	5'830* (43%)	6'220 (45%)	13'460*	13'951
Taux d'EPT touristiques		28.3%	32.0%	12.9%	13.5%	17.8%	18.6%

Sources : ^a(Rütter + Partner, 2001); ^b(OFS, 2015c) ; données des auteurs.

* Valeurs approximatives indicatives (les chiffres n'apparaissent pas directement dans le rapport de 2001)

L'analyse de l'évolution des principaux résultats depuis la précédente étude consacrée à la valeur ajoutée du tourisme en Valais, publiée en 2001 par Rütter + Partner et portant sur l'année 2000, conclut cette partie consacrée à l'offre. Tout en gardant à l'esprit que les nombreux changements intervenus depuis lors et évoqués plus haut (voir 5.1.2 *Mise en garde concernant les modifications statistiques*) peuvent perturber la comparaison, le *Tableau 30* propose un aperçu de l'évolution entre 2000 et 2014. Les valeurs de 2000 qui concernent les prestataires touristiques ne sont pas précises car il a fallu leur retrancher, par estimation, la branche « Agences de voyages, offices du tourisme », dont les données détaillées ne figurent pas dans cette étude, afin de faire correspondre les catégories des prestataires touristiques des deux études.

Au niveau de l'ensemble de l'économie valaisanne, une nette progression de la VAB (+38 %), surtout, et des EPT (+17 %) est visible. En termes réels, déduction faite de l'inflation, la VAB a augmenté de 27 %. Quant à la VAB touristique, en termes réels, elle a augmenté deux fois moins fortement, avec un taux de croissance de 14 % durant cette période. Les prestataires touristiques, eux, se distinguent par une croissance globalement nulle, oscillant entre un léger recul et une faible progression selon la région. Dans ce contexte, ils perdent du poids non seulement dans l'économie valaisanne totale, mais également dans l'économie touristique.

La progression de la valeur ajoutée brute et des emplois touristiques provient essentiellement de branches non spécialisées dans le tourisme. Le boom des résidences secondaires dans les années 2000 (les chiffres de l'Observatoire valaisan du tourisme indiquent une augmentation de plus de 10 % des résidences secondaires détenues par des non-Valaisans entre 2004 et 2013), conjugué à la quasi-stagnation des nuitées hôtelières (Observatoire valaisan du tourisme), l'explique.

Un certain glissement général de l'économie apparaît en faveur du Valais romand qui accroît sa part de valeur ajoutée brute et d'emplois de près de 5 % relativement au Haut-Valais. Cela concorde avec la croissance démographique qui est faible dans le Haut-Valais et marquée dans le Valais romand. Cette tendance s'atténue légèrement dans l'économie touristique, pour la valeur ajoutée brute, notamment à cause d'une décroissance de la VAB des prestataires touristiques dans le Valais romand, ce qui dénote, une fois de plus, l'importance du tourisme pour le Haut-Valais.

L'évolution des taux de dépendance touristique confirme la place du tourisme dans le Haut-Valais, puisque il s'y est encore renforcé, en valeur ajoutée brute et en EPT. Le constat est plus nuancé dans le Valais romand où le taux de valeur ajoutée brute touristique régresse, de 13.2 % à 11.2 %, malgré une modeste augmentation, de 12.9 % à 13.5 %, des EPT touristiques.

Si le taux d'emploi lié au tourisme croît dans l'ensemble du canton, la part de valeur ajoutée ne suit pas forcément la même direction. C'est principalement le cas dans le Valais romand où le taux de VAB touristique recule, probablement en raison d'un développement plus marqué de branches à forte valeur ajoutée unitaire, qui ont relativement peu d'employés par rapport à la valeur ajoutée brute qu'elles créent.

Plus généralement, le constat voulant qu'une augmentation du taux d'emploi dans le tourisme se traduise par une augmentation plus faible de la part de valeur ajoutée brute se vérifie partout en Valais.

Dans cette étude, la demande et l'offre touristiques ont été évaluées pour l'année 2014. Cette année-là, le nombre de touristes en Valais, calculé en journées de présence sur le sol valaisan, a atteint 21.6 millions. Par rapport à l'étude de Rütter + Partner de l'an 2000, ce nombre a diminué de 3.9 millions ou 15 %.

Quant aux dépenses engendrées dans le canton par ces touristes, elles ont représenté 3.39 milliards de CHF, contre 2.84 milliards de CHF en 2000, soit une augmentation de 19 %. En tenant compte de l'inflation durant cette période, l'augmentation réelle des chiffres d'affaires a été de 9.5 %. En d'autres termes, même si le nombre de visiteurs s'est réduit de 15 %, les dépenses qu'ils ont engendrées dans les entreprises du canton se sont accrues, en termes réels, de 9.5 %. Les quatre catégories de touristes (en hôtellerie, en parahôtellerie, en résidence secondaire et les excursionnistes) contribuent de manière quasi équivalente à cette demande touristique totale, à raison d'environ 25 % chacune.

Pour connaître le poids du tourisme au sein de l'économie valaisanne et de son PIB, c'est la valeur ajoutée brute (VAB) qui doit être prise en considération, soit les chiffres d'affaires déduction faite de la consommation intermédiaire. Selon l'étude Rütter + Partner, en 2000, la valeur ajoutée brute du tourisme s'élevait à 1.93 milliard de CHF. En 2014, elle représente 2.39 milliards de CHF, soit une augmentation de 23.8 % aux prix courants et de 14.4 % en déduisant l'inflation. Cette augmentation est cependant inférieure à l'augmentation de près de 40 % du PIB valaisan durant cette période, d'où un poids réduit du tourisme au sein de l'économie valaisanne qui passe de 16.2 % à 14.5 %, soit une baisse de 1.7 % en presque 15 ans. A titre de comparaison, en termes de valeur ajoutée brute, l'industrie avec 2.6 milliards de CHF et le tourisme avec 2.4 milliards de CHF ont un poids presque équivalent au sein du PIB valaisan. A relever également que le tourisme produit près du quart de la richesse économique du Haut-Valais et le tiers de ses emplois.

Enfin, le tourisme a permis la création de près de 4'500 nouveaux emplois dans le canton entre 2000 et 2014, soit 1'500 dans le Haut-Valais et 3'000 dans le Valais romand. Au total, les emplois touristiques représentent 24'000 emplois ou le 18.6 % des emplois totaux valaisans, en légère hausse par rapport à l'an 2000 où ils représentaient le 17.8 %. La valeur ajoutée brute par emploi auprès des prestataires touristiques, elle, a certes augmenté aux prix courants, passant de 72'000 CHF en 2000 à 76'000 CHF en 2014, mais en termes réels, elle a régressé de 2.6 %.

Quinze ans après la première étude sur la valeur ajoutée du tourisme valaisan, on peut conclure à l'issue de cette étude que le tourisme valaisan a certes perdu un peu en importance au sein de l'économie valaisanne, mais il a réussi, malgré la baisse du nombre de ses visiteurs, à créer des emplois et à rester une branche parmi les plus importantes du canton.

-
- Cañada, A. (2013). *Regional Tourism Satellite Account*. Madrid: UNWTO Statistics and TSA Issue Papers Series STSA/IP/2013/02. Récupéré sur <http://statistics.unwto.org/fr/content/rapports>
- Forschungsstelle für Wirtschaftspolitik der Hochschule für Technik und Wirtschaft Chur. (2008). *Wertschöpfung des Tourismus in den Regionen Graubündens – Stand und Entwicklung*. Chur.
- Hoff, O., Schwehr, T., & Rütter, H. (2015). *Die wirtschaftliche Bedeutung des Tourismus im Kanton Bern 2011-2013*. Rüslikon.
- Observatoire valaisan du tourisme. (s.d.). Nuitées commerciales. Consulté en mars 2016, sur [tourob.ch](http://www.tourob.ch/fr/faits-et-chiffres/secteurs/nuitées-commerciales/): <http://www.tourob.ch/fr/faits-et-chiffres/secteurs/nuitées-commerciales/>
- Office cantonal de statistique et de péréquation. (2015). *Historique de la population résidante par district et commune dès 1850*. Sion.
- OFS. (2008). *NOGA 2008 - Nomenclature générale des activités économiques : Notes Explicatives*. Neuchâtel.
- OFS. (2010). *Indicateurs annuels du compte satellite - Rapport méthodologique*. Neuchâtel.
- OFS. (2014). *Salaires mensuels bruts selon les branches économiques et les grandes régions - Secteur privé et secteur public ensemble*. Neuchâtel.
- OFS. (2015a). *Compte de production par branches (50 branches)*. Neuchâtel.
- OFS. (2015b). *Produit intérieur brut (PIB) par canton*. Neuchâtel.
- OFS. (2015c). *STATENT : Emplois et équivalents plein temps par activité économique au niveau établissements et par canton*. Neuchâtel.
- OFS. (2015d). *Valeur ajoutée brute (VAB) par canton et activités*. Neuchâtel.
- OFS. (2015e, novembre). *Compte satellite du tourisme, glossaire*. Consulté en mars 2016, sur Office fédéral de la statistique: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/10/01/new/nip_detail.html?gnplD=2015-180
- OFS. (2015f). *Compte satellite du tourisme suisse 2011*. Consulté le 20 décembre 2015, sur Statistique suisse: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/10/02/blank/key/03.html>
- OFS. (2015g). *Compte satellite révisé du tourisme 2011*. Neuchâtel.
- OFS. (2015h). *Rapport de méthode : Mesure de la productivité du travail en Suisse*. Neuchâtel.
- OFS. (2015i). *Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)*. Neuchâtel.
- OFS. (s.d.). *Définitions*. Consulté en mars 2016, sur Office fédéral de la statistique: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/definitionen.html>
- OMT. (2010). *Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008*. Luxembourg, Madrid, New York, Paris: Nations Unies.
- OMT. (s.d.). *Comprendre le tourisme : Glossaire de base*. Consulté en mars 2016, sur Organisation mondiale du tourisme: <http://media.unwto.org/fr/content/comprendre-le-tourisme-glossaire-de-base>
- Rütter + Partner. (2001). *Le tourisme en Valais : Etude sur la valeur ajoutée*.
- Rütter Sococo, tiresia, Line@soft. (2014). *L'impatto economico del turismo in Ticino*.
- Rütter + Partner. (2004). *L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise*.
- SEC Suisse. (2014). *Recommandations salariales 2014 : Votre salaire est-il correct?* Zurich.
- Statistique Canada. (2015, janvier 6). *Tourisme : Glossaire*. Consulté en mars 2016, sur Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/fra/cen/gloss/tourisme>
- Suisse Tourisme. (2014). *Monitoring du Tourisme Suisse 2013*.

Branche : Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même ensemble de la nomenclature d'activité économique considérée (p. ex. NOGA).

Compte satellite du Tourisme (CST) : En tant qu'instrument statistique de mesure économique du tourisme, le CST (TSA) peut être considéré comme un ensemble de 10 tableaux récapitulatifs, chacun contenant des données et représentant un aspect distinct des données économiques du tourisme : dépenses du tourisme récepteur, du tourisme interne, du tourisme émetteur et du tourisme intérieur, comptes de production des industries touristiques, valeur ajoutée brute et produit intérieur brut résultant de la demande touristique, emploi, investissements, consommation des administrations publiques et indicateurs non monétaires.

Consommation intermédiaire : Représente la valeur de tous les biens et services qui sont consommés au cours de la période pour produire d'autres biens et services. La consommation intermédiaire enregistre ainsi les inputs nécessaires au processus de production (électricité, loyers, etc.).

Demande touristique : La demande touristique comprend les dépenses effectuées par les visiteurs au titre des biens et services produits en Valais. Elle correspond à la somme de la demande touristique intérieure et des exportations attribuables au tourisme.

Dépenses touristiques : Somme payée pour l'acquisition de biens et de services de consommation, mais aussi de biens de valeur, en vue de leur usage personnel ou pour les offrir, pour et durant des voyages touristiques.

Emplois équivalents plein temps (EPT) : Les emplois équivalents plein temps résultent de la conversion du volume de travail (mesuré en termes d'emplois ou d'heures de travail) en emplois à plein temps. Le nombre d'emplois équivalents plein temps se définit comme le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans les emplois à plein temps.

Excursionniste : Un visiteur (du tourisme interne, émetteur ou récepteur) dont le voyage n'inclut pas de nuit sur place.

Groupe de voyageurs : Ensemble de visiteurs qui réalisent ensemble un voyage et dont les dépenses sont mises en commun.

Industrie des congrès, réunions, foires et salons : Un voyage pour affaires et motifs professionnels peut se diviser en deux catégories : «réunions, conférences ou congrès, foires commerciales et expositions» et «autres affaires et motifs professionnels». L'expression «Industrie des congrès, réunions, foire et salons» est préférée par certaines associations à MICE (meetings, incentives, conferences and events) qui ne reconnaît pas la nature industrielle de ces activités.

Lieu de résidence habituelle : Lieu géographique où le visiteur réside habituellement, endroit de son lieu d'habitation principale.

Motif (principal) d'un voyage touristique : Le motif en l'absence duquel le voyage n'aurait pas eu lieu.

NOGA 2008 : La Nomenclature Générale des Activités économiques (NOGA) de l'OFS est un outil de travail fondamental pour structurer, analyser et présenter des informations statistiques. Elle permet de classer les unités statistiques entreprises et établissements en fonction de leur activité économique et de les regrouper en des ensembles cohérents. La NOGA 2008 comporte 5 niveaux et dénombre 794 activités économiques différentes.

Pays de référence : Le pays de référence renvoie au pays où l'évaluation est effectuée. Le terme « pays » peut être transposé à un autre niveau géographique en utilisant le terme « lieu » à sa place (pour une région, une municipalité ou un autre endroit géographique infranational).

Pays de résidence : Le pays de résidence d'un ménage est déterminé en fonction du centre d'intérêt économique principal de ses membres. Si une personne réside (ou entend résider) plus d'un an dans un pays donné et a son centre d'intérêt économique (là où elle passe le plus de temps par exemple), elle est considérée comme un résident de ce pays.

Prestataires touristiques : Les prestataires touristiques désignent les activités dont la production principale est un produit caractéristique du tourisme.

Produit intérieur brut (PIB) : Le PIB est une mesure de la performance d'une économie nationale. Il mesure la valeur des biens et services produits dans le pays pour autant qu'ils ne soient consommés pour produire d'autres biens et services et avant déduction des amortissements. Somme de la valeur ajoutée brute de toutes les branches plus les impôts sur les produits et moins les subventions sur les produits.

Produits caractéristiques du tourisme : Ils doivent remplir au moins une des deux conditions suivantes : a) Les dépenses touristiques concernant le produit (bien ou service) doivent représenter une part importante des dépenses touristiques totales (condition relative à la part correspondant aux dépenses/demandes). b) Les dépenses touristiques concernant le produit doivent représenter une part importante de l'offre du produit dans l'économie (condition relative à la part correspondant à l'offre). Cette condition suppose que la fourniture d'un produit caractéristique du tourisme cesserait d'exister en quantité significative en l'absence de visiteurs.

Salaire : Le salaire correspond à la rémunération du travail (en espèce ou en nature) effectué par une personne pour le compte d'une autre personne en vertu d'un contrat écrit ou oral.

STATEM : La Statistique de l'emploi (STATEM), publiée par l'OFS, est une enquête par échantillonnage comprenant 62'000 établissements des secteurs secondaire et tertiaire avec pour but la production d'indicateurs conjoncturels relatant l'évolution de l'emploi en Suisse.

STATENT : La Statistique structurelle des entreprises (STATENT), publiée par l'OFS, donne des informations centrales sur la structure de l'économie suisse (nombre d'entreprises, nombre d'établissements, nombre d'emplois, nombre d'emplois en équivalent plein temps, emplois hommes-femmes, etc.).

Tourisme émetteur : Voyages effectués hors d'un territoire donné par des personnes résidant dans ce territoire.

Tourisme intérieur : Comprend le tourisme interne plus le tourisme récepteur, soit les activités des visiteurs résidents et non-résidents à l'intérieur du pays de référence dans le cadre d'un voyage du tourisme émetteur.

Tourisme international : Comprend le tourisme récepteur plus le tourisme émetteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents en dehors du pays de référence, dans le cadre de voyages du tourisme interne ou du tourisme émetteur, et les activités des visiteurs non-résidents à l'intérieur du pays de référence dans le cadre de voyages du tourisme récepteur.

Tourisme interne : Voyages effectués dans un territoire donné par des personnes résidant dans ce territoire.

Tourisme national : Comprend le tourisme interne plus le tourisme émetteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents à l'intérieur et en dehors du pays de référence, dans le cadre de voyages du tourisme interne ou émetteur.

Tourisme récepteur : Voyages effectués dans un territoire donné par des personnes résidant hors de ce territoire.

Touriste : Un visiteur (du tourisme interne, émetteur ou récepteur) dont le voyage inclut une nuit sur place.

Valeur ajoutée brute (VAB) : Valeur de production brute (aux prix de base) moins les consommations intermédiaires (aux prix d'acquisition).

Valeur de production brute : Valeur des biens et services produits en Suisse aux prix de base.

Visite : Un voyage se compose de visites effectuées à différents endroits. L'expression visite touristique fait référence à un séjour dans un endroit visité durant un voyage touristique.

Visiteur : Personne qui fait un voyage vers une destination située en dehors de son environnement habituel, pour une durée inférieure à un an, et dont le motif principal de la visite (affaires, loisirs ou autre motif personnel) est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le pays ou le lieu visité. Un visiteur (du tourisme interne, émetteur ou récepteur) est qualifié de touriste s'il passe au moins une nuit sur place et d'excursionniste, dans le cas contraire.

